
TRADUIRE

Une autre perspective sur la traduction

Regards sur l'interprétation

245
décembre 2021

Revue française de la traduction

sft

Interpréter pendant la pandémie :
quels défis ?

Pourquoi les gestes comptent

Les interprètes en milieu social,
judiciaire et médical témoignent

TRADUIREUne autre perspective sur la traduction**Traduire**Revue française de la traduction

245 | 2021

Regards sur l'interprétation

**Édition électronique**URL : <https://journals.openedition.org/traduire/2397>

ISSN : 2272-9992

Éditeur

Société française des traducteurs

Édition imprimée

Date de publication : 5 décembre 2021

ISSN : 0395-773X

Référence électronique

Traduire, 245 | 2021, « Regards sur l'interprétation » [En ligne], mis en ligne le 05 décembre 2021, consulté le 23 décembre 2021. URL : <https://journals.openedition.org/traduire/2397>

TRADUIRE

Une autre perspective sur la traduction

Regards sur l'interprétation

245
décembre 2021

Revue française de la traduction

Interpréter pendant la pandémie :
quels défis ?

Pourquoi les gestes comptent

Les interprètes en milieu social,
judiciaire et médical témoignent

sft

TRADUIRE

Une autre perspective sur la traduction

RÉDACTION

Directeur de la publication

Bruno Chanteau

Responsables du numéro

Noëlle Brunel

Elaine Holt

Lydia Salazar Carrasco

Émilie Syssau

Comité de rédaction

Carine Bouillery

Marie-Céline Georg

Isabelle Meurville

Raphaël Rouby

David Wilson

Avec le concours des relectrices

Claire Baëchel

Marie Bilau

Pauline Collus

Préparation de copie

Sylvaine Herold

Conception et mise en pages

La petite Manufacture -
Delphine Mary

Les textes publiés n'engagent que leurs auteurs.

ADMINISTRATION ET CONTACT

Pour toute question ou contribution, n'hésitez pas à nous contacter :

SFT

19 bd Marie et Alexandre Oyon - 72100 LE MANS

Tél.: 33 (0) 1 84 79 15 00 - secretariat@sft.fr

edition@sft-services.fr

traduire@sft.fr

www.sft.fr

SFT - Société française des traducteurs

© Traduire. Tous droits réservés.

Imprimerie Lulu.com

Dépôt légal: décembre 2021 - N° d'imprimeur: 73547

ISSN: 039-773X

Sommaire # Regards sur l'interprétation

- 3** **Édito**
Elaine Holt
- 5** **Portrait-robot de l'interprète**
Christine Cross
- 11** **Le corps en interprétation**
Monika Chwalczuk, Jean-Michel Benayoun
- 27** **Précis de traduction et d'interprétation en milieu judiciaire**
Dorina Irimia
- 40** **Former l'interprète et ses partenaires en milieu policier**
Propos de Bart Defrancq recueillis par Émilie Syssau
- 49** **L'interprète dans le bloc opératoire**
Daphné Deliyanni
- 58** **L'interprétation à distance dans le domaine de la santé**
Daniel Secchi
- 67** **Interpréter en contexte de demande d'asile**
Diana Huet de Guerville
- 76** **L'interprétation consécutive-simultanée**
Marc Orlando
- 86** **Co-interprétation sourd et entendant**
Nicolas Hanquet, Delphine le Maire
- 99** **« Percer une obscurité cimmérienne »**
Mykhailo Popovych
- 107** **Vu pour vous**
La Voix d'Aïda
Émilie Syssau

Édito

Elaine Holt

Dans ce numéro, qui examine le métier de l'interprète sous ses multiples facettes, la pratique en conférence occupe peu de place – certainement en raison de la crise sanitaire qui a mis un frein aux réunions internationales – et laisse la part belle à l'interprétation en milieu judiciaire, médical et social. Vous voulez en savoir davantage sur les différentes techniques (simultanée, consécutive, de liaison, à distance) et ainsi mieux appréhender les articles du numéro? La fiche métier disponible sur le site de la Société française des traducteurs (SFT)¹ vous dira tout.

Commençons par le début. Virtuoses, voyageurs dans le temps, «vanneurs de haut vol»? Qui sont ces interprètes et quels sont leurs talents? Christine Cross croque pour nous un portrait inspiré, tiré de son vécu professionnel.

Parmi les outils de l'interprète, outre la voix, le vocabulaire, la prosodie, il y a aussi les mimiques, les regards et les gestes. Ces signaux non verbaux sont-ils produits ou reproduits de manière consciente? Quelles fonctions remplissent-ils? En combinant les recherches de gestualistes et un vaste corpus de données comprenant des séquences vidéo, Monika Chwalczuk et Jean-Michel Benayoun mettent en lumière cette communication non verbale chez les interprètes en service public.

1. www.sft.fr/fr/fiche-metier-linterpretation

Nous restons dans le monde du service public avec le tour d'horizon de Dorina Irimia. Dans sa description du métier de l'expert traducteur et interprète, elle offre foule de conseils et consignes concrets aux professionnels. Bart Defranco dépeint à son tour, au cours d'un entretien, les conditions de travail de l'interprète en milieu policier : préparation, pratiques et formation, à la fois des interprètes en devenir et des policiers.

Imaginez-vous qu'un interprète puisse intervenir dans un bloc opératoire ? Daphné Deligianni nous accompagne derrière les portes battantes pour nous disséquer la mission extraordinaire qu'est l'interprétation lors de l'ablation de tumeurs cérébrales. Daniel Secchi souligne l'impact que l'usage, toujours croissant, de la télé-interprétation dans le secteur de la santé peut avoir sur les interprètes, tant novices que rodés, et sur la bonne gestion des émotions. Ses observations peuvent s'appliquer au travail d'interprétation par téléphone effectué par Diana Huet de Guerville, qui depuis trois ans accompagne ainsi des personnes demandeuses d'asile. Dans son témoignage, elle nous explique que cette pratique est à l'origine d'une passion et d'un épanouissement professionnel, malgré le risque de souffrance psychique. Elle a recours à des soupapes pour préserver sa santé mentale, notamment le soutien de ses collègues au sein de la SFT.

Interprétation rime parfois avec innovation. Marc Orlando expose les avantages d'un mode hybride qu'il présente comme alternative à l'interprétation consécutive conventionnelle, tandis que Nicolas Hanquet, interprète de conférence, et Delphine le Maire, interprète sourde, présentent une technique d'interprétation à quatre mains – la co-interprétation en langue des signes –, qu'ils ont notamment employée en Belgique lors des conférences de presse sur le coronavirus.

Hors cahier, Mykhailo Popovych nous rappelle la pertinence des réflexions de Marie de Gournay sur la traduction, d'une surprenante actualité, même cinq siècles après.

En lien avec le thème de l'interprétation et à la place de la recension habituelle d'un ouvrage écrit, Émilie Syssau a vu pour nous *La Voix d'Aïda* de la réalisatrice bosniaque Jasmila Žbanić, un film qui met en exergue la dure tâche de l'interprète en temps de guerre.

Nous espérons que ce numéro saura vous révéler les couleurs riches et variées de l'interprétation.

Portrait-robot de l'interprète

Quelques réflexions personnelles



Christine Cross

L'interprétation en tant que telle existe de manière *ad hoc* depuis des lustres, mais ce n'est qu'au cours du siècle dernier que la profession a commencé à sortir de sa chrysalide. D'abord exercée par des personnes bilingues ou polyglottes naturellement douées pour la transposition d'une langue à l'autre, elle a ensuite été projetée sur le devant de la scène par les grands événements politiques du xx^e siècle (guerres, déplacements de personnes...).

Ces phénomènes, associés à ceux de l'évolution technologique, ont poussé certains grands interprètes de l'époque à créer des écoles d'interprétation, la toute première étant celle de Genève (Suisse) fondée en 1941. L'Allemagne lui a emboîté le pas en 1946, suivie de la France en 1948 et de l'Autriche en 1952¹. Les bases étaient jetées: la formation structurée des interprètes allait enfin devenir une réalité.

À l'heure actuelle, l'interprétation vit une mini-révolution, boostée par la pandémie de Covid-19. Pourtant, même si

1. Voir, à ce propos, l'article de la même auteure publié dans la revue *Traduire* n° 221 et intitulé: «Traduction et interprétation, deux volets d'un même métier ou deux métiers différents?»: <https://journals.openedition.org/traduire/339>.

la technologie d'aujourd'hui permet de pratiquer le métier à distance, à partir d'une cabine équipée ou du domicile de l'exécutant, les qualités essentielles du bon interprète demeurent inchangées...

Quelles sont donc ces aptitudes, innées ou acquises, qui font d'un linguiste compétent un bon interprète ?

Beaucoup d'entre-elles vont sans dire : une très bonne connaissance de sa langue maternelle, une grande maîtrise d'une ou de plusieurs langues étrangères, une très bonne mémoire et une vivacité d'esprit sans faille. D'autres sont peut-être moins évidentes (passion de la communication, diction impeccable, maîtrise du débit, capacité d'analyse...).

De prime abord, il peut paraître inutile d'insister sur la connaissance de sa langue maternelle mais si l'interprète ne sait pas bien formuler des phrases dans cette langue et commet des fautes de grammaire ou d'accord, ses interlocuteurs vont vite se poser des questions sur son professionnalisme. Et puis, bien manier sa langue permet d'en jouer comme d'un instrument pour mieux communiquer l'essence du message à traduire. Ce n'est pas par hasard que le terme «interprète» s'applique aussi bien à celui ou celle qui joue d'un instrument qu'à celui ou celle qui s'exprime à l'aide de ses cordes vocales. En outre et de toute évidence, une voix bien modulée sera beaucoup plus agréable à écouter qu'une voix plate, stridente ou tellement douce qu'on a du mal à l'entendre, tout comme un instrument de musique bien accordé produira toujours une sonorité supérieure.

Inutile également, me direz-vous, de parler de la maîtrise des langues étrangères. Comme dans le cas de sa propre langue, il n'est pas simplement question de posséder un vocabulaire riche et une bonne compréhension. Il convient aussi de s'immerger dans la culture du ou des pays de ses autres langues de travail. Lorsqu'ils interviennent dans le cadre de grandes manifestations internationales, les orateurs ont tendance à puiser leurs exemples dans la culture de leur pays d'origine, à citer des références typiques de ce pays, à appuyer leur discours sur une expérience profondément teintée de leur propre vécu.

Ce phénomène peut poser problème pour l'interprète. Je me rappelle avoir participé à un congrès mondial se déroulant au moment où la série télévisée britannique *Docteur*

*Who*² fêtait son 40^e anniversaire. Cette émission, culte en Grande-Bretagne, n'a pas soulevé les mêmes passions de l'autre côté de la Manche où elle est bien moins connue. Heureusement pour moi, je venais de lire un article dans la presse britannique qui parlait de cette série de science-fiction dont le héros éponyme voyage à travers le temps dans un vaisseau ressemblant à une cabine téléphonique (appelée TARDIS), car j'étais alors tenue d'interpréter le discours d'un intervenant anglophone ayant choisi de comparer sa profession à ce vaisseau dont la caractéristique première est d'être infiniment plus grand à l'intérieur qu'à l'extérieur. Sans cette lecture fortuite, je ne sais pas trop comment j'aurais pu trouver un sens à cette référence! D'où la nécessité d'une très grande curiosité et d'une capacité à absorber même les faits les plus anodins ou les plus saugrenus!

L'interprète doit être curieux de tout: ce n'est pas parce que vous allez interpréter lors d'un congrès de médecins qu'on ne parlera pas du Tour de France ou des Jeux olympiques. Des connaissances en histoire, en géographie, en science, en technologie... vous seront toujours utiles. Il convient de maintenir à jour ses bagages culturels. Une évidence? Logiquement, oui, mais nombreuses ont été les fois où j'ai constaté que l'interprète avait raté son rendez-vous avec l'actualité. Je n'ai qu'à penser aux interprétations en direct à la télévision, française en l'occurrence, pour me rappeler certains moments où l'interprète a probablement connu un grand moment de solitude!

Quid maintenant de la passion de la communication? Par définition, interpréter c'est permettre aux uns de comprendre les autres, établir une relation entre eux, faciliter des négociations commerciales voire politiques, participer à des échanges de savoirs ou de connaissances. Tandis qu'en mode simultané, l'interprétation se pratique à distance, autrefois à partir d'une cabine et désormais de plus en plus souvent depuis chez soi, en mode consécutif, elle met l'interprète en prise directe avec ses clients. Il faut alors savoir gérer le relationnel, créer un climat de confiance avec ses différents interlocuteurs, les mettre à l'aise.

2. https://fr.wikipedia.org/wiki/Doctor_Who

J'ai également fait mention de la diction, de la bonne prononciation, de la nécessité de bien énoncer ses propos. À une époque où on a tendance à mettre en avant les accents régionaux, il est à contre-courant, mais nécessaire, d'insister sur les avantages d'un accent neutre, d'une prononciation claire et d'un discours dépourvu d'expressions régionales ou élitistes que pourraient ne pas comprendre les personnes non natives. Quand on intervient sur la scène internationale, on doit tenir compte des capacités de son public cible, bien choisir son vocabulaire, bien maîtriser son débit et bien moduler sa voix.

Une bonne mémoire revêt également toute son importance. Ne jamais perdre le fil de l'échange ou la suite de vos idées, bien retenir les noms et les chiffres, savoir prendre des notes et restituer les propos de l'orateur. Conjuguée à une bonne capacité d'analyse, la mémoire est un outil sans prix. Et cela s'entraîne. N'oublions pas la nécessité d'une bonne présence d'esprit, de la capacité à se contenter d'une solution qui « passe » (un autre terme ou une périphrase juste) lorsque, dans le feu de l'action, le mot parfait vous échappe. Un traducteur pourra toujours remettre son travail sur le métier tant qu'il n'en sera pas satisfait. L'interprète n'a que quelques secondes pour trouver une pirouette et se tirer d'affaire s'il ne tombe pas tout de suite sur l'expression idéale. Il doit également toujours garder son calme.

Quand je passe en revue le profil des interprètes que j'ai pu côtoyer professionnellement au cours de ma (longue) carrière, je me dois de constater que les meilleurs avaient *grosso modo* le même profil. Hormis leurs connaissances linguistiques, ils étaient tous des amateurs passionnés de la langue. Certains étaient très doués pour faire des jeux de mots, des vanneurs de haut vol, ils faisaient rapidement le lien entre les propos prononcés et le sens profond qui les sous-tendait. En cabine, il leur arrivait parfois de finir leur phrase avant l'intervenant lui-même, tellement ils s'étaient immergés dans le discours.

Quant aux jeunes fraîchement sortis de l'école supérieure avec leur diplôme de master d'interprétation en poche qu'il nous arrivait d'embaucher pour venir renforcer notre équipe (à l'époque où j'étais salariée au sein d'une organisation internationale), on sentait immédiatement lesquels ne

dépasseraient jamais le stade de la simple compétence et lesquels dégageaient déjà un parfum de star.

En conclusion, si vous avez envie de vous lancer dans le monde de l'interprétation au ^{xxi}^e siècle, sachez que vous aurez tout intérêt à vous familiariser avec les nouvelles technologies qui vont de plus en plus influencer sur la façon d'exercer le métier d'interprète. Vous ne devrez jamais vous dire que vous connaissez vos différentes langues à la perfection. Les langues évoluent sans arrêt, les mots qui prévalent aujourd'hui pourront céder leur place à d'autres dans les mois et les années à venir. Nos récentes expériences avec la pandémie de Covid-19 nous ont bien rappelé que la capacité à créer de nouveaux mots ne manque pas (pass sanitaire, distanciation sociale, cas contact, événements en présentiel ou en distanciel...).

Inscrivez-vous dans une des écoles proposant un master d'interprétation. Là, vous pourrez parfaire vos connaissances linguistiques, apprendre les astuces pour resserrer votre discours, vous frotter à des professionnels qui vous encadreront et vous aideront à trouver vos marques, réaliser des stages en immersion dans la mesure où vous obtiendrez l'une des rares places disponibles, attribuées en fonction d'un tri très strict.

Vous y apprendrez également comment aiguïser vos techniques d'interprétation, la prise de notes par exemple. Grâce à la pratique, vous affinerez votre capacité d'analyse. En même temps, vous serez en train de tisser les premiers liens de votre futur réseau.

L'assiduité est aussi un élément clé : lisez tous les documents de travail que les organisateurs d'événements pourront vous transmettre. Il ne faut pas lésiner sur les préparatifs, sur les recherches. Aujourd'hui, avec internet, les apprentis interprètes disposent de moyens d'investigation dont n'ont pu bénéficier leurs aînés. Préparez-vous bien et ne prenez jamais rien pour acquis.

Si je devais brosser le portrait du ou de la candidat(e) idéal(e) à une carrière d'interprète, je décrirais quelqu'un de confiant mais pas trop, pas au point de ne jamais douter de lui ou d'elle-même. Un bon interprète est comme un comédien : il va toujours ressentir un petit trac avant son entrée

en scène. D'ailleurs, interpréter c'est également, en quelque sorte, camper des personnages différents!

Ensuite, la personne aurait un bon relationnel, saurait comment s'imposer au milieu des bruits parasites sans crier trop fort, et aurait une tonalité de voix rassurante de nature à inspirer la confiance parmi ses auditeurs.

En revanche, si vous êtes timide, si vous avez horreur de l'approximatif, si vous risquez de perdre pied en cas de raté, je vous conseillerais de trouver votre créneau dans un domaine mieux adapté à votre personnalité.

Le cerveau est un muscle et, quel que soit votre âge, vous devez le faire travailler. Si vous vous lancez dans le monde de l'interprétation, rappelez-vous que vous aurez besoin de ce muscle tout au long de votre carrière professionnelle. Prenez donc bien soin de lui: il vous le revaudra bien sans aucun doute.

cross.christine@gmail.com

Christine CROSS est une traductrice-interprète anglophone désormais en fin de carrière. Elle a fait partie de la Commission «Traduire» pendant une dizaine d'années et a enseigné différentes disciplines à l'ISIT (traduction vers l'anglais, prise de parole professionnelle, tutorats...). Elle a réalisé l'essentiel de sa carrière dans le domaine du transport (salariée dans une organisation internationale) et, plus tard, dans celui de l'archivage (en freelance). Elle a également travaillé dans la communication multilingue auprès d'une grande entreprise multinationale (rédaction de publications institutionnelles, de lettres d'information, de communiqués de presse, etc. en six langues, à l'aide de ses correspondants dans les différents pays).

Le corps en interprétation

Dimension non verbale des discours
interprétés



Monika Chwalczuk
Jean-Michel Benayoun

À la différence de ce qui se passe en interprétation de conférence, l'interprétation en service public redistribue, par la simple présence physique des intervenants, les relations entre textes-source/textes-cible, entre messages émis/messages reçus, entre chacun des niveaux de la communication eux-mêmes. Ici, l'interprète est présent : on le voit, on l'entend et l'on guette les signaux non verbaux qu'il produit ou reproduit. C'est par l'intermédiaire de son corps, de son visage et de leurs expressions que s'établissent, de manière consciente ou inconsciente, les premiers degrés de la compréhension.

Les gestes, le regard et les mimiques faciales jouent un rôle réel dans la transmission du sens, en fournissant des informations qui, capitalisées, deviennent complémentaires du message verbal. À partir d'un corpus multimodal, combinant les données recueillies au cours d'entretiens (menés auprès de 12 interprètes professionnels), d'enquêtes (échantillon de 60 répondants), mais aussi de séquences vidéo enregistrées (corpus de 13 000 secondes annotées), nous nous proposons d'analyser comment les expressions non verbales

participent de l'intelligence cognitive à l'œuvre au sein des événements interprétés.

Les recherches récentes menées par les gestualistes européens et internationaux (McNeill, 2005; Müller, 2018; Ferré, 2019; Azaoui et Tellier, 2020) intègrent les objets d'étude de traductologues spécialistes de l'interprétation (Navarro et Benayoun, 2016; Angelelli, 2019; Pöchhacker, 2020). Aujourd'hui, les psychologues cognitivistes (Aussems et Kita, 2017; Goldin-Meadow, 2017) utilisent des corpus multimodaux pour réfléchir, entre autres, aux stratégies de compensation du phénomène bien connu de saturation cognitive (Gile, 2009; Pointurier, 2016).

Dans le cadre de cet article, nous proposerons, dans un premier temps, une synthèse des principales théories de la communication multimodale et nous envisagerons des points de convergence théorique pour proposer un modèle fonctionnel à même de rendre compte du rôle de la voix et du corps dans les interactions interprétées. Ensuite, après avoir élaboré une typologie des productions non verbales, des gestes et des phénomènes multimodaux, nous analyserons son efficacité dans la stratégie de compensation de la surcharge cognitive.

En combinant les avancées de domaines tels que la sociolinguistique, la traductologie, la linguistique de corpus, la psychologie cognitive et les études gestuelles, nous nous posons pour objectif de montrer comment la perspective multimodale non seulement contribue à une meilleure compréhension des opérations mentales soutenant le processus d'interprétation, mais participe également de l'efficacité des dispositifs multilingues.

Les enjeux de la présence physique de l'interprète en service public

À l'époque où toute communication humaine est soumise à une omniprésente dématérialisation, nous risquons de perdre de vue ce que cela signifie d'être présent par son corps. Celui-ci, loin d'être un simple siège des attributs les plus nobles d'un être humain, à savoir l'esprit, la pensée ou les sentiments, constitue incontestablement une partie matérielle de notre existence et, donc, une partie importante des éléments que nous utilisons pour communiquer. Si nous

nous référons à ce qu'écrit l'école de Palo Alto (Watzlawick *et al.*, 1972), nous postulons que l'émission d'informations par le corps humain n'est pas un simple processus que nous pouvons activer ou désactiver sur demande, mais que tout comportement, toute action peut être source d'informations.

Couvrant une mosaïque de lieux d'intervention (écoles ou centres de protection maternelle et infantile, tribunaux, structures administratives destinées aux migrants, commissariats de police, services hospitaliers), l'interprétation en service public, comme peu de métiers de traduction aujourd'hui, exige de l'interprète qu'il soit physiquement présent lors de la séance, ce qui lui donne accès à tous les éléments du contexte qui participent à la construction du sens. Ainsi, lors des missions d'interprétation sur site, entrent en jeu tous les éléments constitutifs de l'éthos (Benayoun et Navarro, 2014) des interactants: les signes visibles d'âge, le genre, la taille ou la couleur de peau, mais aussi les parures ou les attributs liés à des métiers précis, comme un stéthoscope ou une blouse. Si, en interaction en face-à-face, les éléments factuels statiques font appel aux représentations mentales idiosyncratiques des interlocuteurs, le changement de perspective, du sujet parlant au récepteur du message, implique un nouveau filtrage des informations reçues, faisant ainsi basculer les données statiques analysées inconsciemment en un ensemble d'interprétations dynamiques, reliant alors le processus communicationnel aux fondements de la cognition.

Tout uniforme constitue un outil d'identification permettant de dissocier l'institution représentée par le fonctionnaire de l'être humain qui l'incarne. Si l'interprète n'arbore aucun signe distinctif confirmant son statut professionnel (Benayoun et Navarro, 2014; Pointurier, 2016), les usagers prêtent attention à tout signe d'ordre personnel. Percevoir l'interprète comme une personne, et non pas comme un agent anonyme d'une institution, permet d'établir une relation de confiance et d'empathie, même si cela constitue un risque certain.

La spécificité du travail de l'interprète en service public consiste à se déplacer d'un lieu d'intervention à un autre, tel un «loup solitaire»¹, couvrant souvent plusieurs missions

1. Métaphore employée par l'un des interprètes travaillant chez ISM Interprétariat lors d'un entretien.

de différents types en une seule journée. Or, cette absence d'association claire au lieu d'intervention, combinée au manque d'éléments visibles de tenue professionnelle, risquent de gêner la reconnaissance d'une profession qui reste aujourd'hui encore peu visible dans l'espace public. Nous constatons de plus que l'interprète travaillant sur site, dépourvu d'anonymat, est tenu de supporter personnellement tout le poids d'un échange en présentiel: interactions à grande charge émotionnelle, ou interprétation pour des usagers violents et dangereux.

Les perquisitions d'habitude prennent place à 6h du matin. Je suis le premier derrière la porte devant un bonhomme de 150 kg avec des tatouages. Je ne suis pas briefé, je n'ai pas de gilet pare-balles, contrairement aux policiers. (...) J'ai juste le gilet pare-balles linguistique. Il faut que je lui explique la situation avant qu'il me blesse.²

Ce témoignage, récolté lors des entretiens individuels, met en lumière des craintes pour la sécurité de l'interprète, renforcées par l'impossibilité de se cacher derrière un uniforme ou d'être protégé par les murs de son lieu de travail.

Une fois, je suis sorti de la salle d'audience et j'ai croisé le frère de la requérante pour laquelle je venais d'interpréter. Il m'a dit : j'espère que t'as bien traduit, parce que sinon... et il a frappé son poing contre la paume de l'autre main. (...) C'est beaucoup plus simple de travailler par vidéoconférence que face à face, c'est plus simple de garder sa neutralité et de se protéger des situations comme ça.³

La pression, augmentée par la proximité physique, pousse certains interprètes à refuser des missions en présentiel au profit du travail à distance, limitant *de facto* tout contact avec les usagers en dehors des séances.

2. Interprète en arabe et anglais; entretien du 13/03/2020.

3. Interprète en espagnol, créole guadeloupéen, allemand; entretien du 10/05/2018.

Le rôle du non-verbal dans la co-construction du sens

Depuis la théorie interprétative de la traduction (Seleskovitch et Lederer, 2001), nous savons que toute opération traduisante repose non sur la répétition du message-source dans une autre langue, mais sur la transmission du sens initial. Or, et pour aller au-delà, il nous appartient de nous demander comment ce sens se construit lors des échanges oraux. Si la présence physique de l'interprète ouvre accès au contenu verbal et à la texture de la voix, les signaux non verbaux dynamiques (gestes, postures, mimiques faciales, profondeur du regard) contribuent tous à la construction du sens du message-source. Comme le résumait les gestualistes, «les productions langagières sont inséparables de l'imagerie mentale incarnée par les gestes qui accompagnent la parole de manière universelle et automatique»⁴ (McNeill, 2005: 16). Cette observation est à l'origine du concept d'énoncé multimodal (Kendon, 2009: 44) qui met en valeur le caractère complémentaire et indissociable des différents signaux activés lors de l'expression orale :

*le sens de ce qu'un orateur souhaite dire se présente à lui tout entier, et la difficulté que l'orateur rencontre, s'il doit l'exprimer à travers la langue parlée, est d'organiser ce matériel d'une façon qui permet de le présenter de la manière linéaire qu'exige la parole.*⁵

L'usage de multiples articulateurs – la bouche, les mains ou la tête – permet ainsi d'échapper aux contraintes de la linéarité de la parole prononcée. L'externalisation de la pensée sous forme de parole multimodale, ou bien le passage des concepts proto-langagiers existant en «langage de la pensée» (Fodor, 1975) à l'expression orale, exige un certain nombre d'opérations cognitives. Afin d'illustrer et de structurer les opérations mentales soutenant ce processus, les gestualistes mettent en avant différents modèles de communication multimodale (Ferré, 2019). Le modèle formulé

4. Nous traduisons.

5. Nous traduisons.

par Krauss (*Lexical Facilitation Model*, Krauss et al., 2001) s'appuie sur celui de Levelt (1989), illustrant la production de la parole, et cherche à montrer comment le concept préverbal est rendu à la fois à travers la parole et le geste, chacun représentant différents traits sémantiques du même référent. Parallèlement, le modèle de de Ruitter (*Sketch Model*, de Ruitter, 2000), reposant également sur les travaux de Levelt ainsi que sur les modèles existants en théorie de l'information, propose que le geste et la parole proviennent tous deux de la même intention communicationnelle qui est prise en charge par le système cognitif de traitement des informations préverbales, lequel « décide » si la parole ou le geste est plus efficace pour représenter certains éléments sémantiques. Selon de Ruitter, la difficulté de retirer un mot de l'ensemble du lexique peut être reconnue par le système cognitif qui transmet dès lors plus de contenu sémantique vers la modalité visuelle-gestuelle; c'est pourquoi nous produisons plus de gestes quand nous avons du mal à formuler le message verbalement. Le modèle élaboré par Kita et Özyürek (*Interface Model*, 2003) avance que les gestes sont générés avant la formulation linguistique des concepts adjacents, ce qui expliquerait pourquoi la phase de préparation d'un geste précède souvent la prononciation du mot-clé correspondant. Enfin, le modèle radial de la production de l'énoncé multimodal présenté par Ferré (2019) organise les différents mécanismes de planification sur un plan atemporel, soulignant que leur mise en place serait difficile à structurer chronologiquement.

Tant que les modèles existants se focalisent sur les processus mentaux sous-jacents, ou bien sur la phase de production de la parole multimodale, les éléments activés lors de la réception de la parole sont absents des représentations schématiques. Afin de comprendre comment la présence et la prise en compte des éléments non verbaux peuvent influencer la réception du message-source, il faut partir du principe que la compréhension n'est pas un processus passif, mais qui requiert plutôt que le récepteur filtre les informations obtenues, contribuant ainsi à la construction du sens. En effet, un énoncé multimodal est une unité discursive, correspondant à l'ensemble des interactions au niveau tant verbal que non verbal, soumise à des processus dialogiques de

négociation de sens qui impliquent les acteurs du discours et les contextes de sa production (Chwalczuk, 2021). Pour saisir le sens d'un tel énoncé, il est donc nécessaire de prendre en compte : 1) le geste manuel, impliquant la position du membre employé et le mouvement adjacent ; 2) combiné à la production non verbale signifiante simultanée (un regard significatif, une expression faciale ou une posture particulière). Ces variables doivent être analysées au regard de la situation de communication d'une part, des participants et de leurs visées communicationnelles respectives d'autre part. Une telle conception pragmatique du sens permet de concevoir les unités sémantiques multimodales non comme des signes, des valeurs constantes en interactions, mais comme des praxèmes (Siblot, 1997) dont la structure se rapproche plutôt d'une équation à résoudre en fonction des variables de l'interaction.

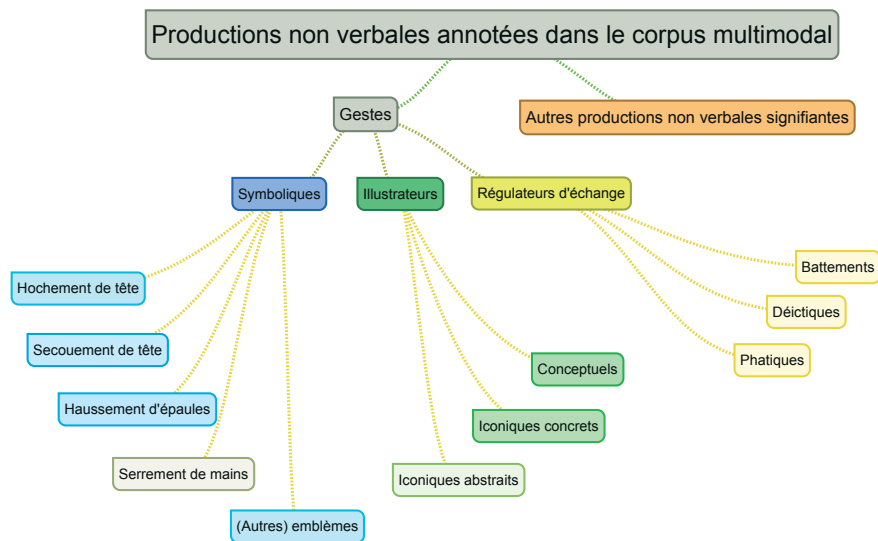
Typologie des productions non verbales signifiantes et distribution dans le corpus

Afin de vérifier quelles productions non verbales sont en réalité présentes dans les échanges interprétés en service public, nous avons construit le premier corpus multimodal relatif à ce domaine après une collecte des données descriptives provenant d'un questionnaire et d'entretiens avec les professionnels du métier. Sur plus de 12 heures d'enregistrement brut, nous avons sélectionné un ensemble de 13 015 secondes, illustrant les interactions de 27 interprètes travaillant en 16 langues provenant de 8 familles différentes⁶. Compte tenu des difficultés considérables pour obtenir des données écologiques, nous avons combiné des enregistrements réalisés sur le terrain avec des interactions semi-contrôlées, filmées dans le cadre de la formation des interprètes et disponibles en libre accès. Ainsi construit, le corpus de 126 séquences vidéo présente cinq contextes distincts, notamment les séances de pédopsychiatrie et de formation civique (corpus écologique), ainsi que des échanges

6. Les familles de langues germaniques, finno-ougriennes, indo-iraniennes, malaiques, romanes, sémitiques, sinitiques et slaves.

dans le milieu médical, social et policier (corpus libre accès). Nous avons annoté l'ensemble du matériel audiovisuel dans le logiciel ELAN en nous appuyant sur la typologie des productions non verbales présentée ci-après.

Après une analyse croisée des classements gestuels avancés par McNeill (2005), Cosnier (1982) et Poyatos (1997), nous avons confronté leur répertoire avec des extraits pilotes du corpus multimodal, ce qui a donné naissance à une nouvelle typologie adaptée aux échanges bidirectionnels interprétés en service public. Nous avons établi quatre catégories prépondérantes donnant lieu à 12 types gestuels annotés. Nous distinguons ainsi les gestes symboliques, fonctionnant sur la base d'une convention sociale, qui regroupent les étiquettes, tels les hochements et les secouements de tête, les haussements d'épaules, les serrements de mains et les autres emblèmes manuels. La deuxième catégorie porte sur les gestes illustreurs, qui fournissent une représentation visuelle des éléments évoqués dans le discours ou bien qui servent à faciliter la production verbale par le recours aux gestes; elle comprend les gestes iconiques, les gestes iconiques abstraits et les gestes conceptuels. La troisième catégorie implique les gestes régulateurs d'échange ayant pour fonction la coordination des tours de parole et la sollicitation de l'attention de l'interlocuteur, la mise en valeur ou la désignation d'un élément évoqué verbalement. Ces fonctions peuvent être réalisées respectivement par les gestes phatiques, les battements et les gestes déictiques. Enfin, les comportements tels que les mimiques faciales, les jeux de regards, le toucher, les postures, les attitudes et le positionnement dans l'espace ne sont pas des gestes dans le cadre de la définition adoptée dans ce travail. Ils constituent néanmoins des éléments importants qui peuvent influencer considérablement certains échanges, c'est pourquoi nous décidons de les inclure sous la forme d'une quatrième et dernière catégorie regroupant les autres productions non verbales signifiantes non couvertes par les catégories précédentes. Il faut préciser que les sous-types de gestes iconiques abstraits et de serrement de mains ont été ajoutés à ce système au cours du processus d'annotation, ce qui était nécessaire pour rendre compte de certains phénomènes observables dans le corpus.

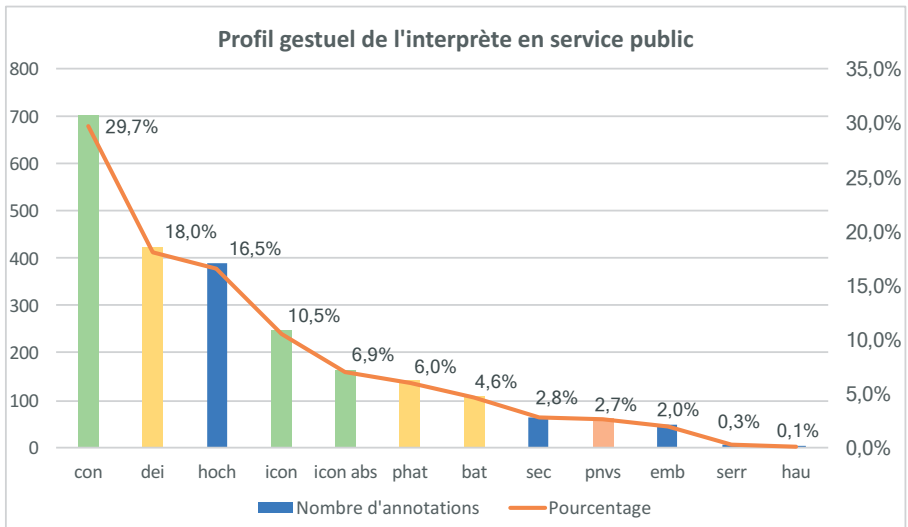


Typologie des gestes et autres productions non verbales en interprétation en service public.

Le corpus compte au total 12880 segments annotés, dont 5504, soit 42,7%, portent sur les gestes ou autres productions non verbales significantes, ce qui permet de constater sans équivoque que ces éléments jouent un rôle important. Cette observation s'avère fondamentale dans la mesure où les études en interprétation ont longtemps placé ce paramètre en marge du cadre analysé. Quant à la distribution des types gestuels parmi tous les participants des interactions analysées, contrairement à nos prévisions, elle se montre relativement stable au sein des cinq lieux d'interaction étudiés. Dans presque tous les contextes, le paysage gestuel est dominé par les mêmes types gestuels, notamment les gestes conceptuels (22,3%), les hochements de tête (21,4%) et les gestes déictiques (15,1%), qui représentent au total près de 60% de tous les gestes du corpus.

En ce qui concerne la production gestuelle des 27 interprètes, le ratio geste/parole dans leurs contributions s'élève en moyenne à 46,84%, ce qui signifie que les professionnels accompagnent de gestes presque la moitié de leurs

interventions⁷. Les profils gestuels des interprètes travaillant dans les différents contextes présentent de fortes affinités. Ainsi, dans presque tous les contextes analysés, le trio des types dominants comprend toujours les gestes conceptuels (30 %), les gestes déictiques (18 %) et les hochements de tête (17 %). La répartition des gestes mis en place par les interprètes est donc compatible avec les paysages gestuels présentés par les échanges en général, ce qui démontre que l'usage des productions non verbales chez l'interprète est conditionné par les sujets abordés, par le contenu sémantique du message-source et par les gestes des participants.



Fréquence d'usage des différents types gestuels par les interprètes.

Même si chacun de ces types relève, dans notre classement, d'une catégorie différente, il s'agit dans les trois cas de gestes qui mobilisent peu d'activité cognitive et ne relèvent pas entièrement de la volonté des sujets parlants. Autrement dit, l'usage assez libre et fréquent de ces types gestuels suggère que les interprètes n'ont pas conscience

7. Ce paramètre présente pourtant une forte variabilité idiosyncratique, allant de 9,29% chez un interprète sinophone en formation civique à 94,64% chez un interprète arabo-phoné assurant un suivi en pédopsychiatrie. Les données ne révèlent pourtant pas de corrélation entre le lieu d'interaction et la quantité de gestes produits par les interprètes.

de s'en servir et les sollicitent plutôt de manière involontaire et automatique, ce qui est confirmé par les commentaires fournis dans le questionnaire et les entretiens. D'autres arguments justifiant la production fréquente des types gestuels dominants sont liés à leur relation au message verbal et à leurs fonctions communicationnelles. Les gestes conceptuels servent avant tout la production de parole, en la facilitant. Les hochements de tête, quant à eux, participent au *feedback* non verbal, indispensable dans les cultures occidentales pour assurer un développement fluide des interactions en face-à-face. En ce qui concerne les gestes déictiques, leur usage fréquent peut se justifier par deux arguments principaux. Premièrement, du point de vue cognitif, ils mettent en place la loi de désignation du référent présent, formulée par Cosnier (1997), permettant de connecter la pensée du gesticulateur au monde extérieur en vertu de la contiguïté, à travers le pointage des objets ou des personnes dans l'espace commun. De plus, ils transmettent un contenu non redondant par rapport à la parole, facilitant ainsi la désambiguïsation et la désignation précise et sans équivoque des référents mentionnés.

La reproduction des gestes

L'analyse qualitative du corpus permet d'observer non seulement que les interprètes sollicitent fréquemment leurs mains pour accompagner leur production verbale, mais aussi que les gestes présents dans leurs contributions constituent souvent la reproduction de gestes-clés réalisés par les orateurs. En effet, au sein des 126 séquences annotées, nous retrouvons 102 occurrences de reproduction de gestes originaux par les interprètes (Chwalczuk, 2021). Ces résultats prouvent qu'il ne s'agit pas d'exemples isolés, mais plutôt d'un phénomène récurrent en interprétation. Les types gestuels les plus fréquemment reproduits impliquent avant tout des gestes iconiques et des gestes déictiques; donc des productions qui apportent d'importantes informations non verbales pour compléter ou illustrer la parole.



Pédopsychiatrie
(français-arabe)

Formation civique
(français-dari/mandarin)

Corpus médical
(anglais-tamil)

Corpus policier
(anglais-arabe)

Corpus social
(anglais-espagnol)

Reproduction des gestes iconiques et déictiques par les interprètes

Cette observation porte en elle des conclusions majeures quant à la dynamique interactionnelle des échanges interprétés en service public. 1) Compte tenu du caractère multimodal des énoncés-sources, leur reproduction à l'aide de plusieurs articulateurs semble plus naturelle et moins exigeante sur le plan cognitif que leur transmission à l'aide de mots seuls. 2) Les schémas de reproduction gestuelle suggèrent que l'interprète participe au processus de co-construction du sens multimodal qui, loin d'être passivement reçu, est plutôt élaboré de manière participative par les interlocuteurs (Di Paolo et De Jaegher, 2015; Azaoui et Tellier, 2020).

Conclusion : le rôle des gestes dans la diminution de la charge cognitive

Les arguments justifiant l'usage des gestes en communication interprétée trouvent leur place au sein même de la théorie du sens (Seleskovitch et Lederer, 2001), selon laquelle on distingue trois étapes universelles du processus d'interprétation : la compréhension du message-source, la déverbalisation des éléments sémantiques compris et la reproduction du discours en langue-cible.

Lors de la première phase, les gestes qui accompagnent le discours en langue-source facilitent la saisie des informations décrites puisqu'ils permettent de comprendre et de mieux mémoriser des mots utilisés. Ensuite, grâce à l'usage des stimuli visuels, tels que les gestes iconiques, l'interprète est en mesure de déverbaliser les informations plus facilement grâce au lien qui s'établit avec l'imagerie

mentale (McNeill, 2005) et ses ressources cognitives, mobilisant ainsi d'autres dimensions que celle du langage: les sentiments vécus ou l'expérience personnelle, par exemple. En effet, en vertu des recherches sur la cognition par expérience corporelle (*embodied cognition*) (Di Paolo et De Jaegher, 2015), nous savons que le cerveau n'est pas le seul siège de la cognition et que les processus mentaux ont besoin d'être incarnés et mis en œuvre par le corps. Comme l'observe Bouvet (1997: 61), «toute appropriation du sens se réalise à travers l'expérience corporelle». Ainsi, puisque les mêmes éléments sémantiques sont transmis simultanément par les canaux verbaux et visuels, l'illustration des énoncés par les gestes met en place une sorte de double codage (Paivo, 1969), en stimulant *de facto* le processus de mémorisation (Aussems et Kita, 2017).

Enfin, la dernière phase d'interprétation consiste à se rappeler et à reformuler verbalement un contenu sémantique mémorisé plus tôt, ce qui se rapproche d'une tâche classique observée lors de protocoles expérimentaux par les chercheurs en études gestuelles. Selon eux, l'usage des gestes lors de la reproduction d'un récit est un processus naturel, qui favorise le rappel des détails (Cook *et al.*, 2008), ce qui justifie l'abondance des gestes conceptuels dans notre corpus. De surcroît, les recherches empiriques en psycholinguistique cognitive (Gillespie *et al.*, 2014) prouvent que la mise en place des gestes accompagnant la production orale permet de décharger la mémoire opérationnelle.

L'interprétation, métier encore très verbo-centrique, affiche traditionnellement une certaine méfiance face à l'usage des gestes, dont l'abondance est perçue comme peu professionnelle, mettant en danger l'impartialité de l'interprète par son potentiel expressif (Chwalczuk, 2021). Il est primordial d'observer que, dans ce contexte, ce sont justement les gestes conceptuels qui occupent la place principale dans l'expression des professionnels. Vagues de forme, caractérisés par un mouvement continu des mains et un effort musculaire minimal, ils servent principalement à soutenir le flux de la parole, en facilitant «la mise en mots». Dépourvus de valeur communicationnelle *stricto sensu*, leur abondance dans la production des interprètes témoigne donc de leur potentiel à diminuer la charge cognitive liée à la production non

seulement de la parole spontanée, mais aussi de la parole interprétée. Les travaux de Gile (2009) sur les modèles d'efforts en interprétation nous enseignent que l'interprète travaille souvent aux marges de ses limites de capacité de traitement, ce qui est décrit sous le nom de l'hypothèse de la corde raide. C'est pourquoi il est essentiel de prendre en considération toute technique permettant d'optimiser, voire de réduire, la consommation des ressources cognitives.

En conclusion, les résultats de cette recherche démontrent que l'approche multimodale permet d'étudier en profondeur tant les processus cognitifs soutenant les opérations traduisantes que les mécanismes de construction participative du sens mis en place au sein des interactions interprétées. À ce titre, il paraît nécessaire d'intégrer la perspective multimodale lors de la formation des futurs interprètes en service public, ce qui pourrait contribuer à l'amélioration du travail des dispositifs d'interprétation à l'avenir.

monikachwalczuk@gmail.com

jmb@eila.univ-paris-diderot.fr

Docteure en Sciences de la Traduction, rattachée au laboratoire CLILLAC-ARP à l'Université de Paris, **Monika Chwalczuk** a soutenu sa thèse sous la direction du Professeur Jean-Michel Benayoun en mars 2021. Passionnée par la communication multimodale, elle mène depuis 2013 des travaux portant sur le rôle du non-verbal en interprétation dans les services publics. Interdisciplinaire, sa recherche se situe à la croisée de la traductologie, de la sociolinguistique, de la multimodalité, des études gestuelles et de la linguistique du corpus. Sa méthodologie comprend l'analyse des premiers corpus multimodaux des interactions interprétées en milieu social, médical et policier.

Professeur de linguistique anglaise et de sociolinguistique, et membre du CLILLAC-ARP de l'Université de Paris, **Jean-Michel Benayoun** s'est spécialisé au cours des deux dernières décennies dans l'analyse des phénomènes traductologiques à l'œuvre au cours de l'interprétation en service public. Il est co-responsable du sous-axe Politiques linguistiques et interculturalité qui élabore des modèles théoriques d'analyse et de compréhension des sociétés multilingues et interculturelles. Chez Michel Houdiard Éditeur, il a publié 14 ouvrages dans la collection « Langues, Cultures, Représentations ». En 2019, il crée la collection « InterCulturel » aux Éditions des archives contemporaines.

SOURCES CITÉES

ANGELELLI Claudia, *Healthcare Interpreting Explained*, Oxon/New York, Routledge, 2019.

AUSSEMS Suzanne et KITA Sotaro, « Seeing Iconic Gestures While Encoding Events Facilitates Children's Memory of These Events », in *Child Development*, 90(4), 2017, p. 1123-1137.

AZAOUI Brahim et TELLIER Marion, « Comment le corps coconstruit les discours et le sens », in *Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, 6(1), 2020.

BENAYOUN Jean-Michel et NAVARRO Elisabeth, *Interprétation et médiation. Deux objets pour un concept pluriel*, Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2014.

BOUVET Danielle, *Le corps et la métaphore dans les langues gestuelles. À la recherche des modes de production des signes*, Paris, L'Hartmann, 1997.

CHWALCZUK Monika, *La gestualité co-verbale en interprétation dans les services publics. Analyse contextualisée d'un corpus multimodal*, thèse de doctorat, Paris, Université de Paris, 2021.

COOK Susan *et al.*, « Gesture Makes Learning Last », in *Cognition*, 106, 2008, p. 1047-1058.

COSNIER Jacques *et al.*, *Les voies du langage. Communications verbales, gestuelles et animales*, Paris, Dunod, 1982.

DE RUITER Jan Peter, « The Production of Gesture and Speech », in McNEILL David (dir.), *Language and Gesture*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 284-311.

DI PAOLO Ezequiel et DE JAEGHER Hanne, « Toward an Embodied Science of Intersubjectivity: Widening the Scope of Social Understanding Research », in *Frontiers in Psychology*, 6, 2015, p. 234-250.

FERRE Gaëlle, *Analyse de discours multimodale. Gestualité et prosodie en discours*, Grenoble, Université Grenoble Alpes Éditions, 2019.

FODOR Jerry, *The Language of Thought*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1975.

- GILE Daniel, *Basic Concepts and Models for Interpreter and Translator Training*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2009.
- GILLESPIE Maureen *et al.*, « Verbal Working Memory Predicts Co-speech Gesture: Evidence from Individual Differences », in *Cognition*, 132(2), 2014, p. 174-180.
- GOLDIN-MEADOW Susan et BRENTARI, Diane, « Gesture, Sign, and Language: The Coming of Age of Sign Language and Gesture Studies », in *Behavioral and Brain Sciences*, 40, 2017, p. 1-17.
- KENDON Adam, « Kinesic Components of Multimodal Utterances », in *Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 35(2), 2009, p. 36-53.
- KITA Sotaro, « How Representational Gestures Help Speaking », in McNEILL David (dir.), *Language and Gesture*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 162-185.
- KITA Sotaro et ÖZYÜREK Asli, « What Does Cross-linguistic Variation in Semantic Coordination of Speech and Gesture Reveal? Evidence for an Interface Representation of Spatial Thinking and Speaking », in *Journal of Memory and Language*, 48(1), 2003, p. 16-32.
- KRAUSS Robert *et al.*, « Lexical Gestures and Lexical Access: A Process Model », in McNEILL David (dir.), *Language and Gesture*, New York, Cambridge University Press, 2001, p. 261-283.
- McNEILL David, *Gesture and Thought*, Chicago, University of Chicago Press, 2005.
- MÜLLER Cornelia, « Gesture and Sign: Cataclysmic Break or Dynamic Relations? », in *Frontiers in Psychology*, 9, 2018, p. 1-20.
- NAVARRO Elisabeth & BENAYOUN Jean-Michel, « Interprétation-médiation : une étude pragmatique de la désignation d'un nouveau métier », in PHILLIPS-BATOMA Patricia & XIANGYUN ZHANG Florence, *Translation As Innovation. Bridging the Sciences and the Humanities*, Victoria, TX, Dalkey Archive Press, 2016, p. 169-186.
- PAIVO Allan, « Mental Imagery in Associative Learning and Memory », in *Psychological Review*, 76(3), 1969, p. 241-263.
- PÖCHHACKER Franz, « Going Video: Mediality and Multimodality in Interpreting », in SALAETS Heidi et BRÔNE Geert (dir.), *Linking Up with Video: Perspectives on Interpreting Practice and Research*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 2020, p. 13-46.
- POINTURIER Sophie, *Théories et pratiques de l'interprétation de service public*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2016.
- POYATOS Fernando, *Nonverbal Communication and Translation: New Perspectives and Challenges in Literature, Interpretation and the Media*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 1997.
- SELESKOVITCH Danica et LEDERER Marianne, *Interpréter pour traduire*, Paris, Didier Erudition, 2001.
- SIBLOT Paul, « Nomination et production de sens : le praxème », in *Langages*, 127, 1997, p. 38-55.
- WATZLAWICK Paul *et al.*, *Une logique de la communication*, Paris, Éditions du Seuil, 1972.

Précis de traduction et d'interprétation en milieu judiciaire



Dorina Irimia

La traduction et l'interprétation en milieu judiciaire sont deux pratiques différentes exercées dans un même domaine, celui de la justice. Nous examinons ici la situation des experts traducteurs-interprètes.

Points de convergence entre traduction et interprétation en milieu judiciaire

L'urgence

La justice française d'aujourd'hui est une justice dans l'urgence (Bastard et Mouhanna, 2007). Le traducteur doit en être bien conscient lorsqu'il reçoit une demande. Certains actes sont particulièrement urgents, notamment les mandats d'arrêt européen ou d'extradition, les ordonnances et les commissions rogatoires internationales de juges d'instruction qui sont à exécuter rapidement pour permettre l'avancement de la procédure, d'autant plus lorsque les personnes concernées se trouvent en détention provisoire. Mentionnons également les convocations à l'audience pour citer les prévenus. Un prévenu détenu est immédiatement remis en liberté

si le tribunal correctionnel n'a pas commencé à examiner son affaire à l'expiration d'un délai de deux mois à compter de la date de l'ordonnance de renvoi du juge d'instruction au tribunal correctionnel.

Il arrive parfois qu'un procureur appelle lui-même un traducteur pour la traduction d'un mandat d'arrêt européen¹ (en exemple, il y avait à exécuter l'arrestation d'une personne lors de l'embarquement à l'aéroport à l'étranger et il restait deux heures au traducteur pour rendre sa traduction du mandat qui devait être transmis aux autorités étrangères). Il arrive même qu'un officier de police judiciaire se déplace au domicile du traducteur pour la traduction très urgente d'un acte intéressant une commission rogatoire internationale.

Ces dernières années, tout particulièrement, et ce afin de répondre aux impératifs de la justice, les magistrats et les parquets ont imparti aux traducteurs des délais courts pour le dépôt de leurs traductions². Il s'ensuit que l'urgence est devenue un enjeu essentiel dans leur travail et que, pour pouvoir l'exécuter dans les délais impartis, ils doivent avoir suivi une solide formation.

Quant à l'interprète, il peut devoir se déplacer de jour comme de nuit pour répondre à diverses missions de la police, et ce, parfois loin de son domicile.

L'adaptation constante à la mission

Cette question a tout son intérêt, notamment lors des audiences correctionnelles de la cour d'appel et de la cour d'assises. L'interprète fait figure d'intervenant *ad hoc*, appelé si nécessaire lors d'une audience pénale. Toutes les audiences ont en commun que le juge doit rationaliser l'ordre du jour dans le prétoire et que le temps est limité sous la pression des audiences suivantes. Le rythme de l'intervention est très accéléré pour l'interprète; pour être efficace, il lui est indispensable d'avoir déjà quelque temps de pratique (on perçoit rapidement celui qui n'a jamais fait ou n'a fait que rarement

1. Un conseil: préparez à l'avance une version Word de ce texte traduit dans votre langue. Il existe au format PDF sur le portail de l'Union européenne.

2. Pour de plus amples informations, voir Irimia, 2021.

des missions d'interprétariat). Comment procéder? Il a le choix entre deux méthodes: la consécutive et la simultanée.

L'interprétation simultanée s'adapte au rythme soutenu, l'interprète suit le locuteur et traduit simultanément. Cette méthode convient davantage aux audiences pénales parce qu'elle est plus fluide et ne génère pas de perte de discours. Elle est également plus fidèle, dans la mesure où elle laisse moins de marge à l'interprète pour améliorer ou filtrer le message du prévenu (ce que les avocats n'apprécient guère). La méthode consécutive se prête moins à ce contexte, car elle demande plus de temps. Elle peut être incomplète (l'interprète perd des détails du discours), plus subjective, moins fidèle. Il n'est pas sûr que le juge l'accepte, la simultanée étant la règle.

Le choix entre la simultanée et la consécutive ne résout pas tout: il faut encore connaître la logique de la procédure et son déroulement. L'interprète confirmé s'en sort mieux que celui dont les missions sont rares. Il semble ainsi judicieux, si l'on n'a pas la pratique, d'assister en auditeur libre à des audiences correctionnelles et d'y prendre des notes.

Il faut par ailleurs toujours veiller à rester dans la stricte limite de sa mission (ne rien ajouter ni ne rien omettre). Les avocats n'apprécient pas que l'interprète, s'il n'est pas satisfait des réponses de la personne, pose des questions supplémentaires. Néanmoins, les avocats ignorent souvent que l'interprétation implique aussi un sens pédagogique de la part de l'interprète (il aide la personne à formuler ses propos et, par conséquent, forcément, dialogue avec elle). Enfin, l'interprète doit se détacher de sa mission puisque, si celle-ci est trop complexe, il peut parfois se trouver malmené lui-même.

Si la simultanée est bien adaptée aux audiences pénales, la consécutive en revanche semble plus indiquée pour l'entretien avec un psychologue ou un psychiatre, qui se déroule dans un tout autre contexte (dans son cabinet, ou en milieu carcéral ou hospitalier). L'interprète adapte sa traduction pour permettre à la personne de saisir le sens exact de la question (elle doit être claire, simple, sans artifice linguistique de la part du locuteur). La priorité pour le psychiatre et le psychologue est de cerner les propos de la personne au plus près de ses pensées, de son positionnement, de son vécu, de ses sentiments les plus intimes. Il convient de laisser un temps

pour la réflexion, le silence, les pauses, les émotions; autant d'aspects qui seront ensuite exploités par le spécialiste dans son rapport. La superposition de deux discours (celui du psychiatre et celui de l'interprète) peut perturber la personne. Inévitablement, il y aura une perte de clarté. L'interprète veille à être le plus fidèle possible à la parole de la personne et, pour y parvenir, il a besoin de plus de temps pour procéder sans précipitation et en toute sérénité.

Quant au traducteur, il s'adapte à la nature du texte. Pour les actes administratifs, il fait ressortir le langage officiel de l'administration, la voix passive et le discours impersonnel (préférant «il est délivré le présent acte» à «on a délivré le présent acte»). Les actes administratifs contiennent des informations qui servent à la reconnaissance d'un droit, à l'octroi d'avantages pécuniaires, etc. Sa traduction doit être claire et précise, sans ambiguïté. Enfin, il faut être conscient de ce que le destinataire de l'acte voudra tirer le meilleur parti de toutes les informations qu'il renferme. Il souhaite qu'il n'y ait pas d'implicite, ni de déduction, que tout soit dit précisément et sans interprétation de la part du traducteur afin de ne pas nuire à la compréhension du texte.

Le traducteur prend la plume du rédacteur de l'acte, il écrit comme s'il était juriste, fonctionnaire d'une administration, médecin... Chaque domaine a son langage spécifique et ses codes de rédaction.

La recherche des bons indices dans la traduction des actes judiciaires

Au tout début, lorsqu'il manque encore d'expérience dans ce type d'exercice et que nombre des termes employés lui sont inconnus, la tâche peut sembler ardue au traducteur. Pour surmonter les difficultés une à une (Irimia, 2020 : 35-50), développons à présent quelques démarches à effectuer :

- Tenir compte du rédacteur de l'acte: le juge (qui dit le droit) **ordonne**, le procureur (chargé de la prévention) **requiert**, l'avocat (pour la défense) **soulève** une nullité. Chacun utilise un langage spécifique propre à sa fonction.
- Se placer dans la phase de la procédure qui a donné lieu à la rédaction de l'acte. Une procédure se divise en effet en plusieurs étapes. La procédure pénale se

décline ainsi en enquête policière, instruction par le juge d'instruction, phase judiciaire et d'exécution des peines. La procédure civile implique l'assignation, la mise en état, la phase judiciaire et d'exécution des jugements. À chaque étape correspond un langage spécifique. En France, le langage employé par le juge d'instruction n'est pas utilisé dans les actes d'enquête menés par le ministère public. Prenons l'exemple d'un traducteur qui doit exprimer l'idée qu'une enquête pénale a été ouverte (dans un système de droit qui ne connaît pas de juge d'instruction). Il utilisera la formule suivante: **la mise en mouvement de l'action pénale** par le procureur et non pas celle de **mise en examen**, spécifique au juge d'instruction. Plus encore, l'enquête pénale fait appel à divers langages: ceux de la preuve, des auditions, des recherches scientifiques, etc. Le jugement requiert aussi un langage spécifique (de l'instruction de l'affaire, des preuves, de la condamnation, etc.). Enfin, les termes en usage au tribunal correctionnel diffèrent de ceux de la cour d'assises, bien que les deux juridictions soient dites «de premier degré». À titre d'exemple, la personne est **déclarée non coupable** au tribunal de police, **relaxée** au tribunal correctionnel et **acquittée** à la cour d'assises.

- Ne pas sortir les termes de leur contexte. Prenons, par exemple, la notion de **décision** qui, en droit français, a un caractère générique englobant les **arrêts**, les **jugements (sentences)** et les **ordonnances**. Une cour d'appel rend un **arrêt**; un tribunal judiciaire, un **jugement** ou une **sentence pénale**; un juge d'instruction, un juge des libertés et de la détention, un juge de mise en état ou en référé, une **ordonnance**. Dans un autre système, cela peut être différent. À titre d'exemple, en droit roumain, la notion de **décision** désigne une décision d'une cour d'appel (**arrêt** dans la procédure française) et s'oppose à celle de **sentence**, rendue par une juridiction de première instance. Un mot se traduit dans le contexte de l'acte à traduire et non pas isolément, extrait d'un dictionnaire juridique. Si l'on va plus loin, un terme indique toute une procédure (par exemple, la notion de **personne recherchée** renvoie ainsi à la procédure de mandat d'arrêt européen ou d'extradition).

- Chercher le concept caché derrière le terme. Par exemple, la notion de **procédure simplifiée** correspond en droit français à la procédure d'**ordonnance pénale**, mais prend une tout autre signification en droit roumain, où elle correspond à la procédure de **reconnaissance préalable de culpabilité** (CRPC).

L'interprète face à la traduction

Il arrive que l'interprète soit sollicité d'abord pour interpréter et ensuite pour une traduction puisque son nom figure dans la procédure. Il est couramment pensé, fût-ce inconsciemment, que l'interprète peut s'autoriser à traduire. Mais est-ce raisonnable ?

Si l'on convient que traduction et interprétation sont complémentaires, on est tenté d'affirmer que l'interprète peut s'autoriser à traduire. Mais sous quelles conditions ? Le champ d'action de la traduction est plus vaste que celui de l'interprétation. Vu la grande diversité des actes à traduire, le traducteur accède à des notions non accessibles à l'interprète.

À notre avis, il n'est pas raisonnable pour un interprète de traduire sur la sollicitation du tribunal quand il n'a jamais montré le moindre intérêt pour la traduction ni acquis les bases de celle-ci.

Quels sont les problèmes inhérents à la traduction judiciaire ?

Convenons-en, la plupart des traducteurs, hautement diplômés des facultés de langues, littérature et civilisation, sont à même de traduire et de faire une recherche terminologique. Ils connaissent la problématique de la traduction, que nous tâchons de synthétiser ci-après : quelle est la part de liberté du traducteur (large ou rétrécie) ? La traduction consiste-t-elle à faire la copie servile du texte (le mot à mot ou le sens) ? Le traducteur doit prendre en considération la langue et la culture cibles, dans un style satisfaisant à l'exactitude, au respect du public de destination et aux règles de rédaction (style soigné, grammaire, mise en page, etc.).

Toujours est-il que, lorsqu'on est amené à traduire des actes judiciaires, on entre de plain-pied dans le domaine

de la linguistique juridique qui interfère avec le droit (qu'il faut connaître!). Voici deux exemples de graves erreurs de traduction : la **minute du jugement**, qui constate par écrit la décision des juges (le dispositif) et qui n'est établie qu'en un seul exemplaire conservé par le greffe du tribunal, est prise pour le moment où le jugement a été rendu ; la **procédure des référés** (en civil), par laquelle une partie demande au juge, en raison de l'urgence, de prendre une mesure provisoire, est assimilée à une **comparution immédiate**, procédure qui permet au procureur de faire juger une personne de suite après une garde à vue.

Quelques aspects épineux de la traduction d'actes judiciaires

Fort heureusement pour les traducteurs, le langage judiciaire n'évolue que lentement par rapport à d'autres disciplines. Par ailleurs, les actes judiciaires abondent en expressions répétitives, stéréotypées, utilisées par les juges pour gagner du temps. Il est possible de s'appuyer sur des modèles d'actes, un jugement pénal de première instance rendu à Paris ressemblant à son équivalent lyonnais. Enfin, dans la procédure pénale, où le traducteur est le plus sollicité, la chaîne des actes de procédure est cohérente, et il est facile de s'y retrouver.

Les difficultés tiennent au fait que les juges ne sont pas tenus de modifier leur façon de rédiger lorsque leurs décisions seront traduites par un traducteur. Si des notions lui échappent, le traducteur doit alors se former ou consulter un spécialiste. La rédaction des décisions de justice suit un formalisme accru, le langage reste technique pour asseoir l'autorité de la justice. C'est pour cette raison que les décisions ne sont pas accessibles aux justiciables, fait qui a suscité un débat : cela concerne-t-il aussi les traducteurs ? Les décisions de justice doivent-elles leur être accessibles ? Avant de répondre à ces questions, il convient d'en régler une autre, celle de savoir si la relation entre un juge et un traducteur est un rapport d'initié à initié ou d'initié à non-initié. Or il nous semble qu'un juge traite plutôt le traducteur comme un initié (marque de reconnaissance).

Néanmoins, il serait souhaitable que les avocats soignent particulièrement la rédaction des actes (conclusions ou assignations) destinés à être traduits, évitent les termes génériques, peu précis ou trop imagés, et surtout proscrivent toute imprécision, source de confusion.

Un traducteur peut ainsi être confronté à plusieurs obstacles:

- certaines énonciations n'appartiennent qu'au langage judiciaire;
- les actes judiciaires souffrent d'un certain formalisme justifié par le besoin d'apporter à l'acte une autorité suffisante et, par là même, d'asseoir l'autorité du pouvoir judiciaire (le traducteur doit faire ressortir ce formalisme dans sa traduction);
- les constructions syntaxiques, les figures de style, l'utilisation d'outils grammaticaux particuliers (notamment les connecteurs logiques ou de motivation), l'usage de modes et de temps verbaux appropriés, de constructions verbales spécifiques, les tournures impersonnelles sont des moyens mis à disposition des juges pour afficher l'autorité dont ils sont investis;
- le langage de l'obligation: les jugements relèvent du mode performatif, un ordre est donné, une obligation de faire ou de ne pas faire.

Attardons-nous, à titre d'exemple, sur l'expression de l'obligation. Elle se retrouve notamment dans le verbe du dispositif d'un jugement. C'est ce que le juge impose aux parties (en pénal, condamnation ou relaxe, en civil, une obligation de paiement ou d'exécution d'une obligation).

Il existe plusieurs façons d'exprimer l'obligation:

- des tournures réclamant le subjonctif: il a été convenu que, il est impératif que;
- l'ajout d'une locution contraignante: dans tous les cas (obligation absolue), nécessairement, obligatoirement, sans restriction, sans dérogation, en aucun cas...
- des tournures impersonnelles: il convient, il appartient, il est nécessaire, il incombe (aux parties, au juge), force est de, il s'agira de...
- des verbes spécifiques: entendre, manquer, exiger, sommer de, s'engager à, devoir, se devoir de, requérir, garantir, s'interdire de, être en obligation de, être

tenu de, être obligé de, être astreint à, avoir l'obligation de, vouloir que, exiger, revendiquer (un droit), mettre en demeure de, il faut, être redevable, être contraint, mettre à la charge de quelqu'un...

Pour les actes judiciaires, quelques aspects sont à régler au préalable par le traducteur : la connaissance des procédures qui donnent lieu aux documents à traduire, la compréhension du texte, l'extraction des mots juridiques inconnus et la recherche documentaire – qui représentent elles-mêmes une technique supposant de savoir où chercher l'information rapidement (Héba Medhat-Lecocq, 2021: 177-185).

Pour la compréhension du texte, il est nécessaire de s'interroger sur les aspects suivants: qui est à l'origine de l'acte, quelles sont les fonctions ou les prérogatives de l'auteur de l'acte, à quelle étape de la procédure judiciaire l'acte a-t-il été émis? Prenons, à titre d'exemple, l'expression «où étant et parlant à...», que l'on trouve dans un acte de signification d'un huissier de justice. Ici, celui-ci notifie un acte de procédure (un jugement, une assignation, des conclusions d'avocat, etc.): il se rend au domicile du destinataire de l'acte (où étant...) et discute avec celui-ci pour la remise de cet acte (et parlant à...). Si l'on comprend le contexte, la traduction vient d'elle-même. Toute traduction, en actes judiciaires, commence par la compréhension des problèmes de droit; ceux-ci étant réglés, le traducteur pourra traduire.

La nécessaire compréhension des notions de droit

Pour ce qui est de l'interprétation, on peut croire, à tort, qu'il s'agit d'une simple mission orale visant la traduction des faits. Les interprètes qui participent aux audiences correctionnelles savent que des problèmes de droit sont soumis au débat. Comment procéder dans une audience pour une affaire de blanchiment d'argent, de banqueroute suivie de cessation de paiements et d'un plan de redressement d'une entreprise, sans avoir de notions de droit? Comment traduire à la cour d'assises la description du fonctionnement d'une arme faite par un expert en balistique sans préparation préalable? Une mission d'interprétation doit être prise au sérieux et, dans la mesure du possible, préparée. Un interprète est appelé pour une grosse affaire qui dure quelques jours.

C'est un indice pour lui. Il lui serait utile d'aller consulter l'ordonnance du juge d'instruction au greffe de la chambre correctionnelle. Pour les affaires habituelles, il demandera à l'huissier de justice ou à l'avocat la possibilité de consulter cette ordonnance le jour de l'audience avant que l'affaire ne soit appelée.

Nous admettons que l'interprète, étant davantage appelé dans les procédures pénales, apprend le droit au passage (de nombreux interprètes se sont ainsi formés sur le tas). En conséquence, ne conviendrait-il pas d'assister aux audiences correctionnelles? C'est bien là que l'on apprend véritablement, bien plus que lors d'une formation à proprement parler.

Voyons maintenant le cas du traducteur. Il est appelé pour nombre de procédures civiles qui échappent à l'interprète. Elles sont nombreuses, diverses et complexes. Nous avons remarqué, en notre qualité de formatrice, que les traducteurs n'ont pas une grande affection pour le civil (excepté les jugements du droit de la famille) et qu'ils se limitent aux procédures pénales, pour lesquelles la traduction est plus facile. C'est, je crois, une erreur de leur part, dans la mesure où cela signifie qu'ils délaissent un marché important, étant donné la multitude de traductions demandée en civil par les entreprises et les particuliers.

Quand l'interprétation et la traduction s'entremêlent : la traduction orale

Un nouveau type de traduction est apparu au niveau des procédures pénales : la traduction *orale* d'actes écrits existant dans la procédure créée par la directive 2010/64/UE relative au droit à l'interprétation et à la traduction du 20 octobre 2010.

Le principe du droit à la traduction avait auparavant été posé par la Cour européenne des droits de l'homme, qui a jugé que le droit à l'interprète ne se limite pas à l'interprétation, mais s'étend aussi à la traduction de tout acte de la procédure engagée contre le prévenu, afin que celui-ci les comprenne et bénéficie d'un procès équitable.

Pour transposer en droit français la directive 2010/64/UE dans le cadre des procédures pénales, le législateur français

a introduit, par la loi n° 2013-711 du 5 août 2013 portant diverses dispositions d'adaptation dans le domaine de la justice en application du droit de l'Union européenne et des engagements internationaux de la France, un paragraphe consacré au droit fondamental à l'interprétation et à la traduction (l'article préliminaire III, §2 du Code de procédure pénale et un nouvel article n° 803-5 du même code).

Il ressort, à la lecture de ces deux textes, une situation tout à fait originale: une mission supplémentaire de traduction à l'oral d'actes écrits est donnée à l'interprète présent dans une procédure judiciaire pour une interprétation orale. La traduction orale d'actes de procédure judiciaire écrits est un acte de traduction hybride effectué par un interprète qui, à l'origine, est désigné pour effectuer une interprétation. Il sera donc invité, lorsqu'une traduction d'actes écrits est nécessaire, à la faire oralement et sur-le-champ devant la personne et devant l'autorité judiciaire qui l'a désigné, sans préparation aucune (Irimia, 2019: 57-59). Ce genre de traduction ne respecte donc pas les étapes habituelles de la traduction écrite: préparation, traduction proprement dite, correction et mise en forme. Il va de soi que l'interprète ainsi désigné ne peut pas faire de recherches dans des ouvrages, des dictionnaires, ni trouver une quelconque information.

Les incidences sur la qualité de la traduction

D'abord, la traduction exécutée à l'oral ne sera certainement pas de qualité, même si elle émane de traducteurs assermentés, rompus à la traduction d'actes judiciaires, et ce, parce que les conditions d'une bonne traduction ne sont pas réunies.

Ensuite, est-il raisonnable d'attribuer une fonction bivalente d'interprète et de traducteur à un interprète qui n'est pas expert (puisque inscrit seulement sur la liste parallèle du procureur, dite CESEDA, par un tribunal judiciaire pour les procédures visant le séjour des étrangers) ou qui est seulement assermenté en tant qu'interprète auprès d'une cour d'appel alors qu'il n'est pas ou guère formé à la traduction écrite?

Les raisons de cette interrogation renvoient à l'idée que l'interprétation en audience, généralement orientée sur les faits par le biais de questions/réponses, repose en principe

sur le biculturalisme, la plupart des interprètes étant biculturels, ou l'étant devenus. La traduction écrite d'actes de procédure est un acte intellectuel différent et difficile, car il ne suffit pas de connaître deux langues, il faut encore avoir un savoir juridique confirmé. Ce savoir est d'autant plus important que les actes à traduire sont qualifiés d'*essentiels* par ladite directive et que la traduction d'actes de procédure renforce le droit de la défense et garantit le respect du droit à un procès équitable.

Conclusion

Nous avons énoncé les grandes difficultés de la traduction et de l'interprétation en milieu judiciaire et nous nous sommes interrogée sur la pertinence qu'il y a à confier des traductions à un interprète qui n'est pas traducteur. La pratique à l'oral est, certes, fort utile pour la compréhension des procédures judiciaires. Néanmoins, si un interprète ambitionne de traduire, il doit (ré)examiner les diverses manières d'aborder le domaine de la traduction dans toute sa complexité. Ses seules connaissances en tant qu'interprète ne peuvent pas justifier le passage à la traduction, il en faut davantage.

dorina.irimia@idtradformation.fr

Dorina IRIMIA est traductrice agréée par la Cour de cassation et la Cour d'appel de Lyon, après une expérience en qualité d'attachée d'enseignement supérieur et d'avocate en Roumanie. Elle est titulaire d'un doctorat en droit français et, depuis 2015, exerce comme formatrice en droit et langues.

SOURCES CITÉES

BASTARD Bastard et MOUHANNA Christian, *Une justice dans l'urgence*, Paris, PUF, 2007.

IRIMIA Dorina, *Les experts traducteurs-interprètes en milieu judiciaire*, Paris, Éditions Sydney Laurent, 2021.

IRIMIA Dorina, *Du langage judiciaire à la traduction. Manuel d'initiation en droit et en actes judiciaires*, Paris, Éditions Sydney Laurent, 2020.

IRIMIA Dorina, « Réflexions sur l'application effective de la directive 2010/64/UE du Parlement européen relative au droit à l'interprétation et à la traduction dans le cadre des procédures pénales », in *Experts*, 144, 2019, p. 57-59.

MEDHAT LECOCQ Héba, *Terminologie comparée et traduction. Approche interdisciplinaire*, Paris, Éditions des archives contemporaines, coll. « InterCulturel », 2021.

Former l'interprète et ses partenaires en milieu policier



Propos de Bart Defrancq
recueillis par Émilie Syssau

Dans quel contexte intervient un interprète¹ en milieu policier?

Je vais surtout vous parler de la situation belge, qui n'est cependant probablement pas très différente de la situation française. En effet, une directive européenne réglemente l'intervention des interprètes dans les procédures pénales: elle rend obligatoire l'assistance d'un interprète lorsqu'un suspect ne comprend pas la langue pratiquée par l'institution policière du pays où il se trouve. Il s'agit cependant d'un interprète dans une langue que le suspect comprend ou pratique, et pas forcément dans sa langue maternelle: les instances policières belges ne sont pas obligées, si elles interrogent un Letton, de lui présenter un interprète pour le letton. Si aucun interprète dans cet idiome n'est disponible et si elles constatent que le suspect comprend assez bien l'anglais, elles pourront solliciter un interprète français/anglais ou néerlandais/anglais. Il y a donc encore de la

¹. Par commodité, la forme masculine, spécialement pour les noms de métier, est utilisée par défaut. Elle n'est cependant pas représentative de la catégorie professionnelle des interprètes, où les femmes sont majoritaires.

marge pour améliorer la situation et renforcer les droits du suspect – d’autant que l’évaluation de ses aptitudes linguistiques dépend entièrement d’un policier, qui souvent n’est guère compétent pour les juger. Et c’est sur la base de cette évaluation qu’un interprète est contacté.

L’interprète bénéficie-t-il d’informations en amont de son intervention ?

En général, on lui indique uniquement la qualification des faits. Très peu de policiers communiquent des informations concrètes sur l’affaire, ce qui n’est pas favorable à une bonne interprétation. Considérons, par exemple, tous les instruments avec lesquels un être humain peut en blesser un autre ; l’interprète ne connaît pas nécessairement le terme exact dans une autre langue que la sienne. S’il avait un peu plus de renseignements sur ce qui s’est passé, avec quoi, il pourrait effectuer des recherches terminologiques pertinentes. Aux Pays-Bas, d’ailleurs, un interprète sur le point d’intervenir auprès des tribunaux est autorisé à s’adresser au greffe pour demander à consulter le dossier. Il peut même facturer ces heures de préparation, ce qui est selon moi un système idéal. J’ai engagé en Belgique un débat avec les instances policières et judiciaires visant à permettre à l’interprète de se préparer en consultant le dossier. Mais mes interlocuteurs me rétorquent souvent qu’un surcroît d’informations risque d’influencer l’interprétation, ou bien ils se retranchent derrière le secret de l’instruction qui ne peut être trahi. Si un interprète consulte un dossier avant que celui-ci ne soit pris en charge par le tribunal, le risque que des éléments se perdent dans la nature augmente, même si les interprètes jurés sont tenus au secret professionnel. Les réticences sont donc nombreuses, même si le système fonctionne bien aux Pays-Bas.

Si un même témoin est auditionné plusieurs fois, sollicite-t-on toujours le même interprète ?

Il n’y a pas vraiment de règle ; cela dépend des disponibilités. Pour trouver un interprète, le commissariat de police consulte le registre national des interprètes ou d’anciennes

listes antérieures à celui-ci. Pour certaines langues, il y a pléthore d'interprètes, pour d'autres, ils sont rares. Dans le cas de plusieurs auditions successives pour des individus dont la langue est moins représentée, il y a plus de chance que le même interprète intervienne. *A contrario*, en Belgique néerlandophone, il y a très peu de chances que l'on retrouve le même interprète pour une langue comme le français – sauf si les policiers l'exigent.

Faire appel au même interprète peut être à double tranchant. Il est certes mieux informé, connaît mieux le dossier et interprétera probablement mieux; mais il pourra aussi avoir davantage tendance à intégrer ses connaissances à l'interprétation et à combler certaines lacunes – d'où une augmentation du nombre d'entorses au code de déontologie.

L'interprète peut-il poser des questions en vue de mieux comprendre un récit confus, ou est-il tenu d'attendre que le policier demande des précisions?

Le code de déontologie veut que l'interprète interprète ce qui se dit sans poser de question, sauf s'il n'a pas bien compris un mot ou ignore un terme dialectal, par exemple. Cependant, certains transigent avec ce principe, en vertu de pratiques qu'ils ont adoptées et adaptées à un moment donné de leur carrière sans savoir si elles étaient acceptables.

Quel est le type d'interprétation pratiquée? Simultanée, consécutive, chuchotée?

Nous enseignons l'interprétation de liaison aux étudiants de master: l'interprète traduit le tour de parole du locuteur A, puis la réponse du locuteur B. Le schéma est donc: locuteur A, interprétation, locuteur B, interprétation, etc. C'est une sorte de consécutive, mais en contexte de liaison.

Dans la réalité, les pratiques varient beaucoup. En Belgique, interviennent en milieu policier de nombreux interprètes peu formés à l'interprétation de liaison. Ils maîtrisent rarement la prise de notes, ne se fient pas à leur mémoire et se dépêchent de délivrer des parties du message, de peur de ne pouvoir retenir ni reproduire toutes les informations s'ils écoutent trop longuement. Ils préfèrent donc la simultanée

parce qu'ils pensent fournir une interprétation plus complète – souvent à tort. En effet, la pratique de la simultanée en interrogatoire peut entraîner de nombreux problèmes, comme la disparition d'informations ou leur mauvaise interprétation, ou encore le chevauchement des discours : comme deux personnes parlent en même temps, par exemple le suspect et l'interprète, le policier n'entend pas forcément bien ce que dit l'interprète. Des erreurs peuvent alors survenir dans le procès-verbal, la police n'ayant pas bien compris ce que l'interprète a dit.

Quelles sont les conditions pratiques d'un interrogatoire ? Est-il filmé ?

L'interprète prend place dans la salle d'interrogatoire même, entre le suspect et le policier, tout simplement. Le recours à la vidéo dépend de la législation nationale : l'enregistrement vidéo est obligatoire dans les pays anglo-saxons, mais pas sur le continent, où il n'est requis que dans des cas bien spécifiques, qui varient d'un pays à l'autre, à savoir les faits de mœurs, de violences sexuelles et les interrogatoires de mineurs.

Cependant, les inspecteurs de police notent tout ce qui est dit. Il faut donc inclure à la formule « locuteur A, interprétation, locuteur B, interprétation » la rédaction du procès-verbal, qui interrompt très souvent le discours du suspect ou du témoin : l'inspecteur de police pose parfois une question alors que le suspect n'a pas terminé sa réponse.

Le procès-verbal est négocié entre la personne interrogée et le policier. Celui-ci articule ce qu'il consigne en cours d'interrogatoire pour solliciter l'accord ou d'éventuelles corrections de la part de la personne interrogée. Certains interprètes interprètent systématiquement ces appels, d'autres ne le font pas ou répondent directement en corrigeant ou confirmant des informations. La déontologie veut cependant que l'interprète traduise tout, donc également ce que le policier lit sur son écran (s'il lit à voix haute, évidemment). Si l'interprète ne s'y astreint pas, il ne donne pas l'occasion à la personne interrogée de corriger, d'infirmier, etc.

À l'issue de l'interrogatoire, le témoin ou prévenu doit prendre connaissance du procès-verbal: cela passe-t-il de nouveau par une traduction/interprétation ?

Tout à fait. En Belgique, on demande à l'interprète une traduction à vue du procès-verbal. Des corrections sont alors encore possibles. Là aussi, on observe des comportements très différents. Les interprètes sont parfois pris entre deux feux et acceptent de faire des choses étrangères au code de déontologie. Certains acceptent ainsi d'apporter manuellement des corrections au procès-verbal – ce qui incombe normalement au policier – ou vont jusqu'à corriger l'orthographe du document ! Beaucoup craignent, s'ils n'obtempèrent pas, que l'on ne fasse plus appel à leurs services.

L'interprète n'est-il pas parfois submergé par l'émotion à l'écoute des faits qu'il entend relater ?

C'est ce qu'on appelle la *vicarious pain*, la douleur qui se transmet de la personne qui en a fait l'expérience à l'interprète. Une branche entière de la recherche anglo-saxonne s'intéresse à ce phénomène, que de nombreux interprètes ressentent au point de réclamer l'organisation de séances collectives ou la mise sur pied de groupes d'entraide au sein desquels ils pourront parler de leurs expériences et s'en libérer. Cette année, une de mes étudiantes y a consacré un mémoire, plutôt dans le contexte social général (école, hôpital). Elle a réalisé des entretiens avec plusieurs interprètes, dont elle a également fait dresser le profil psychologique, et a établi une nette corrélation entre celui-ci, ce que l'interprète dit de son expérience et les sentiments qu'il exprime. Il semble cependant difficile d'intégrer cet aspect dans une formation en vue de mieux préparer les étudiants: chacun gère différemment les émotions, c'est souvent inhérent à sa personnalité. Il faudrait pratiquement faire du sur-mesure... Les étudiants en master d'interprétation ont un an pour acquérir toutes les compétences nécessaires, ce qui laisse peu de temps. Et les programmes destinés aux interprètes jurés ne comptent que 42 heures.

De quoi s'agit-il?

Depuis trois ou quatre ans, le service public fédéral Justice (l'équivalent en Belgique du ministère de la Justice) impose à l'ensemble des interprètes et traducteurs jurés (c'est-à-dire ceux qui ont acquis le droit d'intervenir dans le contexte policier et à qui le juridique est réservé) de suivre une formation d'au moins 32 heures. Celle-ci est essentiellement consacrée à des rudiments de droit (pénal et civil), au code de déontologie, au comportement général approprié d'un interprète et à la terminologie juridique. La composante juridique y est donc très bien représentée, alors que le côté pratique est complètement négligé, contrairement aux recommandations des universitaires de l'imposer dans le cadre législatif. Le SPF Justice a cependant considéré que tous les interprètes déjà actifs dans le secteur étaient compétents et qu'il ne fallait pas les empêcher de continuer à exercer leur profession. À Gand, nous avons bâti la formation sur la base imposée par le SPF et ajouté des exercices pratiques permettant de voir si les interprètes agissent de manière appropriée dans le contexte dans lequel on sollicitera leurs services. Force est de constater que certains interprètes - une minorité, heureusement - exercent parfois depuis dix ans sans savoir interpréter : on n'a jamais contrôlé la qualité de leur pratique et ils n'ont jamais eu l'occasion de suivre une formation. Nous offrons également un stage interprofessionnel avec des avocats et magistrats en formation, pour observer comment les interprètes réagissent dans certains contextes, s'ils respectent le code de déontologie, s'ils appliquent les principes de la gestion de la conversation.

À ce propos, un individu non habitué à un contexte d'interprétation ménage-t-il suffisamment de pauses dans son discours pour que l'interprète puisse intervenir naturellement ?

Cela peut se révéler compliqué, mais uniquement si l'interprète ne maîtrise pas suffisamment bien la consécutive : il interrompra alors plusieurs fois l'un des locuteurs, généralement le suspect ou témoin, ou choisira de pratiquer la simultanée, en parlant en même temps que le suspect. En sortant du master, les étudiants doivent être capables de traduire

en consécutive avec prise de notes un discours de trois ou quatre minutes sans interruption – un laps de temps qui permet de faire passer un certain nombre d'informations.

Pourrait-on imaginer une formation des policiers pour qu'ils soient plus au fait du contexte d'interprétation ?

C'est un de mes chevaux de bataille! Je trouve en effet que l'on focalise toujours l'attention sur l'interprète: on songe davantage à garantir la qualité de l'interprète plutôt que celle de l'interprétation – et il y a une grande différence entre les deux. En effet, garantir la qualité de l'interprétation, c'est aussi garantir les conditions de travail. Alors que ceux qui privilégient la qualité de l'interprète estiment qu'un interprète sera bon en toutes circonstances, ce qui n'est pas forcément le cas. Un interprète aura beau être formé à 120 % de ses compétences, si les autres en font un mauvais usage, ça ne sert à rien. Or, l'interprétation est avant tout une donnée contextuelle, il faut créer les conditions de travail pour que l'interprète puisse fonctionner de manière appropriée. Telle est notre conception pédagogique. L'interprète doit certes être formé, savoir comment fonctionne un interrogatoire, ce qu'est un procès dans un tribunal, les procédures, la gestion de la conversation, etc. Mais il convient aussi de former à son intervention ceux qui seront ses interlocuteurs. À Gand, nous organisons ainsi des temps communs entre futurs interprètes et aspirants policiers: des policiers viennent enseigner aux étudiants ce qu'est un interrogatoire et nous donnons aux aspirants un cours d'une heure sur ce qu'ils peuvent attendre de l'interprète, sur le cadre réglementaire de l'interprétation et l'évaluation d'un interprète. Puis viennent les exercices, que nous enregistrons afin de faire un retour à nos étudiants et aux futurs policiers. Nous procédons de même avec des magistrats et des avocats encore en formation: ils suivent eux aussi un cours sur l'interprétation et la gestion d'une conversation avec l'interprète au tribunal, puis nous simulons au tribunal plusieurs audiences, où nous mettons en présence les avocats et magistrats stagiaires et nos étudiants. La plupart de nos remarques, au-delà du travail avec l'interprète, valent pour l'exercice d'une profession en général: si un interprète peine à suivre un avocat, il y a fort à parier que les autres

locuteurs de sa langue ne comprendront pas non plus toutes ses interventions. Les conseils sont donc similaires : n'utilisez pas de phrases trop complexes, ne parlez pas trop vite.

Étrangement, les interprètes sont souvent surpris par notre proposition, ils n'imaginent pas que les autres catégories professionnelles puissent s'adapter à leur présence. Pourtant, notre expérience prouve que les instances judiciaires et l'Académie de police sont très ouvertes : cela fait maintenant cinq ans que nous organisons au tribunal de Gand ces simulations entre magistrats stagiaires et étudiants, et cette année, c'est le Barreau de Gand lui-même qui nous a demandé si leurs avocats stagiaires pouvaient participer.

Je vois avec intérêt et beaucoup de plaisir que de plus en plus d'initiatives similaires sont prises dans d'autres universités, notamment celle de Melbourne en Australie, pour former les aspirants policiers (ou d'autres métiers) à l'interrogatoire avec interprète. C'est vraiment une nécessité, car ils seront tôt ou tard confrontés à un suspect ou à un témoin qui ne parle pas leur langue et a besoin d'un interprète ; et, quand on ne s'y est jamais essayé, c'est très étrange de parler par le truchement d'un interprète, ce n'est pas naturel du tout. Par ailleurs, plonger nos étudiants dans des contextes simulés les protège en cas d'erreurs, tout en leur permettant de se faire une idée de ce à quoi ils seront confrontés. Cela leur permet aussi de se familiariser avec les structures dans lesquelles ils seront amenés à évoluer : se retrouver d'emblée dans un tribunal ou dans un commissariat de police peut être très intimidant quand on n'y a jamais mis les pieds. On peut alors ressentir une très forte pression, au point d'abandonner sa pensée normale, et de ne pas se comporter comme on l'a appris. Les interprètes rendent un service vital qui, s'il est mal préparé ou se déroule dans des conditions inappropriées, ne donne pas la satisfaction du travail accompli et comporte des risques réels. De nombreuses améliorations peuvent être obtenues simplement en encourageant les interlocuteurs à se préoccuper un peu plus des intérêts des interprètes et en leur promettant qu'en le faisant ceux-ci travailleront mieux. À l'Université de Gand, nous développons ce principe avec les policiers, les magistrats, mais aussi avec les médecins à l'hôpital universitaire et, à partir de novembre 2021, avec

des instituteurs en formation à la haute école de Gand². Nous simulerons alors une prise de contact entre le professeur titulaire d'une classe et un certain nombre de parents.

Bart.Defrancq@ugent.be

Bart DEFRANQ est chargé de cours à l'Université de Gand (Belgique) pour l'interprétation et la traduction juridique. Chercheur enthousiaste, il s'est successivement intéressé à la linguistique (doctorat en 2002), la traduction et l'interprétation. Ses recherches actuelles se situent dans ce dernier domaine et portent plus particulièrement sur les aspects cognitifs et sociocognitifs de l'interprétation de conférence et de l'interprétation en milieu policier. Il est président de la Conférence internationale permanente d'instituts universitaires de traducteurs et interprètes (CIUTI).

POUR ALLER PLUS LOIN

Directive 2010/64/UE du Parlement européen et du Conseil du 20 octobre 2010 relative au droit à l'interprétation et à la traduction dans le cadre des procédures pénales : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/ALL/?uri=CELEX%3A32010L0064>

Arrêté royal fixant le code de déontologie des traducteurs, interprètes et traducteurs-interprètes jurés désignés en application de la loi du 10 avril 2014 modifiant diverses dispositions en vue d'établir un registre national des experts judiciaires et établissant un registre national des traducteurs, interprètes et traducteurs-interprètes jurés : www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2017041816&table_name=loi

2. <https://www.ipti.ugent.be/>

L'interprète dans le bloc opératoire

ou l'interprétation de l'extrême



Daphné Deliyanni

Introduction

L'interprétation en milieu hospitalier est une pratique langagière inscrite en tant que droit de la personne dans le Code de la santé publique¹. Il s'agit d'une réalité répandue, née des besoins des populations migrantes. Si la levée de la barrière de la langue a longtemps été assurée par les proches, elle est désormais en phase de professionnalisation, institutionnellement et déontologiquement codifiée, du fait des conditions de travail particulières et des enjeux d'une importance vitale dont il est question.

Dans cet article, nous étudierons un cas extrême d'interprétation en milieu hospitalier, l'interprétation dans le bloc opératoire, lors des interventions du cerveau en conditions éveillées. Bien que cette activité interprétative soit rare, elle mérite notre attention car elle met à l'épreuve le professionnel le plus chevronné et souligne la nécessité de professionnalisation dans ce domaine spécifique.

1. Code de la santé publique art. L1110-3-1.

Après avoir exposé le protocole en question, nous présentons le travail des interprètes avant, pendant et après l'intervention, examinerons leur profil et le cadre institutionnel dans lequel ils évoluent et estimerons si les conditions réunies leur permettent de remplir leur rôle. Ces interprètes correspondent-ils aux idéaux décrits dans les textes? Nous tenterons finalement d'esquisser une proposition pour remédier aux éventuels dysfonctionnements et aider les interprètes et les professionnels de santé à mener à bien leurs missions respectives tout en répondant aux attentes des patients.

Une mission exceptionnelle

Le protocole et les intervenants

La technique des interventions éveillées dans le cerveau humain a fait son apparition il y a une vingtaine d'années. Elle consiste à procéder à l'exérèse de gliomes, des tumeurs rares représentant néanmoins la moitié des tumeurs cérébrales. La difficulté du traitement par exérèse est due au fait que ces tumeurs sont invisibles à l'œil nu et diffuses dans le tissu sain. La technique de l'intervention sur un patient en éveil permet au neurochirurgien d'enlever une très grande partie de la tumeur tout en sauvegardant la totalité des fonctions du cerveau. Ce traitement lui donne simultanément de plus grandes chances de contrôler l'évolution de la tumeur tout en préservant la qualité de vie du patient, ce qui est impossible avec une intervention classique « à l'aveugle ».

Lors d'une intervention de ce type, une anesthésie générale est pratiquée dans un premier temps. Après une craniotomie et une anesthésie locale, l'anesthésiste réveille le patient. Pendant une à deux heures, le patient accomplit des tâches simples de mouvement et de dénomination d'images, guidées et interprétées par un orthophoniste ou un neuropsychologue² afin que le neurochirurgien puisse cartographier le cerveau et la tumeur : grâce aux réactions du patient, spontanées ou provoquées par le chirurgien, ce dernier

2. Ces spécialistes interviennent selon l'hémisphère opéré. Pour des raisons de simplicité, nous n'utiliserons par la suite que le terme orthophoniste.

peut ensuite établir les corrélations anatomo-fonctionnelles propres à chaque patient et repérer les limites du tissu cérébral qui peut être enlevé. Ce protocole, aussi impressionnant que révolutionnaire, permet aux neurochirurgiens d'obtenir d'excellents résultats, mais requiert la participation active du patient. C'est là que les interprètes entrent en jeu, car rares sont les neurochirurgiens qui pratiquent cette technique, ce qui oblige de nombreux patients à s'expatrier pour se faire opérer. La présence d'un interprète devient alors indispensable étant donné que, même dans le cas où le patient partage une langue véhiculaire avec l'équipe, on préfère travailler dans la langue d'appartenance sociale³ du patient. Nous allons maintenant décrire le travail de l'interprète qui accompagne le patient avant, après et surtout pendant l'opération, telle que nous la vivons dans le département de neurochirurgie de l'hôpital Gui de Chauliac à Montpellier, sous la direction du professeur H. Duffau.

Le travail de l'interprète

Les interprètes interviennent très tôt dans le processus, dès la première rencontre entre patient et médecin. L'entretien est très codifié. Dans un premier temps, le chirurgien consulte les IRM. Ensuite, il demande au patient de lui exposer l'historique des événements qui l'ont conduit jusqu'à lui. Enfin, il prend la parole pour expliquer ce qu'il voit dans l'imagerie, ce qu'est un gliome et détailler le protocole qu'il pratique, avec ses avantages et inconvénients, ainsi que les risques encourus. Il demande finalement au patient s'il a des questions et l'invite à réfléchir à l'éventualité de subir cette intervention, en lui laissant un laps de temps plus ou moins long selon la gravité de son état.

Les tours de parole ne sont pas équilibrés, ceux du chirurgien durant beaucoup plus longtemps, ce qui est tout à fait compréhensible. Le professeur Duffau, qui a une expérience considérable, non seulement vulgarise son discours, mais il l'adapte culturellement selon le patient, devenant plus

3. Pour les besoins de cet article, nous utilisons le terme «langue d'appartenance sociale» pour les personnes d'un bilinguisme consécutif pratiquant, pour des raisons sociales (p. ex. migration), une langue différente de leur langue première.

factuel quand il rencontre un Anglo-saxon ou plus paternel face à un Méditerranéen, par exemple. La rencontre en face à face, qui pourrait donner lieu à une interprétation de liaison, se transforme en un long monologue très difficile voire impossible à interrompre pour laisser la possibilité au médecin de suivre scrupuleusement le cours et l'organisation de ses explications. La prise de notes est absolument nécessaire, et il faut mettre en place les techniques de l'interprétation consécutive. Une fois que le patient a pris sa décision, le secrétariat organise les rendez-vous avec l'orthophoniste, l'anesthésiste, l'IRM. L'interprète suit le patient lors de tous ces rendez-vous, l'accompagnant même parfois pour les IRM.

Le jour de l'intervention, l'interprète prend position entre le patient et l'orthophoniste. Sa mission ne consiste plus à transmettre ce que dit le patient, mais à vérifier la justesse de ses énoncés. Si, lors du test de dénomination orale par exemple, le patient voit un éléphant et dit «ceci est un éléphant», l'interprète dit «ok». Dans le cas où le patient présente un trouble du langage, l'interprète en discute avec l'orthophoniste qui donne sa conclusion au chirurgien.

Ces troubles peuvent concerner la phonétique, la sémantique, l'articulation. Leur catégorisation est la suivante (Libra, 2015):

- manque du mot : impossibilité de dénommer l'image ;
- paraphrase phonologique : distorsion des mots ;
- paraphrase sémantique : remplacement d'un mot par un autre, avec un lien conceptuel plus ou moins étroit ;
- trouble articulatoire : suspension partielle ou totale de la parole ;
- persévération verbale : répétition du même mot ;
- hypophonie : réduction de l'intensité vocale ;
- bégaiement : répétition de syllabes ou prolongement de sons ;
- jargon : « invention » de mots.

L'intervention de l'interprète dans le bloc opératoire est-elle de l'interprétation ? D. Seleskovitch (1985) défend le terme interprétation contre celui d'interprétariat, affirmant qu'il s'agit du

processus de l'émission et de la réception de la parole, et si l'on admet que toute parole se transforme en pensée chez celui qui

la reçoit et que c'est bien cette pensée que transmet le traducteur et non le sémantisme ou la syntaxe de la langue originale.

Or, dans le bloc opératoire, l'interprète n'interprète pas stricto sensu. Il ne transfère pas la pensée du patient. C'est justement le sémantisme et la syntaxe de la langue originale qu'il doit transmettre. Cependant, il interprète, étant donné qu'il doit prendre une décision sur ce qui est «ok» et ce qui ne l'est pas. Certains des troubles ne sont pas immédiatement interprétables. Dans le cas de la paraphrase sémantique, par exemple, il arrive que les patients utilisent des hyperonymes («oiseau» à la place de «canard») ou des synecdoques, comme «balai» à la place de «balai électrique». Si c'est l'orthophoniste qui décide du lien conceptuel plus ou moins étroit entre «oiseau» et «canard», c'est l'interprète qui doit décider si «balai» est acceptable pour «balai électrique», étant donné que dans la vie quotidienne d'un Grec les deux termes sont interchangeable. L'aspect culturel joue ainsi un rôle indéniable pour plusieurs images du test de dénomination, sans qu'on ait la possibilité de l'adapter au profil de chaque patient. Il s'agit bel et bien alors d'interprétation, mais elle se fait à de multiples niveaux et en binôme étant donné qu'elle passe par le dialogue entre interprète et orthophoniste.

Une difficulté supplémentaire pour l'interprète vient de ce qu'il représente pour le patient. Il l'a accompagné pendant quelques heures, l'a parfois sorti des dédales d'une réalité administrative inconnue, a rencontré sa famille. C'est un médiateur hospitalier et même un lien entre le patient et la famille, l'hôpital, les valeurs et les références culturelles étant supposément partagées. L'interprète devient un point d'appui, et ce sentiment s'exprime toujours explicitement d'une manière ou d'une autre. Des patients m'ont demandé de leur tenir la main, de leur confirmer qu'ils «font du bon travail» comme on dit dans le bloc, de passer tel ou tel message à la famille, de prier pour eux. Non seulement cela demande une grande disponibilité de la part de l'interprète, mais un certain courage dans une décision très difficile à prendre, celle de la pose de limites. C'est une décision entièrement personnelle qui dépend de la personnalité de l'interprète et qui l'engage dans le temps, étant donné qu'il continue à être

présent lors des visites postopératoires du patient, trois mois après l'opération puis une fois par an, tous les ans.

Qui interprète et dans quel cadre institutionnel ?

Des études, de plus en plus nombreuses, menées depuis la fin des années 1990 sur les pratiques de l'interprétation et de la médiation hospitalière dans plusieurs régions et pays européens (Delizée, 2015) s'accordent sur le besoin d'interprètes professionnels dans le domaine de la santé. En France, le métier de l'interprète en milieu social est défini par la charte de l'interprétariat médical et social, adoptée en 2012 :

Il exerce de façon qualifiée une fonction d'interface verbale entre plusieurs individus ou groupes ne parlant pas une même langue. Pour ce faire, il met en œuvre sa maîtrise des langues utilisées et sa connaissance des techniques de traduction orale.

Cependant, selon le référentiel de la Haute Autorité de santé, «le recours à l'interprétation professionnelle en santé est [...] hétérogène en fonction des régions françaises, des secteurs d'activité et des types de professionnels» (HAS, 2017).

La question se pose alors de savoir quelles conséquences peut avoir le recours à des interprètes non professionnels sur la qualité des soins prodigués. Ce constat est particulièrement vrai au CHU de Montpellier, où l'on fait appel à des particuliers ou à des professionnels de la santé intervenant sur la base du bénévolat, sans vérifier leurs compétences linguistiques. Se fondant sur l'idée reçue que toute personne parlant une langue étrangère peut interpréter, et sans avoir les moyens financiers de recourir à des professionnels, les services hospitaliers constituent des listes de personnes parlant telle ou telle langue étrangère, éventuellement disponibles et assez solides pour pouvoir entrer dans le bloc opératoire.

En effet, entrer dans le bloc n'est pas anodin. Mais, en fin de compte, ce n'est pas dans le bloc que l'absence d'un interprète professionnel se fait le plus sentir, puisque c'est le binôme interprète-orthophoniste qui interprète. L'interprète joue un rôle tout au long du protocole périopératoire, il doit jongler entre plusieurs techniques d'interprétation, il doit surtout porter plusieurs casquettes puisque, faute de mieux, il fait office d'accompagnant et de médiateur hospitalier.

Il investit un temps considérable et mobilise des ressources psychologiques inimaginables au regard de l'enjeu vital pour le patient, des liens qui se tissent entre eux et de la nature incurable de la maladie. Dans ces conditions, le cadre déontologique (maîtrise des techniques, justesse de la traduction, confidentialité et secret professionnel, impartialité, autonomie des personnes) peut difficilement être garanti. Certains des interprètes bénévoles, ne pouvant pas gérer émotionnellement la perte éventuelle d'une personne à laquelle ils ont fini par s'attacher, ont ainsi choisi de ne plus accompagner les patients en dehors du bloc, les laissant faire face à la situation avec leurs propres moyens financiers ou humains (embauche d'accompagnant, recours à une langue véhiculaire, débrouillardise). Dernier point : la place des professionnels de santé. L'interprétation professionnelle en milieu hospitalier a également pour mission de fournir les moyens au personnel hospitalier d'assurer la prise en charge des patients dans le respect du secret professionnel. Si la communication peut éventuellement être assurée en anglais par le chirurgien et l'orthophoniste, ce n'est pas le cas pour le personnel soignant du service de neurochirurgie (infirmier•e•s, soignant•e•s, brancardier•e•s, auxiliaires et assistant•e•s de toute sorte). Très souvent, la communication repose sur la bonne volonté de chacun. Or, ce n'est pas dans ces conditions que l'on garantit l'égalité ou la qualité des soins.

Comment professionnaliser les interprètes ?

Nous sommes face à une réalité impossible à changer du jour au lendemain. Le système en place rend service à des dizaines de personnes et fonctionne avec ses avantages et ses inconvénients. Nous avons pourtant entre les mains tous les outils pour l'améliorer. Il faut, dans un premier temps, professionnaliser les interprètes hospitaliers. À l'instar de ce qui est prévu pour les interprètes assermentés, qui sont obligés de suivre une formation continue pour garder leur titre, il est tout à fait envisageable d'organiser et de proposer au sein de l'hôpital des formations au cours desquelles les interprètes hospitaliers pourraient s'initier aux techniques et au cadre déontologique de leur activité.

La prise de conscience de l'importance de l'interprète concerne aussi l'ensemble du personnel soignant à tous les niveaux. Il est vain pour l'interprète le plus spécialisé d'essayer d'assurer sa mission dans un environnement où sa présence est incomprise. Le personnel hospitalier doit faciliter l'accès à l'interprète et le considérer comme partie intégrante de l'équipe. Et, puisqu'on ne peut pas installer un interprète dans chaque service, il convient aussi de doter le personnel soignant, tous ceux qui sont en contact permanent avec les patients et qui répondent à leurs besoins quotidiens, d'autres moyens de communication, comme des pictogrammes par exemple. Même si ceux-ci ne sont pas universels et qu'ils ne permettent qu'une communication unilatérale, ils pourraient éventuellement aider à débloquer des situations de communication difficiles, sur des sujets simples (douleur, faim, froid, etc.) ou dans le cas de langues rares, le temps de trouver une meilleure solution.

La deuxième étape consiste à professionnaliser la fonction. L'administration de l'hôpital doit comprendre que l'interprétation est un métier. On ne peut pas utiliser des bénévoles tout en fermant les yeux sur leur existence. Il faudrait d'abord que les services administratifs des hôpitaux assurent des conditions de travail dignes et sécurisées. À titre d'exemple, en pleine pandémie de Covid-19, aucun test ne pouvait être prescrit aux interprètes de bloc dans la mesure où, pour l'hôpital, ils n'existent pas. Le bénévolat est certes très noble, mais on ne peut pas mettre en péril la santé et la vie des personnes, précisément là où l'on est censé les protéger. L'idéal, évidemment, serait de pouvoir tout réorganiser, faire appel à de vrais professionnels et prévoir un budget pour financer l'accompagnement complet des bénéficiaires et de leurs familles. C'est uniquement de cette manière que nous pourrions prétendre au respect des droits des patients et du secret médical et affirmer que tous les intéressés et tous les acteurs ont les outils dont ils ont besoin pour adhérer au projet thérapeutique.

daphne.deliyianni@gmail.com

Daphné DELIYIANI est titulaire d'un doctorat de l'Université Paul Valéry de Montpellier, ayant comme sujet la terminologie diachronique en tant que méthode de formation de termes dans le domaine de la vitiviniculture. Elle travaille comme traductrice et interprète professionnelle depuis 2007 et dispense des cours en théorie et pratique de la traduction en tant que chargée d'enseignement à l'Université Paul Valéry. Experte près la Cour d'appel de Montpellier, elle est également interprète bénévole dans le service de neurochirurgie du CHU de Montpellier.

SOURCES CITÉES

Groupe de travail national inter-associatif à Strasbourg, *Charte de l'interprétariat médical et social professionnel en France*, 14 novembre 2012.

Haute Autorité de santé (HAS), *Interprétariat linguistique dans le domaine de la santé. Référentiel de compétences, formation et bonnes pratiques*, Service évaluation économique et santé publique, octobre 2017.

BRIN Frédérique, *Dictionnaire d'orthophonie* (vol. 1-1), Isbergues (France), Ortho Édition, 2011.

DELIZÉE Anne, *Émergence et professionnalisation de l'interprétation communautaire en Belgique francophone*, humanOrg, Institut de recherche en développement humain et des organisations, Université de Mons, 2015, <https://www.researchgate.net/publication/276411341>, consulté le 08/08/2021.

LIBRA Marine, *Le manque du mot : une analyse basée sur la cartographie peropératoire chez des patients de gliomes de bas grade en condition éveillée*, mémoire pour obtenir le Certificat de capacité d'orthophonie, Université de Franche-Comté, 2015.

MANDONNET Emmanuel *et al.*, « Prise en charge des gliomes diffus de bas grade cérébraux de découverte fortuite : vers une politique de dépistage dans la population générale ? », in *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, 201, n° 1-2-3, p. 311-324, séance du 7 février 2017.

SELESKOVITCH Danica, « Interprétation ou interprétariat ? », in *Meta*, 30(1), 1985, p. 19-24, <https://doi.org/10.7202/004086ar>.

L'interprétation à distance dans le domaine de la santé

La difficile gestion des émotions



Daniel Secchi

Introduction

Lorsque nous parlons de télé-interprétation, également appelée interprétation à distance, nous faisons allusion, comme son nom l'indique, à un type spécifique d'interprétation réalisé par le biais d'appels téléphoniques ou vidéo. Ce type d'interprétation s'effectue dans différents contextes : en entreprise, dans les services publics, dans les services d'urgence, qu'il s'agisse des soins de santé et/ou des services de police. Il est à noter que le secteur qui enregistre le plus grand nombre de demandes depuis environ deux ans est celui de l'interprétation relative aux soins de santé. Il convient ici de faire une distinction importante entre l'interprétation médicale sur place ou en présence, où l'interprète est physiquement présent à l'hôpital, dans une salle de consultation ou partout où sa présence est requise, et l'interprétation médicale à distance, où l'interprète effectue son travail par le biais d'appels téléphoniques ou vidéo. Ce dernier type d'interprétation à distance est le plus demandé, car il est le plus rapide à mettre en place.

Beaucoup de choses se sont passées depuis 1973, date à laquelle l'Australie a ouvert la voie dans le domaine de l'interprétation à distance en créant, au sein du *Translating and Interpreting Service*, un nouveau département exclusivement chargé de l'interprétation téléphonique pour les services publics. Ce dispositif a reçu le nom de *Free Emergency Telephone Interpreting Service* et il avait pour objectif de fournir une assistance à tous les non-anglophones qui avaient besoin de l'aide d'un interprète dans l'un des services publics disponibles.

Depuis sa création, l'interprétation à distance s'est développée et a évolué dans le monde entier jusqu'à devenir l'une des formes d'interprétation les plus répandues. Selon Ozolins (2011: 33), «peu de domaines de l'interprétation ont connu l'impact radical de la technologie autant que l'interprétation par téléphone¹». Cet impact s'explique grâce aux progrès de la technologie, qui en facilite grandement l'organisation.

En outre, depuis le début de la pandémie de Covid-19, une demande croissante d'interprètes à distance a été observée dans le monde entier dans différents secteurs, notamment celui des soins de santé. C'est dans ce contexte socio-sanitaire de pandémie que les interprètes médicaux ont expérimenté de nouvelles possibilités, mais aussi de grands défis, et que la technologie dont nous disposons aujourd'hui leur a permis de se connecter virtuellement avec les patients hospitalisés par le biais d'appels téléphoniques et vidéo.

De ce fait, la plupart des interprètes médicaux, habitués à travailler sur place, ont été contraints de pratiquer à distance pour les hôpitaux – autant de nouveaux défis à relever pour les établissements de santé, les médecins, les patients et les interprètes.

Pour aborder les situations toujours plus critiques occasionnées par la pandémie, il a fallu mobiliser de nombreux professionnels de l'interprétation médicale à distance. Comme il s'agit de situations aux retombées psychologiques lourdes, nous soulignerons ici l'importance d'une bonne gestion de l'impact émotionnel, tant pour les patients que pour les

1. Traduction de l'auteur.

interprètes médicaux, qu'ils soient expérimentés ou non, afin que ces derniers puissent fournir un service de qualité sans être affectés par le contexte.

Difficultés supplémentaires dans le domaine de la santé

Face à l'urgence sanitaire, l'interprétation à distance semble être devenue l'une des rares solutions, et les intervenants jouent un rôle clé dans la gestion des moments délicats pour les personnes ayant contracté le virus en dehors de leur pays (Rodrigo, 2020). Les interprètes doivent souvent communiquer des nouvelles difficiles, comme signaler qu'un membre de la famille a été intubé ou doit l'être, ou faire part à la famille d'un décès dont l'informe le médecin.

Ces situations, déjà très délicates à gérer pour l'interprète, prennent encore une autre ampleur en modalité à distance, générant davantage de stress et d'anxiété pour le professionnel.

Outre les difficultés techniques (qualité de la ligne téléphonique, de la connexion internet ou de l'audio), l'interprète est confronté à l'éloignement et au fait qu'il ne voit ni le médecin ni le patient. Plusieurs interprètes signalent la gêne qu'ils ressentent à communiquer avec les patients par téléphone plutôt qu'en face-à-face, car ils ne peuvent compter ni sur le langage corporel ni sur les expressions du visage (Goldberg, 2020). La transmission d'informations d'une langue à l'autre peut s'en trouver faussée et cela peut devenir une source de stress, de tension, de nervosité, voire d'un sentiment d'insécurité néfaste à la qualité du travail et au psychisme de l'interprète.

Importance de la formation des interprètes médicaux à la gestion des émotions

Le personnel de santé est formé et préparé aux situations humaines extrêmes qu'il rencontre régulièrement dans l'exercice de sa profession, alors que pour les interprètes, notamment pour ceux qui viennent d'atterrir dans le monde de l'interprétation médicale, ces aspects peuvent être totalement nouveaux, inattendus et difficiles à gérer.

Il est donc indispensable d'intégrer dans la formation de tous les interprètes, et encore plus dans celle des interprètes médicaux, la gestion des émotions, d'un point de vue théorique, mais aussi pratique, en mettant l'accent sur l'aspect psychologique du travail. Les interprètes seraient ainsi armés pour gérer non seulement les émotions des patients dans les situations délicates, mais aussi leurs propres émotions, afin que celles-ci n'influencent ni sur leur pratique ni sur leur stabilité psychologique et émotionnelle (Pöchhacker et Kadric, 1999; Trovato, 2012; Quintana et Valverde, 2021). Montanheiro (2016: 16) insiste également sur la nécessité d'une formation spécialisée en interprétation médicale et souligne que cette préparation est la clé pour que les interprètes médicaux parviennent à maîtriser la charge émotionnelle à laquelle ils sont confrontés pendant leurs heures de travail.

Compte tenu de l'urgence sanitaire mondiale actuelle, l'interprétation à distance a été un élément essentiel dans la pandémie de Covid-19. Toutefois, dans de nombreux cas, les services de santé ont fait appel à des interprètes nouvellement qualifiés ou, à défaut, à des professionnels en cours d'apprentissage.

Des auteurs tels que Wiegand (2000) et Mezcua (2010) ont déjà souligné qu'il est important pour les interprètes non seulement de connaître la terminologie spécifique, la culture de leurs interlocuteurs et de savoir se déplacer avec agilité dans leurs contextes de travail, mais aussi de savoir surmonter la douleur et le chagrin que l'état de santé précaire des patients peut éveiller en eux.

Dans le cadre de son travail, l'interprète médical, sur place ou à distance, est le premier à recevoir le message du médecin qu'il devra transmettre en maîtrisant à la fois ses propres émotions et celles de ses interlocuteurs. Des études spécifiques décrivent comment les interprètes peuvent réduire les effets de leurs émotions, afin qu'elles aient moins d'impact sur leur pratique. Valero (2006) se concentre plus précisément sur l'explication des variables (personnelles et contextuelles) qui affectent négativement les interprètes, tandis que Morales (2015) propose aux interprètes des solutions pour maîtriser leurs émotions, dont la plus basique est de ne pas s'identifier au patient et d'éviter tout lien émotionnel avec lui.

Quoique l'interprétation à distance soit connue depuis longtemps, la pandémie a intensifié son utilisation dans les services de santé, au point de supplanter parfois l'interprétation médicale en face-à-face, car moins dangereuse dans le contexte spécifique de la Covid-19. Mezcuca (2010) observe ainsi les conséquences néfastes du déclenchement d'émotions telles que le stress, la tension, la nervosité qui peuvent aller «jusqu'à la souffrance du syndrome d'épuisement professionnel ou de l'épuisement par empathie». Azarmina et Wallace (2005) mettent quant à eux en évidence une lacune dans la gestion pourtant nécessaire des émotions par les professionnels du secteur ainsi que l'importance d'une recherche future qui puisse faire la lumière sur cette composante du métier.

Stratégies pour la maîtrise des émotions

Dans la phase de formation, les interprètes doivent comprendre que ce travail peut provoquer chez eux des états de stress, d'anxiété, de dépression et de perte d'estime de soi. Ils auront alors besoin, en plus d'une préparation linguistique, culturelle et communicative, d'un apprentissage de la maîtrise de leurs émotions.

Pour cela, l'interprète doit apprendre à être émotionnellement stable, à éviter d'être impulsif et bouleversé, et éviter de trop s'impliquer dans les soucis des patients. Les techniques psychologiques susceptibles d'aider les interprètes sont les mêmes que celles recommandées par les psychologues qui traitent les travailleurs de la santé, soit, en essence :

- a. la relaxation progressive avec la méthode de Jacobson (1938), qui consiste à détecter les tensions musculaires, à détendre l'ensemble de l'appareil musculaire et à relâcher certains muscles pendant la réalisation d'une tâche donnée;
- b. la respiration diaphragmatique ou abdominale (Vallejo et Ferrer, 2000 : 157), qui consiste à inspirer et expirer lentement et profondément;
- c. l'entraînement autogène avec la méthode Schultz (1980 : 25), qui consiste à produire une transformation générale du sujet expérimental au moyen de certains exercices physiologiques et rationnels et

qui, par analogie avec les plus anciennes pratiques hypnotiques exogènes, permet d'obtenir des résultats identiques à ceux obtenus avec des états suggestifs authentiques;

- d.** l'entraînement à la relaxation autoappliquée qui, selon Carranque (2004), comprend:
 - l'autotranquillisation obtenue par la relaxation interne;
 - l'autorégulation des fonctions organiques (cardio-circulatoire, respiratoire, digestive, entre autres);
 - l'augmentation des performances (mémoire, etc.);
 - l'autodétermination obtenue par la formulation d'objectifs spécifiques, qui permet de mieux faire face à de nombreuses situations stressantes de la vie;
 - la capacité d'autocritique et de maîtrise de soi;
 - la formulation de résolutions pour la réalisation d'objectifs humains éthiques;
- e.** la distraction cognitive, une technique qui consiste à changer volontairement, contre un autre stimulus, le centre d'attention des pensées et des sensations que la personne (en l'occurrence l'interprète) éprouve; cette technique est utile pour gérer les crises de panique et réduire l'anxiété (García et Gallego, 2003: 512).

Conclusion

L'interprétation à distance est une réalité depuis 1973, soit depuis près de cinquante ans, et ne peut donc pas être considérée comme une nouvelle forme d'interprétation. La gravité de la situation sanitaire mondiale, engendrée par la pandémie de Covid-19, a accéléré la demande d'interprètes à distance dans le domaine de la santé et a en même temps mis en évidence l'une des difficultés de cette profession, à savoir l'incapacité ou la capacité limitée à gérer correctement et efficacement les émotions et donc la santé psycho-émotionnelle de ces professionnels.

Plusieurs études liées à la gestion des émotions dans les professions de l'interprétation en personne et à distance dans les services publics ont déjà été réalisées au cours des deux dernières décennies par des auteurs tels que Wiegand (2000), Moser-Mercer (2003), Valero (2006),

Ozolins (2011), Del Pozo Triviño (2013), Valero (2006, 2015), Morales (2015), Cordero (2016), Montanheiro (2016), Gradolí (2016), Gómez et Solís (2020) et Quintana (2021). Néanmoins, un vide reste à combler s'agissant de la pratique en milieu sanitaire, aussi bien en présentiel qu'à distance.

Consacrer une partie de la formation des futurs télé-interprètes à un point aussi important que la gestion des émotions permettrait de mieux préparer les professionnels à intervenir, y compris dans des situations d'urgence sanitaire, sans que leur travail soit excessivement affecté par le contexte. Tout le monde y gagnerait : les interprètes, les médecins et, surtout, les patients.

secchi@unica.it

Daniel SECCHI est interprète et traducteur depuis 2013 et ses langues de travail sont l'espagnol, le français et l'italien. Il est titulaire d'un doctorat en études hispaniques avancées, d'un mastère en enseignement de l'espagnol comme langue étrangère et est également examinateur DELE accrédité par l'Instituto Cervantes pour tous les niveaux de A1 à C2. Après avoir exercé en France et en Espagne, il enseigne actuellement l'interprétation (espagnol/italien) et la médiation interculturelle (espagnol/italien) à l'Università degli Studi di Cagliari (Italie).

SOURCES CITÉES

AZARMINA Pejman et WALLACE Paul, « Remote Interpretation in Medical Encounters: a Systematic Review », in *Journal of Telemedicine and Telecare*, 2005, 11(3), p. 140-145.

CORDERO CID María *et al.*, *Prevención del síndrome "burnout" en intérpretes en los servicios públicos*, Madrid, Universidad de Alcalá, 2016, <https://ebuah.uah.es/dspace/handle/10017/23651>, consulté le 23/04/2021.

DEL POZO TRIVIÑO María Isabel, « Camino a la profesionalización de los intérpretes en los servicios públicos y asistenciales españoles en el siglo XXI », in *Cuadernos de ALDEEU*, 25, 2013, p. 109-130.

GARCÍA RAMOS Javier et GALLEGO RODRIGUEZ Jose Manuel, « Psicoterapias en atención primaria », in *Terapeutica en APS*, 10(7), 2003, p. 508-513.

GOLDBERG Emma, « La atención a los pacientes del coronavirus se pierde en la traducción », *The New York Times*, 2020, <https://www.nytimes.com/es/2020/04/17/espanol/ciencia-y-tecnologia/intereprete-coronavirus-ayuda.html>, consulté le 03/04/2021.

GÓMEZ PARRILLA Laura et SOLÍS GUTIÉRREZ María del Mar, « El estrés en la Interpretación para los Servicios Públicos: Protocolo de actuación y estrategias para la formación de intérpretes », in *Lebende Sprachen*, 65(1), 2020, p. 104-135.

GRADOLÍ JULIÁN Clara et al., *Propuesta de formación psicológica especializada para intérpretes: una aproximación preliminar*, Castellón (Espagne), Universitat Jaume I, 2016, <http://repositori.uji.es/xmlui/handle/10234/162039>, consulté le 22/06/2021.

JACOBSON Edmundo, *Relajación progresiva*, Chicago, The University of Chicago, 1929.

MEZCUA RUIZ Aurora, « La enseñanza de la interpretación social en el contexto biosanitario: la preparación psicológica del intérprete médico », in *TRANS. Revista de Traductología*, 14, 2010, p. 143-160.

MEZCUA RUIZ Aurora, « La interpretación en los centros sanitarios: “A veces médico, a veces paciente... pero siempre intérprete” », in *Skopos. Revista internacional de traducción e interpretación*, 14, 2013, p. 185-200.

MONTANHEIRO TÁSSIA Rafaela, *La formación y especialización en interpretación médico-sanitaria en contextos de violencia de género*, Castellón (Espagne), Universitat Jaume I, 2016, <http://repositori.uji.es/xmlui/handle/10234/166369?show=full>, consulté le 27/05/2021.

MORALES MARÍN Ana, *El impacto psicológico en el intérprete*, Alcalá de Henares (Espagne), Universidad de Alcalá de Henares, 2015, <https://ebuah.uah.es/dspace/handle/10017/23778>, consulté le 14/06/2021.

MOSER-MERCER Barbara, *Remote Interpreting: Assessment of Human Factors and Performance Parameters*, Joint Project International, 2003, https://aiic.org/document/516/AIICWebzine_Summer2003_3_MOSER-MERCER, consulté le 08/02/2021.

OZOLINS Uldis, « Telephone Interpreting: Understanding Practice and Identifying Research Needs », in *Translation & Interpreting*, 3(2), 2011, p. 33-47.

PÖCHHACKER Franz et KADRIC Mira, « The Hospital Cleaner as Healthcare Interpreter: A Case Study », in *The Translator*, 5(2), 1999, p. 161-178.

QUINTANA ROJAS Lyn Valentina et VALVERDE CASTRO Jennifer Paola, *El manejo de emociones de los intérpretes en la interpretación médica remota en el contexto de la pandemia de la Covid-19 en Lima, Perú*, Lima, Universidad peruana de ciencias aplicadas, 2021, <https://repositorioacademico.upc.edu.pe/handle/10757/654578>, consulté le 22/07/2021.

RODRIGO Anna, *Intérprete de línea de emergencias: somos la voz del médico para extranjeros*, EFE, 2020, <https://www.efe.com/efe/espana/destacada/intereprete-de-linea-emergenciassomos-la-voz-del-medico-para-extranjeros/10011-4217498>, consulté le 13/01/2021.

SCHULTZ JOHANNES HEINRICH, *Entrenamiento Autógeno*, Barcelona (Espagne), Científico Médica, 1980.

Translating and Interpreting Service, Australian Government Department of Home Affairs, TIS National, <https://www.tisnational.gov.au/en/About-TIS-National/History-of-TIS-National>, consulté le 15/07/2021.

TROVATO Giuseppe, « La mediación cultural en el ámbito sanitario: algunas reflexiones relativas a las problemáticas culturales y al papel del mediador », in *Redit (Revista electrónica de didáctica de la traducción y la interpretación)*, 2012, 8, p. 29-41.

VALERO GARCÉS M. Carmen *et al.*, « El impacto psicológico y emocional en los intérpretes y traductores de los servicios públicos: un factor a tener en cuenta », in *Quaderns. Revista de traducció*, 13, 2006, p. 141-154.

VALERO GARCÉS M. Carmen, « The Impact of Emotional and Psychological Factors on Public Service Interpreters: Preliminary Studies », *Translation & Interpreting*, 7(3), 2015, p. 90-102.

VALLEJO RUILOBA Julio et FERRER GASTÓ Cristóbal, *Trastornos afectivos: ansiedad y depresión*, Barcelona (Espagne), Masson, 2000.

WIEGAND Chriss, « Role of the Interpreter in the Healing of a Nation: An Emotional View », in *The Critical Link 2*, John Benjamins Publishing, 2000, p. 207.

Interpréter en contexte de demande d'asile

Enjeux et pistes de réflexion
pour améliorer sa pratique



Diana Huet de Guerville

Traductrice indépendante depuis dix ans, j'ai commencé il y a trois ans l'interprétation par téléphone pour des Nigérianes et Nigériens en demande d'asile, complètement par hasard. N'étant pas formée à l'interprétation, j'ai dû tout apprendre sur le tas, ce qui a généré un certain nombre de difficultés et de questionnements, surtout étant donné la sensibilité du contexte. En cherchant à développer mes compétences en interprétation, je me suis rendu compte qu'il y avait très peu de formations en France en dehors du cadre universitaire. J'ai finalement trouvé une formation en ligne proposée par l'Université de Glasgow, «Interpreting for Refugees: Contexts, Practices and Ethics», que j'ai beaucoup appréciée. J'aimerais ici partager mes expériences d'interprétation en milieu social complexe et proposer des pistes d'amélioration telles que les suggèrent cette formation et mes propres réflexions.

En 2018, une connaissance, Jeanne¹, travailleuse sociale, m'a sollicitée pour faire de l'interprétation par téléphone pour une de ses clientes, une demandeuse d'asile nigériane anglophone. J'ai commencé par refuser, en lui expliquant que je n'avais pas de compétences en interprétation. Mais comme elle ne trouvait personne d'autre, elle a insisté, disant que ce serait toujours mieux que rien.

J'ai donc accepté, pour lui rendre service, avant de passer plusieurs jours paniquée à l'idée de faire une prestation pour laquelle je ne me sentais pas du tout qualifiée. J'ai essayé de me préparer au maximum, en me renseignant sur les différentes formes d'interprétation, et en essayant d'en comprendre les techniques. J'en ai assez vite déduit que le téléphone imposait le consécutif, ce qui m'a un peu rassurée. Mais quand j'ai commencé à lire et à regarder des vidéos sur la prise de notes, qui me paraissait trop complexe pour être acquise en quelques jours, je me suis sentie assez dépassée. Je me suis donc concentrée sur une recherche terminologique, ne sachant pas trop ce qui allait véritablement m'être demandé.

Le jour J, j'avais une boule au ventre, mais tout s'est finalement bien passé. Jeanne recueillait le récit de vie de cette demandeuse d'asile pour préparer son dossier auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRO) – un récit dont le vocabulaire était assez accessible. Le téléphone compliquait certes les choses, car je n'arrivais pas toujours à bien entendre les propos de la personne. J'ai souvent dû lui demander de se rapprocher du combiné, ou de parler plus fort – des injonctions peu évidentes quand votre interlocutrice évoque des sujets très douloureux et intimes (une difficulté plus tard amplifiée par le port du masque). L'accent nigérian est par ailleurs très différent de mon accent étasunien, d'où quelques soucis de compréhension. Mais le plus compliqué était sûrement de devoir couper la personne en plein récit pour ne pas avoir trop à restituer en même temps. Comme elle partageait l'histoire très sensible de son parcours depuis le Nigéria,

1. Prénom modifié pour protéger l'anonymat.

l'ayant amenée à demander l'asile en France, c'était très compliqué pour moi de lui couper la parole.

J'ai fait du mieux que j'ai pu et, malgré mon épuisement à la fin de cet appel, j'avais l'impression d'avoir réussi à interpréter correctement pour cette personne. Jeanne était contente et reconnaissante, et j'ai surtout eu l'impression d'avoir été réellement et directement utile, ce qui m'arrive rarement avec la traduction de documents. Malgré mon stress avant l'appel, j'ai senti un réel plaisir et une certaine énergie d'avoir ainsi été en contact avec d'autres êtres humains.

J'ai donc continué à accepter des missions pour cette association qui loge des personnes en demande d'asile, car Jeanne a non seulement continué à me solliciter mais elle m'a également recommandée à d'autres personnes dans son service.

Cela fait maintenant trois ans que j'interprète pour cette association, toujours pour des Nigériennes et Nigériens en demande d'asile en France. Ces personnes sont généralement anglophones, sans que l'anglais ne soit nécessairement leur langue maternelle cependant, ce qui peut ajouter à la difficulté de l'interprétation. Le volume d'appels est assez variable (de quelques fois par mois à plusieurs fois dans la même semaine) et le contenu change aussi d'un appel à l'autre: un récit de vie, une préparation pour un entretien avec l'administration française, l'accompagnement pour résoudre une difficulté, la résolution de conflits, une visite de logement, l'explication de règles de vie ou d'un contrat à signer, une réunion avec la maîtresse d'un enfant scolarisé... Je suis à présent davantage habituée à l'accent et aux différences de vocabulaire, et nous pouvons parfois même en rire au téléphone quand il y a un quiproquo. Je connais beaucoup mieux le vocabulaire du système d'asile, même s'il m'arrive encore de devoir faire des recherches sur certains termes. Et, surtout, j'y trouve beaucoup de sens: j'ai l'impression de contribuer à l'aide humanitaire, d'être cohérente avec mes valeurs de solidarité et d'aider des personnes en difficulté de façon concrète.

Mais cela reste un exercice complexe, au-delà de la difficulté inhérente à l'interprétation par téléphone et aux problèmes de compréhension ou de technologie. Après tout, les demandeuses et demandeurs d'asile à l'autre bout du fil ont vécu de grands traumatismes qu'il leur faut répéter à l'envi. Je ne

trouve pas toujours facile de savoir comment me positionner face à ces situations complexes, ni de trouver la bonne distance. De plus, entendre et transposer ces récits douloureux a naturellement un impact sur moi. Après une interprétation particulièrement lourde (qui évoquait violences, menaces de mort, exploitation, prostitution, excision), Jeanne m'a fait savoir que je pouvais interrompre le récit à tout moment pour indiquer que c'était trop difficile pour moi et demander à la personne de donner moins de détails. J'étais assez surprise, car je n'aurais jamais imaginé limiter la parole de la personne, me voyant comme la «ménagère» qui transmet sa parole, peu importe l'impact que cette parole avait sur moi. Mais Jeanne m'a avoué que c'était parfois trop difficile pour elle aussi et que ça lui arrivait de dire qu'il y avait des limites à ce qu'elle pouvait entendre. Et elle me laissait la possibilité d'en faire de même.

Cela m'a fait réfléchir au rôle de l'interprète dans ce genre de situations et m'a fait prendre conscience de mon manque d'expérience et de formation: je ne savais pas réellement ce qui était juste au niveau déontologique. Je peux comprendre le besoin d'une travailleuse sociale de poser des limites, mais cela me semble difficilement justifiable dans mon cas. Après tout, le téléphone crée de la distance, ce qui est frustrant par moments, mais cela a aussi pour conséquence de réduire l'impact des mots. Étant de nature empathique, je crois que je serais beaucoup plus touchée si j'étais en face de la personne. Mais je pense aussi que la pratique de l'interprétation en elle-même bloque un peu l'accès aux émotions: je suis tellement concentrée sur le sens des mots et la façon de les transmettre correctement que je n'ai pas vraiment le temps de me focaliser sur leur contenu. C'est un exercice tellement intellectuel que je ne ressens l'impact émotionnel qu'une fois l'appel terminé.

Car il y a un impact, effectivement. Et j'éprouve souvent le besoin d'en parler aux personnes qui m'entourent pour évacuer. C'est là où le réseau de collègues que j'ai développé grâce à la Société française des traducteurs (SFT) devient primordial. J'ai ainsi pu solliciter des interprètes pour leur demander leur avis et échanger autour de nos expériences. Par exemple, quand j'évoquais ma difficulté à toujours rester à la première personne quand j'interprète, une collègue qui

travaille avec la police et le tribunal m'a avoué qu'elle n'arrivait plus à dire «je» quand ce que racontait la personne était trop violent pour elle. Il y a peut-être effectivement un élément de préservation psychique en jeu. Et cela me rassure de savoir que d'autres interprètes vivent des choses similaires.

Malgré le soutien de mes collègues, j'ai ressenti le besoin de développer mes compétences en interprétation pour être encore plus efficace dans mon travail avec cette association, m'assurer d'adopter les bonnes pratiques, et, à terme, pouvoir chercher d'autres missions d'interprétation dans ce domaine, ou d'autres. Mais j'ai eu beaucoup de mal à trouver des formations continues en France dans le domaine de l'interprétariat pour ce que je recherchais – des techniques de base, surtout en consécutif et de liaison. À mon âge et au stade de ma vie (avec deux enfants à charge), et après m'être déjà endettée pour un premier master, je ne peux pas me permettre de reprendre des études à plein temps, d'autant plus qu'il n'existe pas de programme adéquat là où j'habite.

Je me suis donc penchée sur les formations en ligne. J'ai ainsi découvert une formation gratuite en anglais proposée par l'Université de Glasgow, «Interpreting for Refugees: Contexts, Practices, and Ethics». La formation dure trois semaines (à raison de quatre heures par semaine) et, moyennant 54 euros, permet l'obtention d'un certificat à son rythme (pas de limite dans le temps).

Bien que la formation soit courte, je l'ai trouvée assez complète, avec de nombreux supports (documents, vidéos, mises en scène). La première semaine couvre les enjeux de l'interprétation en contexte humanitaire et le rôle et les compétences de l'interprète; la deuxième aborde les différents environnements professionnels dans lesquels l'interprétation humanitaire peut avoir lieu et donne des conseils pratiques et linguistiques; et la troisième parle de déontologie, de «self-care» (comment ne pas négliger son bien-être en tant qu'interprète humanitaire) et de bonnes pratiques.

Sans détailler tous les apprentissages, qui sont nombreux, cette formation m'a beaucoup appris sur le contexte humanitaire au sens large et a mis en évidence certains éléments à prendre en compte. Par exemple, pour l'interprétation en direct, il est recommandé de s'asseoir en formant un triangle pour que l'interprète affirme sa neutralité et ne prenne pas

parti. J'appliquerai volontiers ce conseil si je suis amenée à faire ce genre de travail. Étaient aussi énoncées des pratiques de base visant à mettre le ou la bénéficiaire plus à l'aise, comme bien se présenter et expliquer que l'on traduira intégralement tout ce qui est dit.

Avec le recul, je me suis rendu compte que je n'étais pas toujours à l'aise avec la manière dont les séances au téléphone commençaient, avec des présentations très succinctes de la part de la travailleuse sociale – je ne comprenais pas toujours très bien le nom de la personne dont j'allais interpréter les propos et je n'arrivais pas toujours à savoir si j'avais déjà parlé avec elle ou non. Mettant en pratique les recommandations de la formation, j'ai commencé par me présenter, redemander son nom à mon interlocutrice ou interlocuteur et vérifier si on avait déjà travaillé ensemble, puis bien lui expliquer que j'allais tout traduire et m'assurer qu'elle ou il m'entende et me comprenne bien. J'étais aussi gênée par un élément de langage propre au français, l'utilisation de monsieur et madame au lieu du prénom de la personne. Au départ, je traduisais cette adresse en anglais, mais ce n'était pas naturel pour moi, particulièrement dans les cas où il y avait deux personnes (comme un couple en demande d'asile) et où je devais expliciter à qui je m'adressais. J'ai donc ensuite demandé aux personnes comment elles voulaient que je m'adresse à elles, ce qui m'a mise beaucoup plus à l'aise pendant le reste de la conversation (et j'espère qu'il en allait de même pour elles).

La partie de la formation consacrée à la déontologie m'a été fort utile car c'est un sujet très complexe, notamment dans les situations d'interprétation en milieu social. J'ai appris que le code de conduite varie beaucoup d'un pays à l'autre, mais qu'en général très peu de personnes sont au courant de son existence. Bien que j'adhère au code de déontologie de la SFT en tant que traductrice, je n'avais jamais consulté celui relatif à l'interprétation. Et je n'ai que récemment appris qu'il existe une Charte de l'interprétariat médical et social professionnel en France, signée en 2012. Les travailleuses sociales qui me sollicitent ne m'en ont jamais parlé, ce qui me fait penser qu'elles ne la connaissent pas non plus. Nous sommes donc potentiellement deux personnes, dans le triangle asymétrique qu'est l'interprétariat en milieu social, à ne pas

connaître les bonnes pratiques et le rôle de l'interprète. Cela peut expliquer certains faux pas ou maladresses de ma part, ou de la leur, faute de savoir mieux faire.

Finalement, tout cela a alimenté ma réflexion sur mes devoirs et responsabilités en tant qu'interprète et, plus particulièrement, m'a amenée à reconsidérer l'invitation de Jeanne à interrompre la personne lorsque son récit devenait trop pesant pour moi. J'en conclus qu'il reste de mon devoir de restituer fidèlement tout ce que la personne dit, peu importe la difficulté ou la lourdeur de ce qu'elle décrit. C'est donc à moi de garder une certaine distance émotionnelle, tout en préservant ma propre santé mentale en cherchant du soutien dans mon entourage professionnel ou personnel. Par exemple, une étude de Shakespeare (2012) montre qu'en «devenant la personne qui parle» par l'utilisation de la première personne le temps d'une mission, l'interprète ressent un fort impact émotionnel. Or les interprètes reçoivent en général très peu de soutien, un phénomène encore accentué par leur statut souvent indépendant. Pour l'instant, je n'interviens que quelques heures par semaine – au maximum. Mais si jamais j'augmente mon temps d'interprétation dans ce genre de contextes, il faudra que je veille d'autant plus à trouver des moyens de «self-care» efficaces. La formation suggère diverses méthodes à cet égard (sport, écriture, préparation psychologique, humour, temps avec les proches). La Charte va aussi dans ce sens en incitant les interprètes à développer «au sein de groupes de pairs des capacités d'analyse, de réflexivité et de décentration pour rester à l'écoute et stable dans son travail de traduction».

La formation m'a aussi fait réfléchir à la nécessité de parfois se poser en médiatrice pour fournir des explications culturelles, car la simple traduction pourrait ne pas suffire. La Charte évoque ainsi la responsabilité de l'interprète d'apporter «une **attention interculturelle** favorisant le repérage d'incompréhensions et de malentendus [...] en proposant – sous forme d'hypothèse à valider – des informations, éclairages ou explications». Je me suis rendu compte que je l'avais fait naturellement au moins une fois, car la travailleuse sociale s'agaçait de ce que la personne avec qui elle discutait d'une erreur assez grave répondait par «*no problem*» d'un ton qui lui semblait désinvolte. En réponse à

son énervement grandissant («mais monsieur, c'est en fait un vrai problème!»), je me suis permis d'intervenir en lui expliquant qu'il s'agissait d'une simple tournure exprimant l'acquiescement. En effet, j'avais remarqué que les personnes nigérianes répondaient presque systématiquement «*no problem*» pour dire «oui, d'accord, je comprends...». Donc il était très clair pour moi que ce monsieur était simplement en train de lui répondre «oui». Mon explication a permis d'apaiser les choses et d'éviter un conflit stérile. La formation m'a donc permis de comprendre que cet élan de «médiation» culturelle et/ou linguistique a toute son utilité, même si c'est loin d'être un sujet simple.

Ces trois semaines d'apprentissage avec l'Université de Glasgow m'ont été très utiles, mais je constate que j'ai encore énormément à apprendre, surtout si je souhaite aller plus loin dans l'interprétation en milieu social. N'ayant rien trouvé en France, je prévois de m'inscrire à un module «Community Interpreting» en ligne, soit aux États-Unis soit au Royaume-Uni. Ce sont des cursus plus longs, plus poussés et certifiants. J'ai aussi prévu d'aller plus loin grâce à des lectures suggérées au cours de la formation, dont plusieurs documents détaillés proposés par l'ONU (*Handbook for Interpreters in Asylum Procedures, Self-Study Module 3: Interpreting in a Refugee Context*). Malgré la difficulté de l'interprétation dans ce genre de situation complexe, ce travail me passionne. J'espère donc pouvoir combler cette lacune et voir des formations continues apparaître en France également.

diana.deguerville@yahoo.fr

Diana HUET DE GUERVILLE est traductrice et interprète franco-américaine née aux États-Unis, de langue maternelle anglaise. Elle traduit du français vers l'anglais depuis 2011, et fait de l'interprétation consécutive et de liaison depuis 2018. Elle est spécialisée dans le domaine public et associatif, l'environnement et le développement international. Installée en France depuis 2006, elle vit désormais dans le Beaujolais, à 20 km au nord de Lyon.

SOURCES CITÉES

SHAKESPEARE C. L., *Community Interpreters Speaking for Themselves: The Psychological Impact of Working in Mental Health Settings*, thèse de doctorat, Hertfordshire (Royaume-Uni), University of Hertfordshire, 2012.

Charte de l'interprétariat médical et social professionnel en France, 2012 : <https://www.unaf.fr/IMG/pdf/charte-signee-scan19-12-2012.pdf>

UN High Commissioner for Refugees (UNHCR), *Handbook for Interpreters in Asylum Procedures*, Vienne, UNHCR, 2017 : https://www.unhcr.org/dach/wp-content/uploads/sites/27/2017/09/AUT_Handbook-Asylum-Interpreting_en.pdf

POUR ALLER PLUS LOIN

Université de Glasgow, *Interpreting for Refugees: Contexts, Practices and Ethics* : <https://www.futurelearn.com/courses/interpreting-for-refugees>

UN High Commissioner for Refugees (UNHCR), *Self-Study Module 3: Interpreting in a Refugee Context* : <https://www.refworld.org/docid/49b6314d2.html>

L'interprétation consécutivo- simultanée

À la découverte d'un mode hybride



Marc Orlando

Introduction

Utilisée pour la première fois dans un contexte professionnel en 1999, l'interprétation **consécutivo-simultanée** – mode hybride qui consiste, dans le cadre d'une consécutive, à enregistrer un discours à l'aide d'un appareil numérique et à l'interpréter simultanément à partir de l'enregistrement – n'a cessé d'intriguer chercheurs, formateurs et interprètes professionnels. Au cours des vingt dernières années, un certain nombre de travaux de recherche ont été menés afin de mesurer sa viabilité. Des formateurs ont exploré ses caractéristiques sous l'angle pédagogique, soit pour proposer une alternative à la consécutive traditionnelle, soit pour échelonner l'acquisition des compétences d'interprétation différemment. Plusieurs essais visant à étendre son utilisation parmi les professionnels ont été réalisés à l'aide de différents types d'enregistreurs numériques.

Dans cet article, nous proposons de présenter la nature, l'évolution et le statut de ce mode hybride, de passer en

revue les différents travaux scientifiques qui s'y rapportent, d'examiner comment il a été ou peut être intégré dans la formation des interprètes et de rapporter les avis de professionnels sur son utilisation pratique. Nous essaierons aussi de comprendre pourquoi, malgré ses avantages avérés, la consécutive-simultanée peine toujours à s'imposer comme une option valable.

Origine et *modus operandi* de la consécutive-simultanée

Comme le propose Pöchhacker (2016), qui s'appuie sur les critères établis par Otto Kade en 1968, l'interprétation peut être définie comme une forme de traduction, une restitution unique et définitive dans une langue d'arrivée d'un énoncé présenté une seule fois dans la langue de départ. En consécutive, l'interprète prend la parole après avoir entendu un discours complet, ou une bonne partie de ce dernier, et connaît le contenu qu'il doit restituer. Comme le rappelle Jones (1998), en simultanée, les interprètes n'ont guère ce luxe puisqu'ils ignorent, à mesure qu'ils écoutent, analysent et parlent, où l'orateur va les mener. C'est une des raisons pour lesquelles de nombreux programmes de formation introduisent la consécutive avant la simultanée, afin de donner aux étudiants une expérience suffisante de l'exercice avant d'y ajouter les difficultés acoustiques et cognitives inhérentes à la simultanée.

Les possibilités offertes par le mode hybride présenté dans cet article transcendent les contraintes de ces deux modes établis. En effet, en consécutive-simultanée, l'interprète écoute et analyse le discours tout en l'enregistrant à l'aide d'un appareil numérique et en prenant des notes si elle/il le désire, comme lors d'une consécutive traditionnelle. La différence essentielle est qu'à la fin du discours, elle/il se munit d'écouteurs, repasse l'enregistrement, et l'interprète simultanément. L'avantage incontestable de cette technique est de connaître à l'avance le contenu du discours et de l'entendre une deuxième fois avant de l'interpréter tout en s'appuyant, si besoin, sur les notes éventuellement prises.

L'origine de cette méthode est désormais bien documentée (Hamidi et Pöchhacker, 2007; Orlando, 2014): son

«inventeur» et premier utilisateur connu est Michele Ferrari, interprète à la Commission européenne qui, en 1999, au cours d'une conférence de presse donnée par un commissaire, décide de l'enregistrer et de l'interpréter en simultanée. Lorsqu'on l'interroge sur ce choix, il explique que la raison principale était son sentiment d'insatisfaction à l'égard de la consécutive, mode qui à ses yeux implique d'accepter de ne pas pouvoir restituer la totalité du discours original, surtout lorsque le contenu est compact et prononcé ou lu trop rapidement (Gomes, 2002).

Mais comment se décompose cette «innovation majeure» (Pöchhacker, 2016 : 183) qui donne l'occasion à l'interprète d'entendre le discours-source deux fois avant de l'interpréter ? L'interprétation consécutive-simultanée consiste en deux phases distinctes (Orlando, 2014). Lors de la première phase, les composants sont identiques à ceux d'une consécutive traditionnelle, à une exception près : l'interprète sait qu'elle/il va entendre le discours deux fois et peut donc décider de ne pas prendre de notes du tout, ou d'en prendre d'une manière plus concise et, par exemple, de mettre l'accent uniquement sur des éléments structurels plutôt que sur trop de détails. Durant la seconde phase, les efforts demandés et la coordination habituellement requise en simultanée se trouvent allégés par le fait que l'interprète entend le contenu pour la seconde fois. Cette familiarité, accompagnée des notes spécifiques qu'elle/il a pu prendre, facilite la gestion des efforts supplémentaires que requièrent les opérations additionnelles : la préparation des écouteurs, la manipulation de l'enregistreur, l'anticipation, la lecture des notes prises.

Étant donné le rôle important joué par la technologie dans cette méthode, on pourrait s'attendre à ce que le type d'enregistreur utilisé soit une préoccupation majeure. En réalité, l'interprétation simultanée à partir d'un enregistrement peut être pratiquée avec différents types d'appareils et, au cours des vingt dernières années, ce mode hybride a été testé respectivement à l'aide d'ordinateurs de poche, d'enregistreurs numériques portables, de stylos numériques, de tablettes ou de téléphones portables. Comme l'indiquent plusieurs auteurs (Braun, 2019 ; Goldsmith, 2018 ; Orlando, 2014 ; Pöchhacker, 2016), seules des études complémentaires

permettront de mieux comprendre les limites de cette technique et quel type d'appareil spécifique devrait être recommandé.

Travaux et résultats de recherche

Des essais et études ont été menés sur l'interprétation consécutive-simultanée à la suite de l'essai originel de Ferrari. Comme le rapportent Hamidi et Pöchhacker (2007), certains professionnels intrigués ont testé la viabilité de la méthode à l'aide de divers appareils et dans des contextes de travail distincts, par exemple Ferrari à la Commission européenne (2002-2003), ou encore Lombardi (2003) ou Camayd-Freixas (2005) dans des tribunaux américains. Les premiers travaux universitaires datent de 2006 et se sont multipliés depuis, entrepris par plusieurs chercheurs et étudiants, dans différents contextes et avec des méthodologies variées (voir Orlando et Hlavac, 2020, pour une liste complète).

Plusieurs études comparatives ont mesuré la prestation d'interprètes testés en consécutive traditionnelle et en mode hybride, avec différents indicateurs et variables, divers appareils enregistreurs et sur la base d'échantillons représentatifs allant de 2 à 24 interprètes. Toutes ont montré que les performances en consécutive-simultanée offraient un plus haut niveau de précision et d'exhaustivité (Ferrari, 2002; Camayd-Freixas, 2005; Hamidi, 2006; Hamidi et Pöchhacker, 2007; Hawel, 2010; Orlando, 2014; Chitrakar, 2016; Mielcarek, 2017; Özkan, 2020; Svoboda, 2020).

Parmi les autres avantages recensés, on a constaté moins de fatigue et davantage d'endurance (Lombardi, 2003); une réduction de la charge mémoire et une plus grande attention consacrée à la phase de production (Camayd-Freixas, 2005); une concordance plus élevée entre le discours de départ et le discours d'arrivée et un moindre nombre de déviations prosodiques (Hamidi et Pöchhacker, 2007); une meilleure qualité d'expression (Hawel, 2010); un plus grand confort et une restitution plus fluide (Orlando, 2014); moins d'ajouts, de blancs, de répétitions, d'approximations conceptuelles, de déviations, ainsi qu'un plus grand nombre d'informations détaillées et une restitution du discours de

départ plus intègre (Chitrakar, 2016); une baisse du niveau de stress (Özkan, 2020); une baisse importante du nombre d'omissions majeures (Svoboda, 2020).

Pour ce qui est des désavantages de la technique, certaines des études citées ont noté des réserves au niveau de la communication avec le public en raison du manque d'interaction lors de la phase de restitution en simultanée. En moyenne, deux tiers du public sondé ont exprimé une préférence pour la consécutive traditionnelle sur ce point. Cela peut s'expliquer par le fait que, généralement, les interprètes travaillant en simultanée le font à partir d'une cabine et n'essaient pas d'interagir et d'établir un contact visuel avec ceux qui les écoutent, contrairement à ce qui se produit lors d'une interprétation consécutive. Toutefois, une étude suggère que ce problème peut être facilement surmonté si les professionnels qui décident d'utiliser ce nouveau mode en sont informés et sont entraînés à consciemment interagir avec le public qui les écoute (Orlando, 2014).

Un mode hybride, mais dans quels contextes ?

Dans quelles circonstances et pour quelles raisons un interprète choisirait-il la consécutive-simultanée? Braun (2019) suggère aux interprètes qui préfèrent travailler en simultanée de choisir cette option dans des situations qui requièrent une consécutive traditionnelle, ou d'y avoir recours lorsque que la simultanée n'est pas possible, en raison d'un manque d'équipement, par exemple. Sur la base des conclusions des études mentionnées ci-dessus, il a été suggéré de considérer ce mode dans des contextes où une interprétation très précise et exhaustive est primordiale et cruciale, par exemple dans le domaine juridique (tribunaux, police, etc.) (Hale *et al.*, 2017; Svoboda, 2020), point de vue également relayé par la direction générale de l'interprétation de la Commission européenne (Commission européenne, 2021).

Il a aussi été avancé que le choix d'utiliser cette méthode pourrait dépendre du type de discours à interpréter. Deux études menées auprès d'interprètes (Hiebl, 2011; Özkan, 2020) rapportent une préférence des participants pour ce mode lorsque le discours source est dense et prononcé à un rythme effréné. Ces conclusions rejoignent une des justifications

avancées par Ferrari lors de sa toute première utilisation de la consécutive-simultanée: la crainte de ne pouvoir restituer fidèlement le discours qu'il savait être dense, plein d'esprit et rapide (Gomes, 2002).

Nous avons mentionné les bénéfices de cette technique ainsi que les réserves relatives à la communication avec le public, mais Gillies (2019) note un autre inconvénient potentiel: la nécessité d'obtenir du client la permission d'enregistrer le discours, ce qui est inimaginable selon lui dans des contextes comme des négociations ou des réunions ministérielles bilatérales. À cela s'ajoute aussi la possible redondance de certaines parties du discours d'arrivée si les interprètes n'ont plus le loisir de les «couper» ou de les omettre comme ils le font très souvent lors d'une consécutive traditionnelle (Gillies, 2019; Özkan, 2020).

Davantage de données scientifiques seraient nécessaires pour mieux cerner le plein potentiel de ce mode hybride, mais il demeure qu'au vu des éléments rapportés ici et de l'utilisation croissante d'outils technologiques dans de nombreuses situations de communication, il pourrait s'avérer un atout très utile dans la panoplie des interprètes – à condition qu'une formation adéquate à son utilisation et ses caractéristiques leur soit proposée de manière systématique, ce qui n'a pas été le cas jusqu'à présent (Downie, 2020; Gillies, 2019; Hale *et al.*, 2017; Orlando et Hlavac, 2020).

Considérations pédagogiques

Compte tenu des avantages que la consécutive-simultanée offre en termes de confort et de précision de l'interprétation, et du fait que de plus en plus d'outils technologiques sont intégrés dans la formation des interprètes, il est surprenant de constater que très peu d'activités pédagogiques ont été développées et proposées jusqu'à présent. Les seules initiatives formelles connues offertes dans les universités sont celles de Navarro-Hall au Middlebury Institute (aux États-Unis) (Gillies, 2019) et celles du présent auteur à la Monash University puis à la Macquarie University (en Australie) (Orlando, 2015); auxquelles s'ajoutent quelques ateliers de formation continue dispensés par des associations professionnelles (Goldsmith, 2018).

Pourtant, l'enseignement pratique spécifique requis pour interpréter dans ce mode, comme dans les deux autres, ne doit pas être négligé. Car même si la phase en simultanée est facilitée par la deuxième écoute, la difficulté lors d'une consécutive-simultanée réside dans la coordination synchrone et naturelle des différentes tâches à accomplir : activer l'enregistrement, écouter et analyser, s'adresser au public tout en écoutant sa propre production, lire ses notes, et manipuler l'appareil enregistreur si besoin est.

Plusieurs options s'offrent aux formateurs quant au choix du moment le plus approprié pour intégrer un apprentissage de cette technique dans leur progression pédagogique. Une possibilité, pour les programmes qui enseignent la consécutive avant la simultanée, est de l'inclure entre l'apprentissage des deux modes, une fois que les étudiants ont été exposés à des exercices de *split attention* (partage de l'attention), sur la base de textes courts et simples, et avant de travailler la simultanée de façon plus approfondie et avancée (Orlando, 2015). Cependant, si les étudiants rencontrent des difficultés à gérer les efforts de coordination en raison de leur manque d'expérience en simultanée, il est préférable de repousser l'enseignement de ce mode hybride en fin de parcours (Orlando et Hlavac, 2020).

Une autre option est celle préconisée par Setton et Dawrant (2016), qui voient dans ce mode un instrument didactique utile pour décomposer les différents éléments en jeu dans une simultanée. La deuxième écoute du discours, par exemple, peut permettre de libérer des capacités de traitement pour faciliter l'apprentissage des techniques de déverbalisation, de découpage de l'énoncé et d'identification des unités de sens, ou d'autocontrôle. Une telle approche peut, en effet, aider les étudiants à développer leur compétence métacognitive et leur aptitude à réfléchir sur leur performance individuelle dès le début de la formation.

Même si encore trop peu de programmes rapportent leur expérience d'un tel enseignement, et si davantage de données seront nécessaires pour formuler des recommandations pédagogiques précises, la valeur ajoutée de l'intégration de ce mode dans la formation nous paraît acquise (voir les conclusions de l'expérience menée auprès de 25 étudiants par Orlando et Hlavac, 2020). Quelle que soit la démarche

pédagogique choisie, il est indispensable de s'assurer que les interprètes qui optent pour cette technique sont formés à son utilisation, parfaitement rodés et en pleine confiance.

Qu'en pensent les professionnels ?

Les avis de praticiens ayant eu l'occasion d'interpréter en consécutive-simultanée varient de « mitigé » à « concluant ». Certains restent sceptiques quant à une utilisation sur le terrain tout en reconnaissant les aspects positifs de la méthode (Hiebl, 2011). D'autres l'ont facilement adoptée et jugée viable (Hamidi et Pöchhacker, 2007). Les impressions et témoignages recensés auprès d'un éventail d'interprètes qui travaillent sur le marché privé ou pour les institutions (Orlando, 2015; Commission européenne, 2021) révèlent leur intérêt, et leur préférence, pour ce mode et pour son intégration dans leur pratique, à la condition de recevoir les heures de formation nécessaires; une conclusion également rapportée par Özkan (2020).

Vingt ans après la toute première expérience et au vu de ces retours, il est difficile d'expliquer pourquoi ce mode ne connaît toujours pas le succès auquel on aurait pu s'attendre auprès des interprètes professionnels. Gillies (2019) l'explique par le nombre limité de journées de travail requises en consécutive de manière générale, par un manque de confiance dans les nouvelles technologies et dans l'aptitude de chacun à utiliser ce mode hybride avec succès à chaque occasion, notamment sous la pression inhérente à l'exercice.

Conclusion

Comme l'ont montré diverses études et travaux de recherche, la consécutive-simultanée présente des avantages indéniables au niveau de la précision et de l'exhaustivité de l'interprétation et a généralement été accueillie favorablement par les praticiens qui l'ont testée. Pourtant, son utilisation en contexte professionnel reste marginale et très peu de programmes de formation l'intègrent dans leur cursus. À la lumière des défis variés auxquels les interprètes font face, de l'usage répandu des solutions numériques et technologiques dans les situations de communication, et dans l'intérêt de

notre discipline et de notre profession, nous espérons que cet article incitera le monde de l'interprétation (praticiens, enseignants et chercheurs) à explorer et à rendre compte du vaste potentiel de ce mode hybride fascinant.

Marc.Orlando@mq.edu.au

Marc ORLANDO est professeur des universités en traductologie et directeur du programme de traduction et interprétation à la Macquarie University (Sydney, Australie). Ses recherches et publications portent sur la formation des interprètes et des traducteurs au XXI^e siècle, sur les synergies entre pratique, recherche et pédagogie, ainsi que sur l'utilisation des nouvelles technologies en interprétation. Il est également interprète de conférence certifié, membre de l'Association internationale des interprètes de conférence (AIIC) et coordinateur de la commission Recherche de cette dernière.

SOURCES CITÉES

BRAUN Sabine, «Technology and interpreting», in O'HAGAN Minako (dir.), *The Routledge Handbook of Translation and Technology*, London, Routledge, 2019, p. 271-288.

CAMAYD-FREIXAS Erik, «A revolution in consecutive interpretation: Digital Voice-Recorder-Assisted CI», in *The ATA Chronicle*, 3, 2005, p. 40-46.

CHITRAKAR Rok, *Technologically supported consecutive interpreting*, thèse de doctorat, Ljubljana, Université de Ljubljana, 2016.

COMMISSION EUROPÉENNE/KCI, *Cabine numérique*, https://ec.europa.eu/education/knowledge-centre-interpretation/digital-booth_fr, consulté le 10/08/2021.

DOWNIE Jonathan, *Interpreters vs machines*, London/New York, Routledge, 2020.

FERRARI Michele, «Traditional vs. simultaneous consecutive», in *SCIC News*, 29, 2002, p. 6-7.

GILLIES Andrew, *Consecutive interpreting*, London, Routledge, 2019.

GOLDSMITH Josh, «Tablet interpreting: consecutive interpreting 2.0», in *Translation and Interpreting Studies*, 13(3), 2018, p. 342-365.

GOMES Miguel, «Digitally mastered consecutive. An interview with Michele Ferrari», in *Lingua franca*, 5/6, 2002, p. 6-10.

HALE Sandra *et al.*, «The effect of interpreting modes on witness credibility assessments», in *Interpreting*, 19(1), 2017, p. 69-96.

HAMIDI Myriam et PÖCHHACKER Franz, «Simultaneous consecutive interpreting: a new technique put to the test», in *Meta*, 52(2), 2007, p. 276-289.

HAWEL Kirsten, *Simultaneous versus classic consecutive interpreting: A comparative textual analysis*, mémoire de master, Vienne, Université de Vienne, 2010.

HIEBL Bettina, *Simultaneous consecutive interpreting with the Livescribe™ Echo™ Smartpen*, mémoire de master, Vienne, Université de Vienne, 2011.

JONES Roderick, *Conference interpreting explained*, Manchester, Routledge, 1998.

LOMBARDI John, «DRAC Interpreting: coming soon to a courthouse near you?», in *Proteus*, 12(2), 2003, p. 7-9.

MIELCAREK Maria, *Simultaneous consecutive interpreting*, mémoire de master, Vienne, Université de Vienne, 2017.

ORLANDO Marc, «A study on the amenability of digital pen technology in a hybrid mode of interpreting: Consec-simul with notes», in *The International Journal of Translation and Interpreting Research*, 6(2), 2014, p. 39-54.

ORLANDO Marc, «Digital pen technology and interpreter training, practice and research: status and trends», in EHRlich Suzanne et NAPIER Jemina (dir.), *Interpreter Education in the Digital Age*, Washington DC, Gallaudet University Press, 2015, p. 125-152.

ORLANDO Marc et HLAVAC Jim, «*Simultaneous-consecutive* in interpreter training and interpreting practice: use and perceptions of a hybrid mode», in *The Interpreters' Newsletter*, 25, 2020, p. 1-17.

ÖZKAN Can Elvan, *To use or not to use a Smartpen: That is the question. An empirical study on the role of Smartpen in the viability of simultaneous-consecutive interpreting*, mémoire de master, Gand (Belgique), Université de Gand, 2020.

PÖCHHACKER Franz, *Introducing interpreting studies*, 2^e éd., London, Routledge, 2016.

SETTON Robin et DAWRANT Andrew, *Conference interpreting. A complete course*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 2016.

SVOBODA Stepan, *SimConsec: The Technology of a Smartpen in interpreting*, mémoire de master, Olomouc (République Tchèque), Université Palacký, 2020.

Co-interprétation sourd et entendant

L'union fait la force



Nicolas Hanquet
Delphine le Maire

Introduction

Au début de la crise sanitaire, le 17 mars 2020, l'État belge décide de rendre accessibles à la communauté des Sourds¹ les conférences de presse sur l'évolution de la situation épidémiologique liée au SRAS-CoV-2 (Covid-19). Le dispositif mis en place s'appelle la **co-interprétation**, processus spécifique d'interprétation simultanée réalisée par un interprète entendant «**pivot**» et un interprète sourd «**relais**». Cette technique vise à la production d'une interprétation au plus proche d'une langue naturelle. C'est la première fois que, d'une part, ce dispositif est utilisé dans les médias belges et que, d'autre part, deux équipes travaillent consécutivement à fournir de l'interprétation en langue des signes de Belgique francophone et en langue des signes flamande. Cette pratique, bien que largement répandue aux États-Unis et au Canada, fait ses premiers

1. L'emploi de la majuscule à «Sourds» permet d'identifier ici les sourds en tant qu'individus d'une communauté linguistique minoritaire se réclamant d'une identité culturelle spécifique.

pas en Europe. Nous souhaitons, par ce partage d'expérience, promouvoir son développement dans divers domaines. Nous vous proposons ici, après une mise en contexte, un récit de l'instauration de cette technique d'interprétation agrémenté de liens vers divers modèles théoriques de l'interprétation ainsi que des réflexions basées sur la pratique.

Le contexte belge

La Belgique est un pays fédéral dont la structure politique est complexe : elle est composée de trois régions (Région wallonne, Région de Bruxelles-Capitale et Région flamande) et de trois communautés linguistiques (Communauté française, Communauté germanophone et Communauté flamande). Les langues officielles reconnues au niveau fédéral sont le français, le néerlandais et l'allemand. Les trois langues des signes, à savoir la langue des signes de Belgique francophone (LSFB), la langue des signes flamande (*Vlaamse Gebarentaal*, VGT) et la langue des signes allemande (*Deutsche Gebärdensprache*, DGS) sont, quant à elles, reconnues symboliquement au sein de leur communauté respective. Nous ne disposons pas actuellement de données exactes concernant le nombre d'utilisateurs des trois langues des signes en Belgique. Cependant, la Fédération francophone des Sourds de Belgique estimait en 2019 qu'ils étaient entre 30 000 et 50 000.

En Belgique francophone, les acteurs de l'interprétation sont soit entendants soit sourds. Les interprètes français-LSFB sont rares à l'heure actuelle en Communauté française et, si l'on compare leur nombre à celui des utilisateurs pouvant faire appel à leurs services, le déséquilibre est important. Les raisons de cette pénurie sont multiples ; parmi elles, on compte, entre autres, l'ouverture tardive d'une formation de niveau universitaire, qui n'a vu le jour qu'en 2014 à l'Institut libre Marie-Haps (aujourd'hui Université Saint-Louis à Bruxelles) pour les trois premières années du cursus et à l'Université catholique de Louvain (UCLouvain) pour les deux dernières. Les premiers interprètes diplômés en sont sortis en 2019. En trois ans, huit étudiants ont obtenu leur diplôme. Ces études permettent l'apprentissage de l'interprétation du français oral vers la LSFB et inversement.

L'UCLouvain propose également une formation en traduction de la LSF vers le français écrit. Diverses formations courtes ont permis la certification d'interprètes avant 2014, portant aujourd'hui le nombre de ces professionnels à une trentaine. Les interprètes français-LSFB travaillent dans des contextes variés (médical, juridique, scolaire, professionnel, etc.) : la demande dépassant de loin les ressources humaines, ils n'ont d'autre choix que de diversifier leur pratique.

Quant aux interprètes sourds, il est difficile de les dénombrer en raison des contextes divers dans lesquels ils travaillent et de l'absence d'une reconnaissance officielle de leur profession. Ils se distinguent des interprètes français-LSFB par leur appartenance culturelle à la communauté des Sourds et leur bilinguisme, et se spécialisent dans « l'adaptation culturelle et linguistique du message à transmettre » (Carlier *et al.*, 2016). Leurs compétences peuvent varier de la traduction à l'interprétation entre plusieurs langues (écrites ou signées) sans oublier l'utilisation de codes de communication adaptés aux personnes sourdes-aveugles, et ce, seul ou en collaboration avec un interprète français-LSFB entendant. Les demandes d'intervention des interprètes sourds varient selon les besoins de la communauté sourde : interprétation de liaison (par exemple, dans le domaine de la santé mentale ou de la migration), interprétation de conférences, traduction de textes français vers la LSF, etc. À ce jour, aucun cursus long ne leur est accessible, et le master en interprétation de l'UCLouvain ne fait pas exception. Néanmoins, certaines formations courtes leur sont ouvertes, comme le certificat universitaire en interprétation en contexte juridique (milieu judiciaire et secteur des demandes d'asile) de l'Université de Mons, obtenu par cinq interprètes sourds.

La co-interprétation : quelques notions clés pour comprendre son fonctionnement

Les stratégies à disposition des interprètes en langue vocale ont été, et sont toujours, largement étudiées².

2. Les concepts théoriques sont abordés en guise d'illustration de la logique qui sous-tend l'exercice de co-interprétation, nous ne les développons que superficiellement.

Les travaux de Seleskovitch et Lederer (1984) restent fondateurs jusqu'à aujourd'hui. La déverbalisation (Seleskovitch et Lederer, 1984) permet le détachement du sens du discours de la langue de départ pour permettre sa reformulation dans la langue d'arrivée. Le skopos (Vermeer et Reiss, 1984) est la prise en compte de la fonction spécifique de toute traduction et l'adaptation à son public cible. L'écart linguistique (Seleskovitch et Lederer, 1984) représente l'ensemble des différences culturelles et de représentations du monde entre deux langues. À ces trois concepts théoriques s'ajoute la théorie des efforts (Gile, 1985) qui explique la combinaison des efforts d'écoute, de déverbalisation et de reformulation, ainsi que l'effort de maintien de l'équilibre entre ces trois premiers efforts, que l'interprète en action réalise simultanément. Cette théorie, appliquée à l'interprétation en langue des signes (Pointurier, 2014), décrit les processus cognitifs nécessaires à l'exercice de l'interprétation simultanée, dont, notamment, l'effort supplémentaire de mémorisation des emplacements et des pointages en langue des signes³. L'interprétation vers une deuxième langue dont la complexité est renforcée par l'écart significatif entre une langue audio-phonatoire et une langue visuo-gestuelle est un exercice hautement exigeant (Pointurier, 2014; Bélanger, 1998).

La représentation du monde diffère grandement entre une personne qui entend et une personne qui appréhende le monde uniquement à travers ses yeux (Delaporte, 2002). Pour les interprètes entendants, apprendre à percevoir le monde sous un angle inconnu et presque étranger exige une formation intensive ainsi que de longues années de rencontres et de pratique de la langue. Outre la nécessaire maîtrise de ses langues de travail, l'interprète dispose de stratégies spécifiques à l'exercice de sa fonction. Pour préserver l'équilibre entre les efforts nécessaires à l'interprétation simultanée, il peut choisir d'omettre certaines parties du discours (Napier, 2004), telles que les informations secondaires, les répétitions, les hésitations, de passer d'une forme de discours direct à un

3. L'utilisation de l'espace est spécifique en langue des signes. L'espace de signation tridimensionnel est investi par le locuteur, il est également utilisé comme marqueur pronominal, entre autres par l'utilisation du pointage ou des mouvements du regard (Meurant, 2008).

discours indirect, et inversement, d'utiliser l'exemplification ou la généralisation (Bélanger, 1998), etc.

L'emploi de ces stratégies et l'importante charge cognitive de l'interprétation vers une deuxième langue peuvent altérer la qualité du discours dans la langue d'arrivée (Bernard, 2007), qualité pâtissant déjà du fait que, contrairement aux interprètes des langues vocales qui travaillent vers leur langue maternelle, la plupart des interprètes en langue des signes travaillent vers une langue seconde, apprise souvent tardivement (Humphrey, 1995; Boudreault, 2005). Si l'on ajoute à cela la diversité des variantes régionales d'une même langue des signes mais aussi la diversité des profils linguistiques parmi les Sourds signants, on comprend alors aisément pourquoi les interprètes entendants sont régulièrement amenés à collaborer avec les interprètes sourds.

La **co-interprétation** peut être abordée au travers de différents modèles théoriques. Les pratiques auxquelles le terme fait allusion varient selon les auteurs et les contextes, avec pour dénominateur commun l'interprétation en binôme, au minimum. La co-interprétation peut soit être un processus dit «**intra-lingual**» (Nassa Gassa Gongga, 2020) lorsque l'interprète sourd reformule une même langue des signes au départ du *feeding*⁴ de l'interprète entendant, soit s'appliquer à l'interprétation en relais, par exemple lorsqu'une langue intermédiaire est utilisée pour arriver à la langue d'arrivée. C'est une pratique largement répandue dans les conférences internationales (*ibid.*).

De Meulder et Heyerick (2013) proposent une liste d'arguments en faveur des interprètes sourds, à partir de laquelle nous avons construit notre proposition pour la co-interprétation des conférences de presse. En guise d'illustration, voici deux arguments qui mettent en lumière, selon nous, l'importance de la collaboration entre interprètes sourds et entendants :

- La dimension culturelle : les interprètes sourds sont membres de la communauté pour laquelle ils travaillent. Les interprètes sourds compétents ont la capacité de

4. Terme largement employé dans la littérature anglaise pour désigner le travail de transmission du discours interprété par l'interprète pivot (Ressler, 1999; Stone et Russell, 2014).

penser de la même manière que les autres Sourds, s'appuyant sur une expérience du monde acquise par le regard et sur sa conceptualisation grâce au visuel (Stone, 2009). Ils sont déjà adaptés à l'esprit des spectateurs (Duncan, 1997). Cette appartenance commune et cette identification culturelle sont des facteurs importants pour établir un rapport effectif de communication (Boudreault, 2005).

- La dimension linguistique: les interprètes sourds expriment une perspective intérieure, montrant à voir des actions construites ou des dialogues dans lesquels ils sont eux-mêmes impliqués, et non pas un point de vue extérieur aux situations décrites (Stone, 2009).

La recherche montre l'intérêt certain de cette collaboration. C'est seulement au regard de la complémentarité des compétences individuelles et spécifiques que la co-interprétation prend tout son sens. Ce n'est pas parce que l'interprète entendant n'est pas suffisamment compétent que nous avons développé cette technique, mais bien parce que le travail d'équipe offre une vraie plus-value et qu'il permet également aux citoyens sourds d'être les acteurs centraux des services qui les concernent.

L'origine de la demande



Aperçu public de la co-interprétation d'une conférence de presse donnée par la Première Ministre Sophie Wilmès. © Chaîne Youtube de la Chancellerie de la Première Ministre.

Le Centre de crise national (CCN) a d'abord approché des interprètes entendants, en Flandre et en Wallonie. Après de premiers échanges, nous avons pris contact avec nos collè-

gues sourds pour construire une proposition. En amont, les fédérations des Sourds (FFSB/*Doof Vlanderen*) avaient déjà sensibilisé le CCN à la nécessité de faire appel à des locuteurs sourds en cas de communication de crise et les deux fédérations ont soutenu le projet de co-interprétation que nous souhaitions mettre en place (Gebruers et Haesenne,

à paraître). Le CCN a accordé son soutien pour une information interprétée en langue des signes par des locuteurs sourds pour le public sourd varié (Gebruers *et al.*, à paraître). La demande initiale était d'interpréter des conférences de presse pendant deux semaines. Ces conférences ont finalement été données pendant presque une année et demie et leur nombre s'élève à plus de 200⁵.

Comment ça marche ?

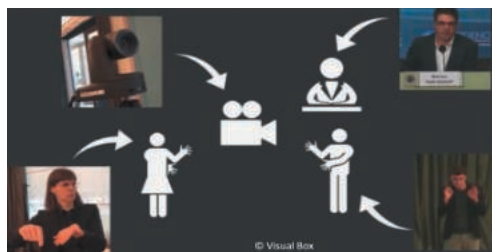


Schéma interne de la co-interprétation lors d'une conférence de presse. © Avec l'aimable accord de VisualBox.

L'interprète entendant « **pivot** » est situé à côté de la caméra et interprète le discours des orateurs francophones ou néerlandophones.

Il fait face à l'interprète sourd « **relais** », qui se place face à la caméra. L'interprète pivot lui transmet une version épurée du discours interprété en LSF ou en VGT. L'interprète sourd reformule simultanément le discours pour les téléspectateurs sourds. Notons que les textes des orateurs sont transmis en amont aux équipes d'interprètes, la grande majorité du discours est dès lors connue et préparée avant la conférence. Les chiffres liés aux contaminations, hospitalisations et décès sont nombreux, ils sont préalablement indiqués sur un tableau sous la caméra.

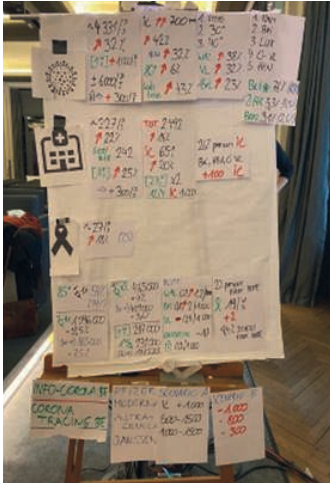
Ce qui nous est apparu comme l'avantage le plus considérable de cette technique est la répartition des efforts d'interprétation entre les membres du binôme, chacun étant également responsable de la production dans la langue d'arrivée. Cette répartition permet, d'une part, à l'interprète entendant de se concentrer davantage sur le contenu du discours à traduire et, d'autre part, à l'interprète sourd d'avoir plus d'énergie pour rendre une langue des signes au plus proche d'une expression naturelle, évitant tant que faire se peut la dégradation de la production inhérente aux efforts

5. <https://news.belgium.be/fr/corona>

cognitifs à fournir. Notons ici que l'interprétation dans les médias est à destination de l'ensemble de la communauté des Sourds; il est dès lors impossible de s'adapter à un profil linguistique spécifique. L'effort supplémentaire que représente l'adaptation à un large public diversifié nécessite, pour nous, le recours à la co-interprétation.



Exemple de chiffres écrits au préalable sur un tableau en guise de support pour l'interprète sourd. © Image prise par Julie Cartier (MUSK).



Aperçu de la composition de l'équipe d'interprètes réalisant le travail de co-interprétation. © Image issue du documentaire de MUSK.

Pour en savoir plus sur la co-interprétation dans le contexte présenté, nous vous invitons à consulter notre présentation donnée en collaboration avec nos collègues lors de la conférence internationale de la World Association of Sign Language Interpreters (WASLI)⁶, le documentaire produit par nos partenaires MUSK et Cosens⁷ ainsi que l'interview réalisée par VisualBox⁸.

Quelques réflexions sur notre expérience

Outre les liens avec la recherche, cette expérience a été riche en enseignements pour chacun et chacune d'entre nous. Nous avons souhaité aborder ici quelques éléments

6. <https://www.youtube.com/watch?v=eR-J62x6L84>

7. <https://vimeo.com/user46216994>

8. <https://www.visualbox.biz/coronavirus/>

plus subjectifs, propres à nos deux expériences spécifiques lors de l'interprétation des conférences de presse.

Étant donné que nous, interprètes entendants «pivot» et interprètes sourds «relais», collaborons aussi bien au niveau de la préparation que de l'interprétation, sans oublier l'évaluation des prestations, nous avons pu partager des connaissances et des savoir-faire issus de nos langues maternelles et de nos cultures respectives, créant ainsi un pont culturel entre nous. Outre les prestations en tant que telles, ces échanges quotidiens sont des occasions sans cesse renouvelées de nourrir nos compétences respectives.

Les interprètes «pivots» ont rapidement constaté des différences notables entre une interprétation directe et la co-interprétation. La recherche sur cette question étant encore balbutiante, il est encore difficile de nommer précisément ces différences. Elles résident probablement dans des modifications grammaticales et syntaxiques spécifiques en vue de libérer de l'espace pour que les interprètes sourds puissent redessiner plus adéquatement le discours depuis leur propre perspective. Il ne s'agit pas pour autant d'omettre des pans importants de discours, mais d'épurer la langue jusqu'à un certain point, de la rendre plus «*lisse*» pour en faciliter sa réception et sa reformulation. La préparation en amont joue un rôle fondamental, cela nous permet d'avancer sur un terrain relativement connu pour tous les interprètes. La charge cognitive est répartie sur une équipe et non prise en charge uniquement par un seul professionnel. La fréquence quotidienne des conférences de presse, interprétées par une petite équipe d'interprètes, a également été fondamentale dans le développement de cette pratique, chaque jour apportant son lot d'obstacles à résoudre et d'observations partagées.

En guise d'illustration, nous avons choisi de développer deux contraintes d'interprétation particulières entre langue orale et langue des signes.

Les interprètes, s'accordant un temps pour déverbaliser le discours, doivent sans cesse gérer un décalage entre ce qu'ils entendent et ce qu'ils produisent (Gile, 1985). Ce temps, variable en fonction du contenu du discours, est de l'ordre de quelques secondes. Lorsque l'interprète travaille seul, il est amené à allonger et à réduire ce temps avec une certaine liberté. Le travail de co-interprétation a amené les interprètes

à gérer ce décalage différemment. D'une part, les interprètes entendants ont dû le réduire pour éviter un allongement trop important résultant du truchement de l'interprétation en binôme et permettre aux interprètes entendants de passer la main lors du basculement du français au néerlandais et inversement. D'autre part, pour permettre aux interprètes sourds de développer leur production en langue des signes, les interprètes entendants ont également dû apprendre à manier cet effort de mémoire avec beaucoup de souplesse. La saturation cognitive qui en découle peut entraîner des pertes d'information; c'est pour cette raison que les interprètes entendants travaillent à deux, le binôme de soutien étant chargé d'ajouter les informations omises en langue des signes auprès de l'interprète sourd, qui a lui-même dû développer des capacités spécifiques en vue de recevoir plusieurs pans de discours consécutivement.

Enfin, tout interprète s'est déjà heurté à la difficulté que représente l'interprétation simultanée de métaphores et d'expressions idiomatiques. Même si les conférences de presse avaient pour objectifs de vulgariser les découvertes sur la Covid-19 et d'informer la population sur les mesures de protection à suivre, elles n'en étaient pas moins riches en images et métaphores. Chemin faisant, nous avons dû utiliser de nombreuses périphrases et des structures de grande iconicité (Cuxac, 2000) pour expliciter visuellement certains concepts culturels et scientifiques. Nous avons aussi dû adapter certains signes utilisés habituellement dans un espace en trois dimensions (3D) afin qu'ils soient reconnaissables pour les téléspectateurs sourds via un écran en deux dimensions (2D). De plus, grâce aux allers-retours entre les conférences de presse et la communauté des Sourds, le bagage linguistique lié à la Covid-19 s'est petit à petit élargi au sein de la LSFB et de la VGT.

Conclusion

Cette première expérience a été riche en enseignements. Grâce au soutien et à la confiance du CCN et du gouvernement belge, nous avons pu contribuer à une meilleure accessibilité de l'**information de crise** à destination des citoyens

sourds⁹. Il nous semble aujourd'hui fondamental de soutenir l'accessibilité des médias en langue des signes en partenariat avec et pour le public concerné, ce à quoi invite, par ailleurs, la Convention de l'Organisation des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées¹⁰.

Nous avons également pu découvrir les nombreux avantages que représente le travail en équipe d'interprètes sourds et entendants. La complémentarité des uns et des autres, la relation essentielle de confiance que nous avons dû construire ensemble et les nombreux échanges ont fait de nous de meilleurs professionnels.

Le temps est venu pour nous de prendre du recul, d'analyser et d'étudier nos pratiques et de formaliser nos apprentissages pour les transmettre. Ainsi, un certificat universitaire vient de voir le jour à l'Université de Namur, en partenariat avec MUSK, service d'accessibilité en langue des signes qui dispose d'un réseau d'interprètes sourds, et avec Cosens Coop', coopérative d'interprètes entendants, invitant les étudiants sourds et entendants à se former à la co-interprétation. Outre la communication dite «de crise», nous souhaitons explorer d'autres secteurs, comme le théâtre, l'adaptation spécifique de médias pour enfants sourds, etc. Enfin, l'une des directions nécessaires pour le développement de cette technique sera de co-construire nos projets à venir en relation directe avec les bénéficiaires de nos futures interprétations.

nicolas.hanquet@usaintlouis.be
delphinelemaire@me.com

Nicolas HANQUET est interprète entendant français-LSFB, diplômé d'un master en interprétation de l'UCLouvain. Il mène depuis septembre 2021 une thèse de doctorat sur la co-interprétation en tant qu'aspirant FNRS au sein des universités de Saint-Louis à Bruxelles (USL-B) et de Namur (UNamur).

9. Pour preuve, depuis cette expérience, le CCN fait appel à l'équipe d'interprètes entendants et sourds pour la co-interprétation de conférences de presse dans le cadre d'autres crises, telles que les inondations survenues en Belgique à la mi-juillet 2021.

10. Voir articles 4 §3 et 9 de la convention précitée.

Delphine LE MAIRE est interprète sourde. Détentrice d'un master en droit à l'UCLouvain, elle a obtenu un certificat d'université en interprétation en contexte juridique à l'Université de Mons. Elle est chargée de cours dans le programme du master en interprétation de l'UCLouvain.

SOURCES CITÉES

BELANGER Danielle-Claude, *Les spécificités de l'interprétation en langue des signes québécoise*, Montréal, Université du Québec à Montréal, 1998, https://www.academia.edu/15987281/Les_spécificités_de_l'interprétation_en_langue_des_signes_québécoise, consulté le 25/08/2021.

BERNARD Alexandre *et al.*, *L'interprétation en langue des signes*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.

BOUDREAULT Patrick, « Deaf interpreters », in *Topics in Signed Language Interpreting*, 63, 2005, p. 323-355.

CARLIER Julie *et al.*, *Interprète sourd : portrait de compétence*, Bruxelles, Info-Sourds de Bruxelles, 2016.

CUXAC Christian, *La langue des signes française (LSF) : les voies de l'iconicité*, Paris, Ophrys, 2000.

DE MEULDER Maartje et HEYERICK Isabelle, « (Deaf) Interpreters on Television: Challenging Power and Responsibility », in MEURANT Laurence *et al.* (dir.), *Sign Language Research, Uses and Practices: Crossing Views on Theoretical and Applied Sign Language Linguistics*, Berlin, De Gruyter, 2013, p. 111-136.

DELAPORTE Yves, *Les sourds c'est comme ça*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2002.

DUNCAN Bob, « Deaf People Interpreting on Television », in *Deaf Worlds*, 13(3), 1997, p. 35-39.

ECO Umberto, *Dire presque la même chose. Expériences de traduction*, Paris, Éditions Grasset et Fasquelle, 2006.

Fédération francophone des Sourds de Belgique (FFSB), *Rapport d'activités 2019*, Bruxelles, Fédération francophone des Sourds de Belgique, 2019, www.ffsb.be/ra2019/, consulté le 25/08/2021.

GEBRUERS Karolien et HAESSENNE Thierry, « Providing Co-interpreting Teams of Deaf and Hearing Signed Language Interpreters at Belgian Covid-19 Press Briefings: A Silver Lining? », in DE CLERCK Goedele (dir.), *UNCRPD Implementation in Europe – a Deaf Perspective. Article 9: Access to Information and Communication*, Bruxelles, European Union of the Deaf, à paraître.

GEBRUERS Karolien *et al.*, « Finally it Was Time to Provide a Deaf Interpreter”: A Multiparty Perspective on the Provision of Signed Language Interpreters During the Covid-19 Press Briefings in Belgium », in FEDERICI Frederico et O'BRIEN Sharon (dir.), *Translating Crisis*, London, Bloomsbury Publishing Plc., à paraître.

GILE Daniel, « Le modèle d'efforts et l'équilibre d'interprétation en interprétation simultanée », in *Meta*, 30(1), 1985, p. 44-48.

HUMPHREY Janice et BOB Alcorn, *So You Want To Be An Interpreter? An Introduction to Sign Language Interpreting*, Amarillo (États-Unis), H & H Publishers, 1995.

MEURANT Laurence, *Le regard en langue des signes. Anaphore en langue des signes française de Belgique (LSFB) : morphologie, syntaxe, énonciation*, Namur (Belgique), Presses universitaires de Namur, 2008.

NANA GASSA GONGA Aurélie, « Interpréter en signes internationaux : état des lieux en France et à l'international », in *La main de Thôt*, 7, 2020, <http://revues.univ-tlse2.fr/lamaindethot/index.php?id=786>, consulté le 25/08/2021.

NAPIER Jemina, « Interpreting Omissions, a New Perspective », in *Interpreting. International Journal of Research and Practice in Interpreting*, 6(2), 2004, p. 117-142.

POINTURIER Sophie, *L'interprétation en langue des signes française : contraintes, tactiques, efforts*, thèse, Paris, Université Sorbonne-Nouvelle, 2014.

RESSLER Carolyn, « A Comparative Analysis of a Direct Interpretation and an Intermediary Interpretation in American Sign Language », in *Journal of Interpretation*, 1999, p. 71-102.

SELESKOVITCH Danica et LEDERER Marianne, *Interpréter pour traduire*, Paris, Les Belles Lettres, 2014 (1984).

STONE Christopher, *Towards a Deaf Translation Norm*, Washington D.C., Gallaudet University Press, 2009.

STONE Christopher et RUSSELL Debra, « Conference Interpreting and Interpreting Teams », in ADAM Robert *et al.* (dir.), *Deaf Interpreters at Work: International Insights*, Washington D.C., Gallaudet University Press, 2014, p. 140-156.

VERMEER Hans et REISS Katharina, *Towards a General Theory of Translational Action: Skopos Theory Explained*, London and New York, Routledge, 2014 (1984).

« Percer une obscurité cimmérienne »

Réflexions sur les techniques de
traduction d'après Marie de Gournay



Mykhailo Popovych

Dans cette contribution, nous nous proposons de passer en revue les réflexions sur les techniques de traduction selon Marie de Gournay, telles qu'elle les exprime dans son traité *Lettre à Monseigneur de Gelas*, paru en 1626. Les réflexions de cette femme érudite, passionnantes à tout point de vue, sont peu connues, sinon oubliées, et donc loin d'être appréciées à leur juste valeur, en dépit des nombreuses recherches consacrées à ce sujet. Nous allons nous interroger sur ce qu'ont été les prémices de la traduction en France et sur l'apport fourni aux techniques de traduction par Marie de Gournay.

Les prémices de la traduction en France

Si l'on ne prend pas en compte les civilisations préromaines, pour lesquelles la traduction n'existe encore qu'à l'état embryonnaire, les premiers jalons de cette pratique ont été posés par Cicéron (106-43 av. J.-C.). Puis, ce fut au tour

des traducteurs du Moyen Âge d'encourager sa progression, d'en faire un moyen donnant un accès direct à une autre culture et permettant aux érudits parlant différentes langues de s'entendre. Après mille ans de dépression médiévale, l'époque de la Renaissance donne une nouvelle impulsion au procédé consistant à se faire comprendre par un étranger en dépit de la diversité langagière et culturelle. Deux phénomènes favorisent cette évolution: 1) la substitution des langues vernaculaires au latin; 2) la soif des personnes instruites d'élargir leurs horizons à de nouvelles connaissances.

Dès la Renaissance, les traducteurs prennent en considération les acquis et les traditions séculaires de leurs nombreux devanciers et cherchent à édicter des règles de traduction permettant de reproduire toutes les qualités de l'original, tout en lui restant totalement fidèle. Cela a entraîné un tournant dans la traduction: considérée jusque-là comme un simple métier, elle devient progressivement un art et une science – et même «un art fondé sur une science», dira Georges Mounin quatre siècles plus tard (Mounin, 1964: 13).

Ainsi, les premiers principes d'une nouvelle discipline, qui sera nommée «**traductologie**» au xx^e siècle, se sont nettement manifestés en Europe à l'époque de la Renaissance, surtout dans le champ intellectuel français

De l'avis de nombreux chercheurs, la Renaissance est une période propice à la traduction des ouvrages des penseurs antiques. Tout intellectuel connaissant une langue étrangère se croit capable, et même obligé, de traduire quelques textes, sans se rendre compte de ce qu'est en fait la traduction. Antoine Berman résume ainsi le développement des traductions à cette époque:

Donc tout le monde traduit, est pris par l'impulsion de traduire, de traduire de tout et n'importe quoi. Mais aussi, n'importe comment [...]. On s'attaque à des livres dont on ignore presque la langue et, surtout, on traduit sans aucun principe. (Berman, 1988: 25)

Par conséquent, souligne-t-il en parfait accord avec Joachim du Bellay, «les mauvaises traductions abondent» (*ibid.*).

Bien entendu, un tel état de choses, du fait de la médiocre qualité des traductions, ne peut passer inaperçu dans les

milieux cultivés, et ne peut perdurer. Avec la recrudescence des traductions au xvi^e siècle apparaissent les premières réflexions sur la façon de traduire. L'honneur d'être le premier explorateur de ce « champ inculte » de la traduction revient à Étienne Dolet (1509-1546), écrivain, imprimeur et humaniste français. En 1540, il publie son célèbre traité *La manière de bien traduire une langue en une autre* dans lequel il établit cinq règles de bonne traduction, que tout traducteur devrait suivre.

« En premier lieu, il faut, écrit-il, que le traducteur entende parfaitement le sens et la matière de l'auteur qu'il traduit » (Dolet, 1540 : 13)¹. Les quatre autres règles sont : avoir une parfaite connaissance des deux langues, ne pas traduire mot à mot, s'abstenir de mots hors de l'usage commun et respecter les règles de syntaxe, en évitant des « collocations impertinentes » (*op. cit.* : 18). Ces règles lui ont valu le titre de « père fondateur de la traductologie française ».

Étienne Dolet a eu en France de nombreux successeurs qui se sont interrogés sur la nécessité d'établir des règles de traduction et ont commenté et complété celles qu'il a définies. Nous allons ainsi nous intéresser à l'héritage intellectuel de Marie le Jars de Gournay (1565-1645), femme d'une rare érudition pour son temps, philologue, écrivaine, traductrice et auteure d'innombrables traités dans lesquels elle dresse un panorama linguistico-culturel de la société française de son époque, pointant la diversité des problèmes qui dérangent.

L'apport de Marie de Gournay à la technique de la traduction

L'œuvre de Marie de Gournay est riche et variée. Dans une quarantaine de « discours de raison », recueillis dans *Les Advis ou les Presens de la Demoiselle de Gournay* (1641), elle traite de différents aspects de la vie de son époque, donnant son avis sur toutes sortes de questions posées par son temps.

Elle consacre plusieurs traités aux questions de traduction, notamment *Lettre à Monseigneur de Gelas*. De nombreuses

1. Nous avons, dans cette contribution, modernisé la graphie des citations des auteurs anciens pour une meilleure lisibilité et une meilleure compréhension.

sources historiques attestent que Marie de Gournay a traduit du latin au français des ouvrages de plusieurs auteurs latins, sans compter des centaines de citations latines des *Essais* de Montaigne qu'elle a réédités plusieurs fois. De la sorte, sa propre conception de la traduction se présente comme une synthèse de son expérience personnelle de traductrice et de réflexions issues de sa pratique empirique.

La *Lettre* de Marie de Gournay à Claude Gelas, évêque d'Agen (1609-1630), peut être considérée comme une vraie introduction méthodologique aux œuvres qu'elle a traduites. On y lit notamment :

Si ceux qui liront les versions suivantes y voient quelque chose qui leur semble de prime abord hardiment traduite, ou brusquement, ils sont priés de se souvenir des précautions que j'ai proposées pour la traduction, en la lettre précédente, et de considérer ensuite que j'ai dû prendre pour moi les conseils que je donne aux autres pour ce regard. (Gournay, 1641: 641)

Dans cette lettre, l'essayiste réfléchit aux problèmes qui se posent au traducteur dans son travail, et affirme que

c'est une entreprise plus difficile et plus ardue qu'on ne peut croire que de tourner les grands auteurs, et les tourner en langue inférieure : surtout ornés d'un langage concis, magnifique, puissant et figuré, tel que celui de Salluste ou de Tacite. (op. cit.: 635)

D'où, conclut-elle, le fait qu'il y a « tant de passables faiseurs de livres, et si peu de bons interprètes » (op. cit.: 637).

Partant de ce premier constat et se fondant sur sa propre pratique, Marie de Gournay procède à l'examen de diverses difficultés qui se présentent en cours de traduction. Elle montre que la nature de ces difficultés est variée et distingue notamment :

- 1) celles qui ont pour source l'état de la langue ;
- 2) celles qui proviennent de l'œuvre à traduire ;
- 3) celles qui ont pour origine l'intelligence et l'habileté du traducteur.

L'état de la langue

Cette mention ouvre la liste des problèmes que Marie de Gournay examine dans son traité. Dès le début de la

Lettre, elle soulève de manière implicite le problème majeur de toute traduction, celui de la traduction fidèle. Est-il possible de « faire passer » ce qui est écrit du texte source au texte cible en cas de différences linguistiques entre les deux langues, surtout en cas d'« infériorité » de la langue cible ? Elle ne donne pas de réponse clairement définie à cette question, se contentant de souligner à plusieurs reprises dans cette lettre, ainsi que dans d'autres écrits philologiques, que le français est inférieur au latin et qu'il faut l'enrichir par tous les moyens possibles afin qu'il soit capable de transmettre les plus fines nuances des ouvrages originaux. Et la traduction, répète-t-elle en écho au Cardinal du Perron, est « un effort très fructueux à l'enrichissement » de la langue française.

Marie de Gournay trouve que l'art d'exprimer « élégamment en un langage si différent de syntaxe » l'élégance des phrases des auteurs antiques, de l'exprimer en langage « davantage inférieur », demande de la part du traducteur « de belles inventions » (*op. cit.*: 636).

Le caractère de l'œuvre à traduire

Mademoiselle de Gournay note dans son traité que la qualité de la traduction peut dépendre du style de l'œuvre que l'on traduit, car il est des auteurs dont les écrits sont plus « faciles à traduire ». Le traducteur doit alors choisir entre deux manières d'interpréter l'œuvre à traduire : soit l'exprimer « pertinemment, et non [en] coup de maître », soit « engendrer une œuvre de nouveau » (*op. cit.*: 636). Cette seconde option, dit la théoricienne, peut rendre l'œuvre traduite fort éloignée de la langue française. Or la tâche du traducteur consiste en la reproduction fidèle de l'œuvre originale, et non en la création d'une œuvre nouvelle. Dans ce cas, explique Marie de Gournay, les constructions de la langue que l'on traduit doivent être défaites « par une spéculation profonde et pénétrante, afin de les refaire par une autre pareille » (*ibid.*). Pourtant, un tel remaniement de la matière à traduire nécessite que le traducteur ait de l'esprit pour pouvoir la comprendre et la remodeler. Seulement, de tels esprits ne sont pas nombreux à l'époque de Marie de Gournay, qui regrette le manque « de bons interprètes » (*op. cit.*: 637).

L'intelligence et l'habileté du traducteur

Si le thème de la langue et de ses qualités expressives est le sujet de prédilection des écrits philologiques de Marie de Gournay, elle se concentre par-dessus tout sur l'examen des compétences qu'un traducteur doit posséder pour pouvoir bien comprendre le contenu des textes qu'il traduit et pour que le lecteur retrouve dans la langue cible une translation fidèle.

Dans un premier temps, les pensées exposées par Marie de Gournay semblent faire écho aux règles de traduction établies par Étienne Dolet. Mais, en réalité, il n'en est rien. Les règles de Dolet ont un caractère purement empirique, tandis que les réflexions de notre auteure sont davantage théoriques. De plus, elles sont beaucoup plus clairvoyantes et profondes du point de vue scientifique et peuvent même être considérées comme les prémices de la future théorie de la traduction. Par exemple, Étienne Dolet enseigne, dans sa première règle, que tout traducteur doit «entendre parfaitement le sens de l'auteur, qu'il tourne d'une langue en une autre» car «sans cela, il ne peut traduire sûrement et fidèlement» (Dolet, 1540 : 14). Marie de Gournay privilégie elle aussi le sens dans l'art de la traduction, mais son interprétation en est beaucoup plus profonde et analytique. «Pour dresser le sens et la phrase» de ce qu'il traduit, «le traducteur est obligé de détordre les mots à tous coups» et de se souvenir que ses connaissances grammaticales ne contribueront pas beaucoup à former «l'intelligence harmonique et mystique de ces écrits-là» (*op. cit.*: 637). Un bon traducteur, postule l'essayiste, doit savoir, pour recourir à une métaphore, «percer une obscurité cimmérienne», c'est-à-dire saisir l'énigme du sens contenu dans les formes verbales de ce qu'il traduit. Sans cela, il «ne fera jamais œuvre en ce métier» (*ibid.*).

La différence entre les deux auteurs est moins notable lorsqu'ils parlent de la compétence linguistique du traducteur. Selon Étienne Dolet, le traducteur doit avoir une «parfaite connaissance de la langue de l'auteur qu'il traduit» et être «excellent en la langue en laquelle il se met à traduire» (Dolet, 1540 :15). Marie de Gournay exprime une idée similaire, mais précise dans le même temps que le traducteur qui s'attelle aux ouvrages d'auteurs anciens doit parler le français «non seulement aussi nettement, mais aussi vigoureusement,

richement, figurément, succinctement, et délicieusement, qu'ils parlent [leur langue]». En outre, il doit être «savant en français plus qu'il ne l'est en latin» (*op. cit.*: 637).

Pour faire une bonne traduction, poursuit-elle, il ne suffit pas de maîtriser parfaitement deux langues, il faut aussi être capable de comprendre la conception de l'auteur dont on traduit l'œuvre, et de pouvoir «l'expliquer en bons termes» (*op. cit.*: 636). Et cela ne peut se faire sans une bonne connaissance de l'auteur traduit, et sans l'intervention de l'intelligence du traducteur. Suivant sa vision, pour faire une traduction de qualité,

il est nécessaire de ruminer, considérer, juger, approfondir et savoir à fer émoulu : je dis savoir, l'auteur qu'on entreprend et mille autres, pour se démêler des difficultés par confrontations et rapports. (op. cit.: 637)

En conclusion, on peut affirmer que, dans la conception de Marie de Gournay, traduire n'est pas un acte irréfléchi, machinal, un «labeur de pure peine et diligence: labeur [...] de transporter une chose de place en autre, sans invention» (*op. cit.*: 636). Elle a démontré que traduire une œuvre est un processus extrêmement complexe, qui implique de la part du traducteur qu'il accomplisse de nombreux efforts pour recréer au moyen de sa propre langue tout un univers d'abord créé dans une langue étrangère, un univers composé de faits linguistiques et extralinguistiques. Le traducteur doit parfaitement connaître les deux systèmes linguistiques avec lesquels il travaille, comprendre la culture dans laquelle s'est formée la conception philosophique de l'écrivain traduit, prendre en «considération des temps, lieux et sujets» (*op. cit.*: 639) et bien d'autres phénomènes sans lesquels l'œuvre traduite ne pourrait prétendre à «un entendement frère cadet» de l'original (*ibid.*).

En résumé, on peut dire que Marie de Gournay a toute sa place dans les débats contemporains sur la traduction et que ses idées sur l'art de la traduction sont toujours stimulantes, en dépit des cinq siècles qui nous séparent d'elle.

Mykhailo POPOVYCH est enseignant-chercheur au département de philologie romane et de traduction de l'Université nationale Yuriy Fedkovych de Tchernivtsi en Ukraine. Il a soutenu en 1982 une thèse de docteur ès lettres portant sur les répétitions nominales dans le texte. De 1995 à 1999, il a été lecteur de langue ukrainienne à l'Université Paris 8. Profitant des ressources scientifiques des bibliothèques parisiennes, il a préparé une thèse de docteur d'État (HDR) intitulée *La détermination/l'indétermination du nom dans le discours*, soutenue en 2002. Auteur de plusieurs manuels et de nombreux articles portant sur diverses questions relatives à la langue française, il a été fait chevalier dans l'ordre des Palmes académiques (2015).

SOURCES CITÉES

BERMAN Antoine, « De la translation à la traduction », in *TTR : traduction, terminologie, rédaction*, 1(1), 1988, p. 23-40, <https://doi.org/10.7202/037002ar>

DOLET Estienne, *La manière de bien traduire d'une langue en autre*, Lyon, 1540, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k505680.image>, consulté le 09/08/2021.

GOURNAY Marie, *Les Advis, ou, les Presens de la Demoiselle de Gournay*, 3^e éd. augmentée, revue et corrigée, Paris, J. Du Bray, 1641, <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k71929v.image>, consulté le 09/08/2021.

MOUNIN Georges, *Les problèmes théoriques de la traduction*, Paris, Éditions Gallimard, 1963.

Vu pour vous



La Voix d'Aïda

Film écrit et réalisé par Jasmila Žbanic

Émilie Syssau

Avec *La Voix d'Aïda*, la réalisatrice bosniaque **Jasmila Žbanic**, diplômée de l'Académie des arts dramatiques, du théâtre et du cinéma de Sarajevo, signe son cinquième long métrage de fiction, après *Sarajevo, mon amour* (Ours d'or de la Berlinale en 2006), *Le Choix de Luna* (présenté en 2010 en compétition officielle au festival de Berlin), *Les Femmes de Visegrad* et *Love Island* (diffusé sur Arte). Elle a également réalisé plusieurs documentaires.

Le film est librement inspiré du récit autobiographique *Pod zastavom UN-a* [Sous le drapeau de l'ONU; inédit en français, traduit en anglais sous le titre *Under the UN Flag*] du Bosniaque **Hasan Nuhanović**. Traducteur-interprète, celui-ci a travaillé avec le contingent néerlandais Dutchbat III de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) chargé de protéger la « zone de sécurité » des Nations unies à Srebrenica à la fin de la guerre de Bosnie (1992-1995). Son père fut l'un des trois représentants des 30 000 personnes réfugiées dans et aux abords de la base de Potočari à participer en juillet 1995 à de prétendues négociations avec le général Mladić, aux côtés d'officiers supérieurs néerlandais; à l'issue de ces discussions, des bus ont été acheminés vers la base pour emmener femmes et enfants, tandis que les hommes étaient sommés de monter dans des camions qui les conduiraient en réalité sur le lieu de leur exécution. Les interventions répétées de Hasan Nuhanović pour protéger

sa famille ont été vaines : sa mère, son père et son frère ont été remis par les soldats de l'ONU à l'armée serbe et assassinés. Ils comptent au nombre des plus de 8 000 habitants de Srebrenica massacrés le 11 juillet 1995. Cette date et ces faits sont aujourd'hui traumatiques en Bosnie.

La Voix d'Aïda transpose et inverse les liens de parenté : le film met ainsi en scène Aïda, une professeure d'anglais embauchée comme interprète au camp des Casques bleus installé près de Srebrenica. Préposée à la traduction des consignes, faussement rassurantes, adressées aux habitants qui fuient la ville à l'approche des troupes serbes, elle acquiert rapidement la certitude que le pire ne peut être évité. Son intuition est étayée par les rumeurs qui circulent et par le constat que les Casques bleus, abandonnés, depuis New York, par l'ONU, sont livrés à eux-mêmes. Faute de pouvoir agir pour tous, Aïda tente alors de sauver au moins son mari et ses deux fils adultes, bloqués à l'extérieur du camp. Pour les y faire entrer, elle propose que son époux, professeur d'histoire et proviseur du lycée de Srebrenica, participe aux négociations pour lesquelles le général serbe Mladić a requis la présence de trois représentants des réfugiés. Sans laisser le temps aux forces néerlandaises de préparer un plan d'évacuation et d'escorte des réfugiés, comme convenu, le général serbe affrète (et impose) les véhicules qui les conduiront à la mort...

Le film montre une femme piégée entre deux mondes. Bosniaque, elle voit ses proches partager la situation des réfugiés de Srebrenica, alors qu'elle-même se pense protégée du fait de son travail pour l'ONU : ayant foi en l'organisation internationale, elle croit pouvoir tirer certains privilèges du fait de son implication, notamment la sécurité de sa famille sur la base. Les événements lui montreront cependant qu'elle a trop présumé du bénéfice de sa situation, pour le moins ambiguë. De façon cruelle, ce long métrage interroge la neutralité de l'interprète : comment remplir sa mission quand on voudrait, à rebours du message à délivrer, mettre en garde ses interlocuteurs ? Peut-on, par respect de la déontologie professionnelle qui veut que l'on interprète strictement les propos confiés, contribuer à livrer les siens à leurs bourreaux ?

La Voix d'Aïda souligne aussi la précarité de la situation des interprètes et de leurs familles; on entrevoit, en filigrane, le danger qu'ils courent à travailler au côté d'un camp plutôt que d'un autre dans un contexte de guerre. Force est de penser, plus près de nous, au déplorable abandon de nombreux interprètes afghans par les Occidentaux¹...

***La Voix d'Aïda*, un film écrit et réalisé par Jasmila Žbanic - 2020 - Couleur - 104 min - Bosnie, Allemagne, France.**

1. Voir rubrique «Lu pour vous» de *Traduire* n°240, Brice Andlauer et Quentin Müller, *Tarjuman. Enquête sur une trahison française*, Paris, Bayard éditions, 2009, par Agnès Debarge (<https://doi.org/10.4000/traduire.1708>).